



Assemblée générale

Distr. générale
15 mai 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire**

Projet de budget-programme pour 2020

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2020

Avant-propos et introduction

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
Résumé	5
Introduction	6
A. Plan-cadre (partie I)***	7
B. Plan-programme et informations sur l'exécution des programmes (partie II)***	12
C. Postes et autres objets de dépense (partie III)****	23
Annexes	
I. Catégories et sous-catégories de produits	57
II. Récapitulatif des ressources financières et postes nécessaires	58
Tableaux complémentaires	58
1. Budget total et postes	58
a) Budget total	58
b) Postes, par source de financement	58

* Nouveau tirage pour raisons techniques (12 juillet 2019).

** [A/74/50](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-cadre, au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

**** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



2.	Récapitulatif du projet de budget-programme pour 2020	59
3.	Budget ordinaire : récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2020, par objet de dépense	63
4.	Budget ordinaire : postes permanents et temporaires approuvés pour 2019 et proposés pour 2020, par chapitre du budget	64
5.	Ressources demandées, par domaine prioritaire	71
6.	Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation annuels, de 2018 à 2020, pour les principaux lieux d'affectation	73
7.	Coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2018 à 2020, pour les principaux lieux d'affectation	73
8.	Effet en année pleine sur 2021 de postes créés en 2020, par chapitre du budget . . .	74
9.	Montant estimatif des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires pour 2019 et 2020, par titre et chapitre du budget	75
10.	Ressources demandées au titre de la formation pour 2020	78
11.	Emplois de temporaire (autres que pour les réunions), par titre et chapitre du budget, au 30 avril 2019	78
12.	Ressources demandées dans le budget ordinaire pour 2020 au titre des voyages du personnel, par chapitre du budget	81



Avant-propos

J'ai l'honneur de présenter le projet de budget-programme pour 2020, premier budget annuel établi depuis l'adoption de la résolution [72/266 A](#) par l'Assemblée générale.

Inspirée par la vision d'ensemble que les États Membres ont donnée de l'avenir qu'ils voulaient, mon ambition est de donner à l'ONU les moyens de répondre de manière plus dynamique et plus efficace aux attentes de la population dans ce monde en mutation rapide. Fidèle à cette perspective, le projet de budget tient compte des différentes initiatives de réforme que j'ai lancées avec votre soutien et permet de gérer les ressources confiées à l'Organisation avec plus de transparence et de manière à mieux rendre compte aux États Membres.

Lors de l'établissement de ce budget annuel, des efforts considérables ont été faits pour motiver les directeurs de programme à adopter une culture axée sur les résultats. Les cadres de résultats montrent comment nous nous efforçons de nous acquitter de nos mandats de manière à assurer la cohérence entre entités et d'un niveau – mondial, régional et national – à l'autre, et en collaboration avec nos partenaires. Ensemble, dans chacun des grands piliers, nous façonnons progressivement une Organisation des Nations Unies du XXI^e siècle, en privilégiant l'exécution des mandats plutôt que la bureaucratie et le cloisonnement, en décentralisant la prise de décisions et en mettant davantage l'accent sur les résultats.

Comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution [72/266 A](#), la partie I du présent document comprend le plan-cadre [[A/74/6](#) (Plan outline)], qui énonce les objectifs à long terme des programmes de transformation établis par les États Membres, notamment le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. Les parties II et III donnent un aperçu des hypothèses budgétaires et des ressources nécessaires à l'exécution de notre programme de travail en 2020. Comme nous n'ignorons pas que la plupart de nos travaux se poursuivront au-delà de 2020, la planification, qui fait l'objet de la partie II, vise à appuyer la réalisation des objectifs à long terme mis en évidence dans la partie I.

Pour la première fois, les informations sur la planification et l'exécution des programmes sont présentées dans un seul et même document, dans la partie II. Pour élaborer les plans-programmes, les directeurs de programme se sont inspirés des enseignements tirés des résultats passés et ont pris les mesures correctives qui étaient nécessaires pour faire en sorte que les activités prévues soient conformes aux mandats et en appuient plus efficacement l'exécution. Les États Membres pourront désormais comparer le taux d'exécution effectif des produits aux hypothèses budgétaires sur trois exercices budgétaires. On trouvera également dans la partie II du présent document une vue d'ensemble de l'appui que nous apportons aux États Membres aux fins de la réalisation des objectifs du développement durable.

Les États Membres souhaitant que les informations soient présentées de manière plus claire, la partie III contient des informations plus faciles à consulter sur les ressources nécessaires au titre des postes et des autres

objets de dépense. La transparence est renforcée par le fait que les données sur les ressources nécessaires sont ventilées par sous-programme et par catégorie de dépenses et assorties d'une analyse des variations et des écarts.

Le montant demandé permettra de financer l'exécution des mandats dans leur intégralité, d'une manière efficace et rationnelle. Le projet de budget-programme tient compte des ressources nécessaires pour renforcer plusieurs initiatives de développement, améliorer la gestion des risques et assurer le perfectionnement et la formation du personnel. Il prévoit également des ressources permettant de faire progresser le repositionnement du système de développement durable, qui est non seulement un objectif en soi mais aussi l'un des meilleurs outils dont nous disposons pour prévenir les conflits et construire un avenir de paix.

Le projet de budget-programme pour 2020 présente les ressources dont nous estimons avoir besoin pour exécuter notre programme de travail et atteindre nos objectifs communs. L'Organisation est déterminée à améliorer l'efficacité et l'efficience avec lesquelles elle exécute ses mandats. Alors que l'ONU s'apprête à célébrer son soixante-quinzième anniversaire, et à un moment où les possibilités qui s'offrent à nous sont aussi nombreuses que les difficultés à surmonter, je ne doute pas que les États Membres verseront des contributions suffisantes pour financer notre entreprise commune et feront en sorte que la coopération internationale profite à toutes et à tous, dans toutes les régions du globe.

(Signé) António **Guterres**

Résumé

Aperçu général des ressources nécessaires

	2,87 milliards de dollars avant actualisation des coûts 2,94 milliards de dollars après actualisation des coûts (dont 0,64 milliard de dollars pour les missions politiques spéciales)
	0,28 milliard de dollars de recettes prévues 18,3 % : part du budget ordinaire dans l'ensemble des sources de financement (y compris ressources extrabudgétaires et quotes-parts hors budget ordinaire)
	79,2 millions de dollars : diminution des ressources budgétaires par rapport à 2019 en termes réels
	3,2 millions de dollars : augmentation des recettes prévues par rapport à 2019
	9 737 postes permanents, contre 9 833 approuvés pour 2019 : réduction de 96 postes 4 742 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur 4 995 agents des services généraux et des catégories apparentées
	262 postes temporaires contre 138 approuvés en 2019, dont 120 transformations 176 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur 86 agents des services généraux et des catégories apparentées

Propositions

- Renforcement de l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable
Restructuration du Département des affaires économiques et sociales et augmentation de 3,3 millions de dollars pour l'exécution de projets de coopération technique, afin de répondre de manière intégrée aux besoins des États Membres
- Nouvelles demandes émanant d'organes intergouvernementaux
Augmentation de 18,2 millions de dollars pour l'exécution d'activités découlant des résolutions des organes intergouvernementaux, dont 7,1 millions de dollars pour les missions politiques spéciales
- Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables
Augmentation de 17,8 millions de dollars, notamment pour financer 60 postes temporaires
- Formation et perfectionnement du personnel
Augmentation de 2,4 millions de dollars pour faciliter la mise en place du nouveau modèle de gestion, l'accent étant mis sur la culture et le leadership, l'amélioration de la transparence et de l'application du principe de responsabilité et le renforcement de la gestion des risques
- Examen des ressources donnant lieu à une réduction
Réduction de 59,2 millions de dollars, sans compromettre l'exécution intégrale et effective des mandats

Application de la résolution 72/266 A

Avant-propos et orientations générales (pour chaque entité)

1. Témoignage personnel du (de la) chef de l'entité en guise d'avant-propos
2. Des informations générales plus cohérentes et plus accessibles sur les principaux mandats et mise en évidence du lien avec les objectifs de développement durable et d'autres programmes de transformation (grands textes)
3. Des renseignements plus cohérents sur la contribution de chaque entité à la prise en compte des questions de genre à l'extérieur
4. Plus d'informations sur l'exécution des programmes, les résultats des évaluations et leur incidence sur la planification

Plan-programme et informations sur les résultats escomptés

1. Résultats prévus plus concrets et indication de la contribution du Secrétariat, avec mesures des résultats
2. Renforcement du respect de l'obligation de répondre des résultats obtenus, des informations étant communiquées sur les réalisations et la prise en compte des enseignements tirés de l'expérience
3. Amélioration de l'application du principe de responsabilité à l'égard des activités prescrites, les produits prévus et effectifs, ainsi que la justification des écarts, étant indiqués sur trois exercices
4. Lien avec les objectifs de développement durable mis en évidence de manière claire et cohérente
5. Plus d'informations sur les principaux mandats et les nouveaux mandats, et liste des mandats confiés par les organes délibérants

Plan-cadre

1. Définition des objectifs à long terme de l'Organisation sur la base des mandats confiés par les organes délibérants
2. Référence à 21 programmes de transformation (grands textes), qui sont ensuite précisés au niveau de chaque entité
3. Utilisation du plan-cadre comme directive stratégique pour les parties II et III pendant trois ans
4. Contribution à la concrétisation des huit priorités de l'Organisation

Postes et autres objets de dépense

1. Des informations plus accessibles sur les organes directeurs
2. Présentation des ressources nécessaires au niveau des sous-programmes, description plus détaillée de l'évolution des ressources et analyse des variations et des écarts
3. Meilleure accessibilité : présentation de la répartition des ressources sous forme de tableaux et de figures
4. Transparence accrue : ventilation des ressources par sous-programme et catégorie de dépenses, y compris les projets de voyage et les services de consultants prévus
5. Pour toutes les entités, communication d'informations cohérentes sur les mesures visant à assurer la viabilité écologique

Introduction

1. Comme il l'a indiqué dans son rapport sur le nouveau modèle de gestion à l'ONU ([A/72/492](#) et [A/72/492/Add.1](#)), le Secrétaire général a formulé un certain nombre de propositions visant à améliorer la planification des programmes et la budgétisation, ainsi que la présentation des informations correspondantes. Il a indiqué que le cycle de planification et de budgétisation était trop long et que la documentation était trop éclatée pour permettre une évaluation stratégique du programme de travail de l'Organisation, et proposé de rationaliser et d'améliorer la planification et la budgétisation de façon à mieux appuyer la prise de décisions et à accroître la transparence des informations présentées dans le budget.
2. Dans sa résolution [72/266 A](#), l'Assemblée générale, rappelant les résolutions [41/213](#), [42/211](#), [52/12 B](#), [54/252](#), [55/231](#), [57/300](#), [58/269](#), [60/260](#), [60/283](#), [64/259](#) et [66/257](#), s'est félicitée que le Secrétaire général soit déterminé à améliorer, dans le cadre de la réforme de la gestion, l'aptitude de l'Organisation des Nations Unies à s'acquitter des mandats qui lui étaient confiés. Elle a approuvé le changement qui était proposé, à savoir le remplacement à titre expérimental des exercices budgétaires biennaux par des exercices annuels à compter du budget-programme de 2020, et décidé que le projet de budget-programme se composerait de trois parties :
 - a) La partie I : le plan-cadre, dans lequel il serait fait état des priorités à long terme et des objectifs de l'Organisation ;
 - b) La partie II : le plan-programme, dans lequel figureraient une description des programmes et sous-programmes et des informations sur les résultats escomptés ;
 - c) La partie III : les ressources nécessaires pour les postes et les objets de dépense autres que les postes, par programme et sous-programme.

Le projet de budget-programme pour 2020 a été établi conformément à cette décision et structuré en conséquence. L'Assemblée a également décidé que les parties I et II lui seraient soumises pour examen par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination et que la partie III lui serait soumise, également pour examen, par l'entremise du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

3. Aux fins de l'application des dispositions de la résolution [72/266 A](#), le Secrétariat a mené, en 2018 et au premier trimestre de 2019, un processus de gestion du changement qui a consisté à parfaire et à appliquer les propositions faites dans le cadre de ce volet du programme de réforme du Secrétaire général, l'objectif étant de renforcer les capacités de toutes les entités financées au moyen du budget ordinaire. Plus de 1 500 fonctionnaires ont participé à ce processus, dans le cadre de 30 ateliers organisés dans différents lieux d'affectation.
4. Dans le projet de budget-programme, un avant-propos et des orientations générales sont établies pour chaque entité, le plan-programme, les informations sur les résultats escomptés et les ressources nécessaires au titre des postes et des autres objets de dépense étant indiqués au niveau des sous-programmes. Le projet de budget-programme comprend, pour chaque entité, un avant-propos et une orientation générale, un plan-programme et des informations sur les résultats escomptés, ainsi que des informations sur les ressources nécessaires au titre des postes et des autres objets de dépense.
5. Le montant total des ressources nécessaires pour les missions politiques spéciales continue d'être inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme. Comme suite à l'adoption de la résolution [72/266 A](#) et à l'approbation de la recommandation du Comité consultatif tendant à ce que les projets de budget des missions politiques spéciales soient présentés plus tôt pour garantir leur alignement sur le reste du projet de budget annuel (voir [A/72/7/Add.24](#), par. 59), le montant total des ressources nécessaires est désormais calculé à partir des propositions relatives à chaque mission politique spéciale, qui sont présentées dans les additifs 1 à 6 du chapitre 3.

A. Plan-cadre (partie I)

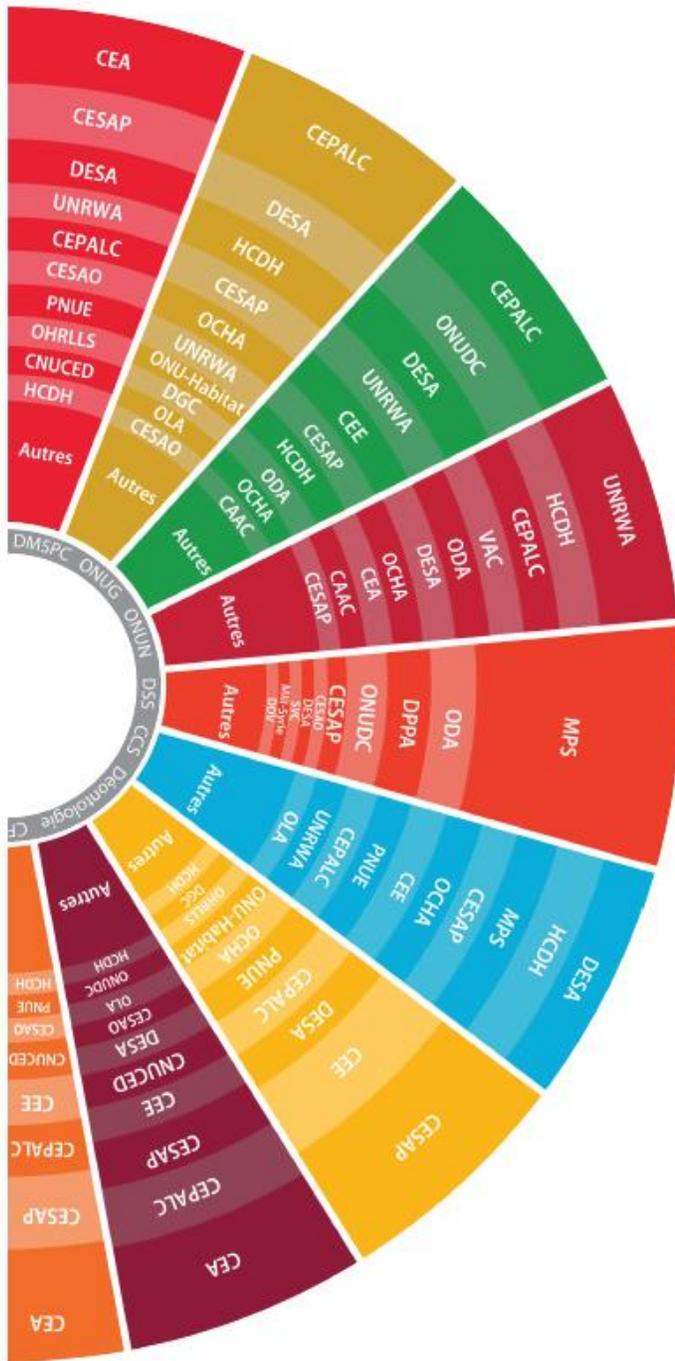
6. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 72/266 A, le plan-cadre, qui énonce les priorités à long terme et les objectifs de l'Organisation, fait désormais partie du projet de budget-programme et sera présenté tous les trois ans.
7. Comme indiqué dans la partie I [A/74/6 (Plan outline)], les priorités à long terme de l'Organisation sont les suivantes : a) promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies ; b) maintien de la paix et de la sécurité internationales ; c) développement de l'Afrique ; d) promotion des droits de l'homme ; e) coordination efficace des opérations d'aide humanitaire ; f) promotion de la justice et du droit international ; g) désarmement ; h) contrôle des drogues, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.
8. Dans le plan-cadre, le Secrétaire général indique que, conformément à la pratique établie, les objectifs à long terme sont articulés autour des programmes de transformation (grands textes) établis par les États Membres ou auxquels ceux-ci ont souscrit. Chacun des 21 programmes de transformation qui sont évoqués dans le plan-cadre est mentionné dans le chapitre correspondant du présent document. La corrélation ainsi établie permet à tout le moins de mettre en évidence les entités qui aident les États Membres à exécuter ces programmes et les programmes de travail qui contribuent à l'obtention de résultats concrets. La façon dont un produit donné a contribué ou devrait contribuer à la mise en œuvre de tel ou tel élément d'un programme de transformation est très souvent précisée.
9. Parmi les 21 programmes de transformation mentionnés au paragraphe 2 du plan-cadre figurent par exemple le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale), le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 69/313 de l'Assemblée), Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons (dont l'Assemblée a pris acte dans sa résolution 71/254), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (résolution 50/42 de l'Assemblée), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) (résolution 69/283 de l'Assemblée) et le programme sur les femmes et la paix et la sécurité (résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité). On trouvera ci-après des informations sur la manière dont ces six programmes ont été pris en compte dans le présent document.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Dans sa résolution 70/1, l'Assemblée générale a adopté le Programme 2030, un instrument d'une portée et d'une importance sans précédent, accepté par tous les pays et applicable à tous, dans le respect des réalités nationales. Dans ce document, les États Membres rappellent les textes issus de toutes les grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, qui forment le socle du développement durable et ont contribué à façonner ce nouveau programme. Ils y indiquent que, comme les défis mis en évidence dans ces grandes conférences et réunions au sommet sont intimement liés, tout comme les engagements pris, une nouvelle approche est nécessaire et permettra de tracer la voie qui mène au développement durable d'ici à 2030.
11. Le Programme 2030 ainsi que les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles correspondantes qui y sont énoncés constituent donc pour l'Organisation un programme de transformation essentiel, qui oriente les décisions prises depuis 2015 et celles qui le seront d'ici à 2030. Faisant fond sur cette décision d'importance historique, l'ONU a systématiquement prévu d'aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable dans le cadre des sous-programmes et des missions politiques spéciales qui composent le projet de budget-programme. Chacun des objectifs de l'Organisation est lié à un certain nombre d'objectifs de développement durable, ce qui permet de déterminer comment et où l'action du Secrétariat – toutes entités comprises – et l'exécution des sous-programmes contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable concernés (voir fig. I).

Figure I
Lien entre les activités des entités du Secrétariat et les objectifs de développement durable





(voir notes page suivante)

(Notes de la figure 1)

Abréviations : AJ, Bureau de l'administration de la justice ; BNUUA, Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine ; BSCI, Bureau des services de contrôle interne ; CAAC, Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé ; CCI, Corps commun d'inspection ; CCS, Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ; CEA, Commission économique pour l'Afrique ; CEE, Commission économique pour l'Europe ; CEPALC, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; CESAO, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; CESAP, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; CFPI, Commission de la fonction publique internationale ; CIJ, Cour internationale de justice ; CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ; DDV, Bureau du (de la) Défenseur(se) des droits des victimes ; Déontologie, Bureau de la déontologie ; DESA, Département des affaires économiques et sociales ; DGACM, Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ; DGC, Département de la communication globale ; DMSPC, Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ; DOS, Département de l'appui opérationnel ; DPO, Département des opérations de paix ; DPPA, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; DSS, Département de la sûreté et de la sécurité ; HCDH, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; MIII-Syrie, Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables ; MSP, missions politiques spéciales ; OCHA, Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; ODA, Bureau des affaires de désarmement ; OHRLLS, Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ; OICT, Bureau de l'informatique et des communications ; OLA, Bureau des affaires juridiques ; OMS, Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies ; ONUDC, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; ONUG, Office des Nations Unies à Genève ; ONU-Habitat, Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; ONUN, Office des Nations Unies à Nairobi ; ONUV, Office des Nations Unies à Vienne ; PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement ; SVC, Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général chargé(e) de la question des violences sexuelles commises en période de conflit ; UNRWA, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ; VAC, Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général chargé(e) de la question de la violence contre les enfants.

Programme d'action d'Addis-Abeba

12. Dans sa résolution 69/313, l'Assemblée générale a approuvé le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Le Programme constitue un cadre mondial de financement du développement pour l'après-2015 et comporte un certain nombre de domaines d'intervention. Le lien entre le Programme et les objectifs de développement durable est illustré dans un certain nombre de chapitres, notamment le chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), le chapitre 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement), le chapitre 12 (Commerce et développement), le chapitre 15 (Établissements humains) et le chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique).
13. Par exemple, dans le chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), l'avant-propos met l'accent sur l'importance capitale du financement du développement, lequel sera renforcé par la nouvelle structure du Département des affaires économiques et sociales, et les grandes lignes d'une stratégie visant à mobiliser des fonds aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable sont présentées dans la partie Orientations générales. En ce qui concerne le sous-programme 9, des résultats précis ayant trait à l'amélioration de la compréhension de certaines questions liées au financement du développement et de la cohérence des mesures prises en la matière sont mis en évidence. On trouve également des précisions sur l'analyse effectuée dans le cadre du rapport sur le financement du développement durable, qui a servi de base au document final du forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement.

Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons

14. Dans sa résolution 71/254, l'Assemblée générale s'est félicitée de l'adoption de l'Agenda 2063 et a réaffirmé combien il importait d'appuyer cet instrument. L'Agenda propose une stratégie à long terme mettant l'accent sur l'industrialisation, l'emploi des jeunes, l'amélioration de la gouvernance

des ressources naturelles et la réduction des inégalités. Le lien entre l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable est illustré dans un certain nombre de chapitres, notamment le chapitre 3 [Affaires politiques – partie V (Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine)], le chapitre 11 (Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique), le chapitre 13 (Centre du commerce international), le chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) et le chapitre 25 (Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance).

15. Par exemple, au chapitre 11 (Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique), l'avant-propos met l'accent sur le rôle que joue le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique pour ce qui est de faciliter la cohérence et la coordination. La partie consacrée à la stratégie pour 2020 présente les mécanismes et processus en place qui permettront à l'entité de contribuer aux résultats. En ce qui concerne le sous-programme 2, le résultat obtenu qui est mis en évidence est l'adoption des premiers plans de travail conjoints, qui ont contribué à resserrer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, comme l'ont constaté les États Membres. Des précisions sont données sur la teneur des plans de travail établis par les neuf groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique, l'utilisation de ces plans pour renforcer la coordination, la collaboration et la coopération, et leur adoption par les États Membres à la session annuelle du Mécanisme.

Déclaration et Programme d'action de Beijing

16. Dans sa résolution 50/42, l'Assemblée générale a approuvé la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Dans la Déclaration, les pays participant à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes se sont engagés à mettre en œuvre le Programme d'action, en veillant à ce que la problématique femmes-hommes soit prise en compte dans tous leurs programmes et politiques. Le lien entre les objectifs de développement durable et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing est illustré dans un certain nombre de chapitres, notamment le chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble), le chapitre 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement), le chapitre 13 (Centre du commerce international), le chapitre 17 (ONU-Femmes) et le chapitre 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes).
17. Par exemple, dans le chapitre 17 (ONU-Femmes), l'avant-propos met l'accent sur l'importance de l'année 2020, qui marquera le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et sera l'occasion de tirer parti du dynamisme croissant des initiatives en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au niveau mondial. En ce qui concerne le sous-programme 1, il est précisé que l'action menée pendant la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme a permis d'aboutir à un résultat précis, à savoir l'accroissement de la mobilisation en faveur de l'amélioration de la situation des femmes et des filles rurales. En ce qui concerne le sous-programme 2, un résultat escompté relatif à la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles au moyen de stratégies nationales de prévention est présenté.

Déclaration et Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

18. Dans sa résolution 69/283, l'Assemblée générale a approuvé la Déclaration et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Dans la Déclaration, les pays participant à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, constatant la complexité des catastrophes, dont les conséquences sont de plus en plus lourdes dans bon nombre de régions du monde, ont adopté le Cadre de Sendai. Le lien entre les objectifs de développement durable et la Déclaration et le Cadre de Sendai est illustré dans un certain nombre de chapitres, notamment le chapitre 12 (Commerce et développement), le chapitre 15 (Établissements humains), le chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale), le chapitre 25 (Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance) et le chapitre 27 (Aide humanitaire).

19. Par exemple, dans le chapitre 27 (Aide humanitaire), une stratégie visant à réduire considérablement les pertes et les risques liés aux catastrophes par la prévention et le renforcement de la résilience est présentée dans les grandes lignes. En ce qui concerne le sous-programme 3, les résultats mis en évidence sont le lancement en 2018 du système de suivi du Cadre de Sendai, tout premier outil permettant à la communauté internationale d'examiner les progrès accomplis au niveau mondial en matière de réduction des risques de catastrophe, et les mesures prises pour faire en sorte que les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe soient plus efficaces, coordonnées et stratégiques.

Les femmes et la paix et la sécurité

20. Dans sa résolution [1325 \(2000\)](#), le Conseil de sécurité a réaffirmé le rôle important que les femmes jouaient dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix, souligné qu'il importait qu'elles participent sur un pied d'égalité aux efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées, et qu'il convenait de les faire participer davantage aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement des différends, et prié le Secrétaire général d'inclure, dans les rapports qu'il lui présenterait, des informations sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans toutes les missions de maintien de la paix. Le lien entre les objectifs de développement durable et le programme sur les femmes et la paix et la sécurité est illustré dans un certain nombre de chapitres, notamment le chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble), le chapitre 3 (Affaires politiques), le chapitre 4 (Désarmement), le chapitre 5 (Opérations de paix) et le chapitre 17 (ONU-Femmes).
21. Par exemple, au chapitre 3 (Affaires politiques), la partie Orientations générales indique comment le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, notamment au titre du cadre de résultats stratégiques concernant les femmes et la paix et la sécurité (2011-2020), en s'engageant à concrétiser, d'ici à 2020, 15 produits relatifs à cette question, qui ont notamment trait au règlement et à la prévention des conflits, à la participation à la vie politique et à la planification du relèvement après un conflit. En ce qui concerne le sous-programme 2, l'un des résultats obtenus mis en évidence est l'amélioration de la prise en compte systématique des questions de genre, étant donné que tous les rapports de missions d'évaluation des besoins qui ont été établis comportaient une analyse par sexe et des recommandations tenant compte du genre. En ce qui concerne le sous-programme 3, des précisions sont données sur l'action menée pour intégrer le principe de l'égalité des genres dans les travaux du Conseil de sécurité, en application de la résolution [1325 \(2000\)](#).

B. Plan-programme et informations sur l'exécution des programmes (partie II)

22. Pour mieux refléter les buts fondamentaux de l'Organisation, énoncés au Chapitre premier de la Charte des Nations Unies, ainsi que les objectifs de développement durable récemment adoptés et les autres grands accords intergouvernementaux, le Secrétaire général a proposé d'affiner les cadres de résultats présentés dans la partie II de façon à rendre plus transparentes les informations relatives aux activités programmées et à renforcer l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne l'action à mener pour obtenir les résultats escomptés.
23. Comme suite à l'examen du rapport intitulé « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies : améliorer et simplifier la procédure de planification des programmes et d'établissement du budget » ([A/72/492/Add.1](#)), des coups de projecteur sont donnés sur quelque 600 résultats dans le projet de budget ; ces résultats ont trait à des domaines – couverts par telle ou telle entité du Secrétariat – dans lesquels des progrès ont été faits pendant l'exercice en cours ou devraient être faits au cours du nouvel exercice de façon à améliorer la situation des bénéficiaires visés par l'action menée. Près de 1 500 fonctionnaires des diverses entités ont participé à l'établissement des cadres de résultats à l'occasion de 30 ateliers consacrés à la gestion du changement ; ils ont été invités à recenser les domaines dans lesquels l'action menée répondrait le mieux aux besoins des bénéficiaires, qui illustreraient la contribution du Secrétariat aux progrès accomplis et pour lesquels

il serait possible de démontrer concrètement les progrès qui ont été faits, le tout formant un cadre de résultats solidement charpenté. Les représentants et représentantes des entités ont également été conviés à faire un bilan de la situation s'agissant de leur programme de travail, notamment pour ce qui était des difficultés rencontrées, et d'expliquer les solutions qui étaient envisagées pour aller de l'avant.

24. Des efforts considérables ont été faits pour améliorer la présentation des produits de sorte que la description soit plus complète et plus utile et que la nomenclature et les unités de mesure soient plus précises et harmonisées. La présentation des produits a été améliorée dans le projet de budget-programme pour 2020 et une comparaison est désormais faite sur trois ans. En outre, une unité de mesure standard est associée à chacune des sous-catégories : la comparaison à l'intérieur d'un programme ou entre programmes en est facilitée et l'application du principe de responsabilité en sort renforcée ; l'évolution des travaux du Secrétariat est clairement présentée, notamment les changements relatifs au nombre de produits, prévus et livrés, et accompagnée d'une explication des variations ou des écarts significatifs.
25. La méthode ayant servi à l'établissement du plan-programme et des informations relatives à l'exécution des programmes est fondée sur la terminologie définie dans la résolution 55/231 de l'Assemblée générale relative à la budgétisation axée sur les résultats et sur la circulaire du Secrétaire général intitulée « Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation » (ST/SGB/2018/3).
26. Les éléments ci-après figurent dans tous les cadres de résultats :
 - a) objectif ;
 - b) lien avec les buts des Nations Unies énoncés dans la Charte¹ ;
 - c) lien avec les objectifs de développement durable ;
 - d) coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018, exemples concrets à l'appui ;
 - e) exécution du programme en 2018, étayée par des mesures des résultats permettant de faire des comparaisons ;
 - f) coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020, y compris la stratégie à suivre, les difficultés rencontrées, les réponses, les résultats concrets et les mesures des résultats ;
 - g) mandats principaux et nouveaux mandats ;
 - h) produits retenus pour la période 2018-2020, avec indication des produits prévus et des produits livrés et une explication concernant les variations et les écarts significatifs.
 - i) facteurs externes, y compris les hypothèses budgétaires¹ ;
27. On trouvera dans le tableau 1 une description détaillée de chaque élément et des explications concernant la suite donnée aux demandes émanant des organes intergouvernementaux aux fins du renforcement de tel ou tel aspect de la méthode de budgétisation axée sur les résultats.
28. Comme suite à la résolution 72/266 A de l'Assemblée générale, tous les documents budgétaires comportent des informations concernant le plan-programme et l'exécution des programmes, ce qui permet de disposer d'une vue d'ensemble sur trois ans, de 2018 à 2020. Dans le cas des entités en cours de restructuration [chapitres 9 (Affaires économiques et sociales), 15 (Établissements humains), 18 (développement économique et social en Afrique), 29 (Services de gestion et d'appui)], le plan-programme pour 2020 suit la structure classique retenue pour 2020, mais une annexe est consacrée à l'exécution du programme tel qu'il était structuré en 2018.
29. Le Département des affaires économiques et sociales a été restructuré pour donner suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/299. Dans les rapports présentés à

¹ Cette information est donnée au niveau de l'entité.

l'Assemblée et au Conseil économique et social en juillet et décembre 2017 ([A/72/124-E/2018/3](#) et [A/72/684-E/2018/7](#)), le Secrétaire général a fait part aux États membres de son plan concernant le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 et exposé des idées relatives au renforcement et à la restructuration du Département. Celui-ci a réorganisé les travaux de ses sous-programmes pour mieux aider les États Membres et pour mieux s'acquitter de son mandat, comme décrit dans le chapitre 9.

30. En ce qui concerne le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), par sa décision 2019/209, le Conseil économique et social a autorisé le Secrétaire général à établir, à titre exceptionnel, le projet de budget-programme de cette entité pour 2020 en se fondant sur la nouvelle orientation stratégique présentée dans le projet de plan stratégique pour la période 2020-2025, sans préjudice de toute décision que lui-même et l'Assemblée générale pourraient prendre au sujet du rapport de l'Assemblée d'ONU-Habitat. Quatre objectifs interdépendants sont retenus dans le plan stratégique pour la période 2020-2025 et repris dans le chapitre 15 du projet de budget.

Descriptif des résultats

31. Le texte structuré qui accompagne les éléments constitutifs demeure le principal instrument d'un cadre de résultats solidement charpenté par lequel il est rendu compte des programmes, mais il est assorti d'informations plus complètes sur les mandats, les travaux de l'Organisation, les problèmes qui se posent, les enseignements tirés de l'expérience et les résultats ainsi que par des mesures des résultats portant sur les résultats obtenus et les résultats escomptés. Le descriptif de chaque résultat fait référence aux travaux menés par le Secrétariat, qu'il s'agisse des activités ou des produits, et à la manière dont ces travaux contribuent ou devraient contribuer au résultat ; il est également fait mention de réalisations concrètes qui vont dans le sens du résultat recherché. Sont également décrits le constat qui a été dressé, par exemple les enseignements qui ont été tirés de l'expérience, et la réponse qui sera apportée, sous forme d'une stratégie, pour aller de l'avant. Les descriptifs des résultats escomptés sont accompagnés de mesures des résultats qui permettront d'évaluer le chemin parcouru dans deux ans.
32. Les cadres de résultats ajoutent désormais une dimension qualitative aux informations quantitatives et incorporent enseignements tirés et résultats escomptés d'une façon telle que la valeur ajoutée par l'action de l'Organisation est tout de suite plus visible. Conformément aux orientations et aux demandes émanant des organes intergouvernementaux (voir le tableau 1), les directeurs et directrices de programme ont dressé une liste des résultats tangibles et concrets auxquels l'Organisation a contribué. Dans la pratique, ils ont été invités à évaluer les changements véritablement remarquables et les éléments qui permettaient d'obtenir des résultats tangibles du point de vue des bénéficiaires. La relation entre l'action de l'Organisation et les résultats est également expliquée dans le descriptif des résultats.

Tableau 1

Éléments constitutifs de la méthode de budgétisation axée sur les résultats

<i>Élément et définition</i>	<i>Orientations ou demandes émanant des organes intergouvernementaux</i>	<i>Suite donnée</i>
Mandat		
Directives fixées par l'organe intergouvernemental compétent dans une résolution ou une décision pour guider les travaux du Secrétariat	A/71/16 , par. 58 : des délégations ont demandé comment le Secrétariat prévoyait de se réinventer pour appuyer les programmes de transformation	Établissement de la liste des programmes de transformation (grands textes), correspondance avec les objectifs de développement durable, qui va au-delà de l'exercice budgétaire et systématisation de l'approche retenue pour la liste des mandats

Objectif^a

Situation souhaitable qu'est censé produire un processus dynamique visant à répondre dans un délai donné à certains besoins des utilisateurs finals spécifiés

1. Résolution 55/231, par. 10 et 11 ; A/65/16, par. 25 ; A/70/16, par. 42 : nécessité de continuer à améliorer les objectifs définis, notamment en vue de les axer davantage sur l'action et sur les résultats
2. Résolution 55/231, par. 8 ; A/70/16, par. 44 : les objectifs doivent être conformes aux buts de la Charte et aux mandats confiés par les organes délibérants

1. Passage en revue de tous les objectifs, notamment afin de mieux les axer sur l'action et les résultats
2. Examen et définition des objectifs, lien avec les buts de la Charte et examen des mandats confiés à l'Organisation par les organes délibérants

Corrélations

Lien entre l'objectif de tel ou tel sous-programme et tel ou tel objectif de développement durable ou tel ou tel programme de transformation

A/71/16, par. 58 : des délégations ont demandé comment le Secrétariat prévoyait de se réinventer pour appuyer les programmes de transformation

Établissement de la liste des programmes de transformation (grands textes) et correspondance avec les objectifs de développement durable, qui va au-delà de l'exercice budgétaire

Résultats et mesures des résultats^a

Évaluation de la mesure dans laquelle l'objectif a été atteint au cours de l'exercice budgétaire, en termes qualitatifs et quantitatifs

1. Résolution 71/6, par. 12 : les directeurs de programme sont encouragés à améliorer les aspects qualitatifs des indicateurs de succès
2. A/71/16, par. 61 : amélioration du lien entre les initiatives de gestion et les résultats
3. A/68/16, par. 33 : les objectifs et les informations sur les résultats gagneraient à être améliorés pour faire apparaître plus clairement les effets des activités exécutées
4. A/69/16, par. 50 : utilisation de meilleurs indicateurs, qui mettent l'accent sur les mandats ayant une incidence sur la vie des personnes et rôle des facteurs externes
5. A/63/16, par. 57 ; A/64/16, par. 80 à 82 : recommandations encourageant les directeurs de programme à prendre en considération les obstacles, les impératifs et les enseignements tirés ; à utiliser les enseignements tirés de l'expérience dans les activités de planification futures ; à examiner les conclusions et les recommandations et à y donner suite

1. Ajout d'indicateurs qualitatifs en complément des indicateurs quantitatifs de façon à affiner l'évaluation des résultats
2. Prise en considération, dans les descriptifs des résultats, de la contribution apportée par telle ou telle initiative de gestion à tel ou tel résultat
3. Les descriptifs des résultats indiquent clairement la contribution que les travaux de l'Organisation apportent aux résultats.
4. Les descriptifs donnent plus d'informations sur la contribution apportée par d'autres intervenants et sur le rôle des facteurs externes ; de nouveaux éléments, y compris des mesures des résultats, illustrent concrètement l'effet de l'action menée sur les populations
5. Les descriptifs des résultats mettent en évidence le constat qui a été établi et les enseignements qui ont été tirés de l'expérience, et suscitent des échanges de vues dès le début du processus de planification

Élément et définition	Orientations ou demandes émanant des organes intergouvernementaux	Suite donnée
<p>Produits^a</p> <p>Élément ou service final que l'exécution d'un programme ou d'un sous-programme permet de fournir aux utilisateurs finals. Il peut s'agir de rapports, de publications, de services de formation, de services de conférence, de services consultatifs, de services de rédaction ou de traduction et de services de sécurité, par exemple, qu'une activité doit avoir permis d'obtenir pour que les objectifs visés soient atteints</p>	<p>1. A/63/16, par. 28 : demande concernant les moyens d'améliorer le mécanisme de planification et de budgétisation pour le rendre à la fois plus simple et plus cohérent ; la nécessité de mettre davantage l'accent sur une véritable gestion axée sur les résultats ; la nécessité de moins s'appesantir sur la mesure des taux d'exécution des produits</p> <p>2. A/71/16, par. 26 : bon accueil réservé à une analyse axée sur les résultats et sur les produits</p>	<p>1. Descriptifs des résultats plus simples et plus utiles, processus de planification plus inclusif et maintien de l'analyse des écarts et des variations relatifs aux produits</p> <p>2. Renforcement de l'analyse consacrée aux produits, y compris les écarts et les variations dans le temps</p>
<p>Facteur externe^a</p> <p>Événement ou situation indépendante de la volonté des responsables d'une activité, qui influent néanmoins sur le succès ou l'échec de cette activité. Un facteur externe peut faire l'objet d'une hypothèse prévisionnelle ou prendre une forme imprévue</p>	<p>Résolution 55/231, par. 13 : les facteurs externes devraient être recensés de sorte que l'évaluation ne soit pas faussée par l'effet des facteurs externes imprévus</p>	<p>Des hypothèses de planification concrètes aident à recenser systématiquement les facteurs externes</p>

^a Il n'est pas proposé de modifier la définition des éléments dont il est question dans la circulaire du Secrétaire général publiée sous la cote [ST/SGB/2018/3](#) (Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation). La circulaire sera mise à jour ultérieurement pour tenir compte de tout nouvel élément.

33. À titre d'exemple, on trouvera deux descriptifs de résultat annotés dans les figures II et III.

Figure II

Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

(Exemple tiré du chapitre 6)

Réduire les risques de catastrophe grâce à l'espace : l'exemple de la République dominicaine

Les technologies spatiales, comme la télédétection pour l'observation de la Terre, les télécommunications par satellite et les systèmes mondiaux de navigation par satellite, tiennent une place dans la gestion des risques de catastrophe et les interventions d'urgence. Depuis qu'UN-SPIDER a été créé en 2006, le Bureau des affaires spatiales aide les pays à utiliser tous les types d'informations d'origine spatiale à toutes les étapes du cycle de la gestion des catastrophes (prévention, préparation, alerte précoce, intervention et reconstruction).

De 2010 à 2018, il s'est notamment employé, au côté du Gouvernement de la République dominicaine, à appliquer des solutions spatiales pour réduire les risques de catastrophe, renforçant les institutions du pays et apportant des conseils techniques sur la façon d'intégrer les informations d'origine spatiale dans ses activités. La République dominicaine subit régulièrement des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les ouragans et les tempêtes tropicales, qui provoquent des inondations, des glissements de terrain et des ondes de tempête, ce qui entraîne des pertes en vies humaines, des déplacements de population et des destructions de biens. Depuis 2016, le pays a connu trois ouragans dévastateurs : Matthew en 2016 et Irma et Maria en 2017.

Des résultats concrets

Les activités du Bureau ont permis d'obtenir notamment le résultat suivant : les sciences et techniques spatiales et leurs applications ont été intégrées au processus décisionnel des autorités chargées de la planification, et les organismes de secours, de sauvetage et d'intervention d'urgence ont pu mieux obtenir, quand il le fallait, des informations fiables et exactes. La République dominicaine est désormais en mesure d'obtenir des images satellite en temps réel lui permettant de dresser des cartes à l'intention des secouristes.

En pratique, le pays a, en juillet 2018, lancé le système national intégré d'information, un outil d'aide à la décision dans la réduction des risques de catastrophe et les interventions d'urgence, qui utilise les données d'origine spatiale pour analyser, visualiser et diffuser l'information. Capable de coordonner ses activités de planification et ses interventions en cas de catastrophe et de dresser elle-même les cartes dont elle a besoin, la République dominicaine est en mesure de réduire l'impact des catastrophes et pourra à l'avenir apporter un appui aux planificateurs et aux sauveteurs des pays voisins, en particulier Haïti.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.



Image en couleurs naturelles de l'ouragan Matthew au-dessus de la République dominicaine et d'Haïti en octobre 2016 © NASA

Le titre résume le résultat obtenu en 2018.

Un paragraphe introductif présente les travaux de l'Organisation et la contribution que celle-ci a apportée au résultat.

Le résultat est représenté sous forme visuelle.

Des exemples portant sur les activités menées et les produits livrés par l'Organisation en 2018 sont cités.

L'un des résultats auquel les produits de l'Organisation ont contribué est donné en exemple.

Des éléments concrets, quantitatifs ou qualitatifs, confirment que le résultat a été atteint.

Figure III

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

(Exemple tiré du chapitre 6)

Ouvrir à tous les portes de l'espace

En 2018, le Bureau a mené plusieurs activités visant à renforcer la coopération internationale dans le domaine spatial et à renforcer la capacité des pays d'utiliser les sciences et techniques spatiales et leurs applications en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Une réponse adaptée à la situation

La difficulté est, entre autres, de répondre aux demandes d'appui des États Membres, qui sont de plus en plus nombreux à souhaiter avoir un accès à l'espace, étant donné tout l'intérêt que présentent les solutions spatiales pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En réponse, en 2020, le Bureau s'emploiera, en partenariat avec la communauté spatiale mondiale, à faire croître le nombre de pays qui tirent parti des technologies spatiales, grâce à une initiative visant à offrir à tous un accès à l'espace, en particulier aux pays qui n'ont pas de programme spatial. Il organisera des ateliers et des activités de formation dans divers domaines des sciences et techniques spatiales ainsi que du droit de l'espace et des politiques spatiales, ce qui permettra aux pays d'avoir accès aux travaux de recherche scientifique les plus avancés pour la mise au point de leurs propres satellites, de façon à pouvoir mener des expériences en orbite et utiliser davantage et mieux les techniques spatiales aux fins du développement durable. Grâce à cette nouvelle initiative qui vise tout spécialement les pays en développement, le Bureau sera en mesure d'offrir aux pays davantage de possibilités d'accéder à l'espace, en exploitant les relations qu'il entretient avec la communauté spatiale, y compris le secteur privé, et en tirant mieux parti des initiatives antérieures.

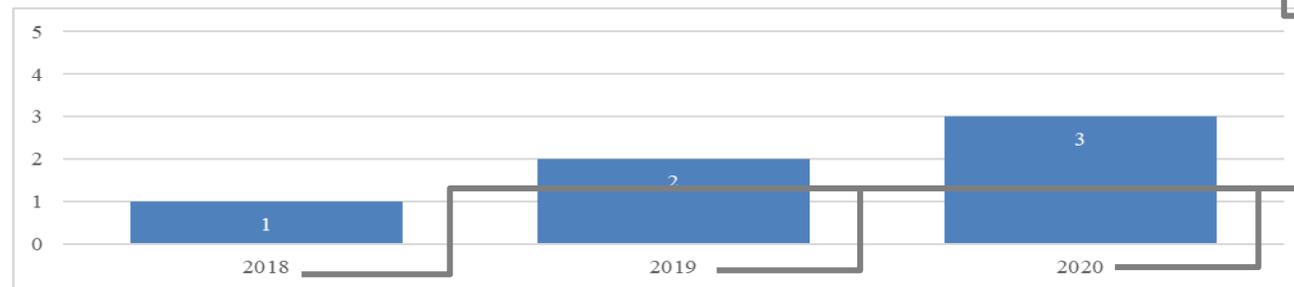
Des résultats concrets

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une augmentation du nombre de pays en développement ayant renforcé leur capacité d'utiliser les sciences et techniques spatiales et leurs applications.

Concrètement, si le résultat est atteint, davantage de pays auront lancé leur premier satellite avec l'appui de l'ONU (voir la figure ci-dessous), ce qui signifie qu'ils auront augmenté leurs capacités nationales de mise au point de satellites et seront devenus des puissances spatiales.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

Mesure des résultats : nombre de pays en développement ayant lancé leur premier satellite dans l'espace



Le titre résume l'un des résultats escomptés pour 2020.

Des exemples portant sur les activités menées et les produits livrés par l'Organisation en 2018 sont donnés.

Un constat est dressé dans le descriptif du résultat prévu, par exemple les enseignements tirés de telle ou telle situation.

En réponse, une stratégie est définie pour 2020 afin de maximiser l'efficacité des produits prévus.

L'un des résultats auquel les produits de l'Organisation devraient contribuer est donné en exemple.

Des éléments concrets qui permettront de confirmer que le résultat escompté a été atteint sont décrits.

L'unité de mesure qui permettra de rendre compte de l'exécution du programme deux ans plus tard est indiquée.

Les mesures des résultats se déclinent en chiffres effectifs pour 2018 et en chiffres cibles pour 2019 et 2020.

34. Tous chapitres confondus, ce sont plus de 600 descriptifs des résultats qui ont été établis, dont 468 rendent compte de l'ensemble de l'activité de l'Organisation et de la contribution que celle-ci apporte dans chacun des huit domaines prioritaires énumérés, pour les différents chapitres, dans le tableau 2.

Tableau 2
Nombre de descriptifs des résultats par domaine prioritaire²

<i>Domaine prioritaire</i>	<i>Titre et chapitre du budget</i>	<i>Nombre de descriptifs</i>
Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies	Titre IV : Coopération internationale pour le développement (chapitres 9, 10, 12, 15 et 17)	64
	Titre V : Coopération régionale pour le développement (chapitres 19 à 23)	140
	Titre XIII : Compte pour le développement (chapitre 35)	22
Maintien de la paix et de la sécurité internationales	Titre II : Affaires politiques (chapitres 3, 5 et 6)	132
Développement de l'Afrique	Titre IV : Coopération internationale pour le développement (chapitre 11)	32
	Titre V : Coopération régionale pour le développement (chapitre 18)	
Promotion des droits de l'homme	Titre VI : Droits de l'homme et affaires humanitaires (chapitre 24)	12
Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire	Titre VI : Droits de l'homme et affaires humanitaires (chapitres 25 à 27)	22
Promotion de la justice et du droit international	Titre III : Justice internationale et droit international (chapitres 7 et 8)	16
Désarmement	Titre II : Affaires politiques (chapitre 4)	10
Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations	Titre IV : Coopération internationale pour le développement (chapitre 16)	18

35. On trouvera dans les paragraphes qui suivent des exemples montrant comment les orientations générales formulées dans le plan-cadre sont transposées dans les chapitres du budget.
36. Dans le plan-cadre, le Secrétaire général explique que le Programme 2030 sert de cadre directeur de l'action que les États Membres doivent mener. Par exemple, considérant qu'il est impératif d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions pour parvenir au développement durable, l'Organisation aidera les États Membres à lutter contre la pauvreté multidimensionnelle et les inégalités. Cette aide est fournie aux niveaux mondial, régional et national. Ainsi, au niveau régional, les activités menées dans le cadre du sous-programme 3 (Intégration régionale et commerce) du chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) ont facilité l'établissement et l'utilisation d'un indice de pauvreté multidimensionnelle adapté aux particularités de la région arabe. Elles ont aidé les États arabes à s'investir davantage, comme en témoigne l'adoption par les ministres arabes des affaires sociales d'un cadre stratégique

² Le lien entre les domaines prioritaires et les titres et chapitres du budget est établi sur la base du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 (voir le tableau complémentaire 5).

visant à faciliter l'établissement d'une stratégie arabe de réduction de la pauvreté intégrant une perspective multidimensionnelle.

37. Dans le plan-cadre, le Secrétaire général signale que la prévention et le règlement pacifique des différends restent plus que jamais d'actualité, le nombre de pays qui sont en proie à des conflits violents est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été au cours des 30 dernières années. La primauté du politique sera la clef de voûte de la stratégie de l'Organisation des Nations Unies en matière de règlement des conflits [déclaration du Président du Conseil de sécurité datée du 14 mai 2018 (S/PRST/2018/10)]. Par exemple, l'Organisation continuera de privilégier la prévention des conflits et la pérennisation de la paix, tout en améliorant l'efficacité et la cohérence des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales et en appréhendant le pilier Paix et sécurité dans sa globalité. Dans le sous-programme 1 du chapitre 3 (Affaires politiques), il est envisagé que les efforts qui sont faits pour établir et appliquer des stratégies politiques régionales passent principalement par la nouvelle structure régionale. Dans la pratique, celle-ci devrait aider les organisations régionales et sous-régionales et les autres parties prenantes à rendre leur action plus cohérente.
38. Dans le plan-cadre, le Secrétaire général signale que le développement de l'Afrique continuera d'être une priorité pour l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la résolution 72/310 de l'Assemblée générale, l'ONU continuera d'apporter un appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et aidera à faire progresser la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans le chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique), l'évaluation du Centre africain pour la politique commerciale a permis de constater que si l'on pouvait encore élargir les modalités de partenariat, les interventions du Centre étaient déjà jugées utiles au développement du commerce sur l'ensemble du continent. Pour le sous-programme 2 (Intégration régionale et commerce), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) déterminera les modalités de collaboration qui la lieront aux laboratoires d'idées, aux milieux universitaires et à d'autres partenaires en vue de diversifier les sources de connaissances. La Banque africaine de développement s'appropriera davantage les activités prévues dans le sous-programme de façon à tirer le meilleur parti de la Zone de libre-échange continentale africaine nouvellement créée.
39. Dans le plan-cadre, le Secrétaire général signale que l'Organisation continuera d'aider les États Membres dans le domaine du développement progressif du droit international et de sa codification, notamment en les aidant à renforcer et promouvoir le cadre conventionnel international (résolution 73/210 de l'Assemblée générale). Par exemple, dans le sous-programme 6 du chapitre 8 (Affaires juridiques), il est expliqué que depuis l'adoption du régime conventionnel international en 1946, le cadre réglementaire connexe n'a été modifié que trois fois – en 1949, 1950 et 1978 – et n'est adapté ni aux progrès récents de l'informatique ni à l'augmentation du nombre de traités conclus. En réponse, pour 2020, l'Organisation prévoit de solliciter l'avis des États Membres et d'organiser plusieurs séries de consultations et des réunions d'information avec eux. Dans la pratique, ces activités devraient aboutir à un renforcement de la transparence et à l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire par les États membres en 2020.

Produits

40. La présentation des produits dans le projet de budget-programme pour 2020 reprend les améliorations amorcées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019. Le but est de donner plus d'informations sur les produits que l'Organisation livre aux bénéficiaires, de tendre vers plus de transparence et de renforcer l'application du principe de responsabilité.
41. Avec le nouveau budget-programme annuel, les informations relatives aux produits sont plus détaillées et plus systématisées. Les États Membres seront désormais en mesure de comparer prévisions et réalisations sur trois exercices budgétaires. Pour faciliter la comparaison dans le temps et entre chapitres, le Secrétariat a mis au point des unités de mesure standardisées pour les sous-catégories se prêtant à une quantification.

42. D'autres catégories et sous-catégories regroupent les produits qui ne peuvent pas être quantifiés. Autant certaines activités sont mesurables, à des degrés divers, autant d'autres échappent à toute quantification. Il s'agit notamment des bons offices, des consultations, des services de conseil et des activités de sensibilisation, des bases de données, des sites Web et des activités d'appui dans différents domaines, notamment les affaires politiques, les droits de la personne, les ressources humaines, le budget et les finances, la logistique, la justice interne et les activités de contrôle.
43. Pour faciliter les comparaisons dans le temps et entre chapitres, la nomenclature des produits a été appliquée uniformément, conformément au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, et simplifiée de sorte qu'elle ne comporte que deux niveaux : des catégories et des sous-catégories. Le changement de présentation vise à présenter les produits d'une manière simplifiée et plus cohérente et à faciliter l'examen de l'Assemblée générale.
44. Afin de mettre en évidence les changements intervenus dans les activités des entités émergeant au budget ordinaire et de renforcer l'application du principe de responsabilité pour chaque sous-programme, des explications sont données, au niveau des sous-catégories, pour les trois écarts ou variations les plus significatifs parmi ceux supérieurs à 5 %, ce qui permet de cerner les raisons à l'origine des changements.
45. On trouvera une liste de produits annotée dans la figure IV. La liste complète des catégories et sous-catégories de produits est reproduite à l'annexe I.

Figure IV
Produits retenus pour la période 2018-2020, par catégorie et sous-catégorie

(Exemple tiré du chapitre 6)

	2018 Produits prévus	2018 Produits livrés	2019 Produits prévus	2020 Produits prévus	
					Évolution dans le temps
Produits quantifiés					
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts					
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	70	137	70	95	Maintien de la quantification et présentation uniforme d'un chapitre à un autre
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	72	89	61	71	
Services de conférence et de secrétariat pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	12	14	12	14	Structure simple comportant cinq catégories, qui rendent compte de l'ensemble des travaux du Secrétariat
B. Création et transfert de connaissances					
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	37	44	38	42	
Publications (nombre de publications)	4	4	4	5	
Activités ou documentation techniques (nombre de documents)	17	45	17	39	Indication de l'unité de mesure de façon à éviter toute ambiguïté dans la quantification des produits et à faciliter la comparaison
Produits non quantifiés					
C. Activités de fond					
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause					
Bases de données et supports numériques					
D. Activités de communication					
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information					
Relations extérieures et relations avec les médias					
6. Principaux écarts et variations concernant les produits					
Écarts observés en 2018 entre prévisions et réalisations					
6.23	S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants et des services fonctionnels pour les réunions, l'écart tient principalement au fait qu'en raison de l'organisation de la conférence UNISPACE+50 qui s'est tenue en juin 2018, il a fallu traiter davantage de documents et mener davantage de consultations.				Analyse des raisons à l'origine de l'écart entre les chiffres prévus et les chiffres effectifs pour 2018
6.24	S'agissant des séminaires, ateliers et activités de formation, l'écart tient principalement aux facteurs suivants : tenue d'une activité de formation qui devait initialement avoir lieu en 2017 et qui avait été reportée à la demande du pays hôte ; tenue d'une table ronde sur l'initiative « L'espace pour les femmes » ; organisation d'une nouvelle activité de formation suite à la mise en place en 2018 d'un nouveau partenariat dans la région de l'Asie et du Pacifique.				
6.25	S'agissant de la documentation technique, l'écart s'explique principalement par le fait que les États Membres ont fait beaucoup de demandes d'immatriculation d'objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.				Analyse des raisons à l'origine de la variation entre les chiffres prévus pour 2020 et pour 2019
Variations entre les prévisions pour 2019 et pour 2020					
6.26	S'agissant de la documentation destinée aux organes délibérants et des services fonctionnels pour les réunions, la variation tient principalement au fait que, le programme « Espace 2030 » et son plan de mise en œuvre devant être arrêtés pour la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, il faudra traiter davantage de documents et mener davantage de consultations.				
6.27	S'agissant des séminaires, ateliers et activités de formation, la variation s'explique principalement par le nombre d'activités de formation qui devront être organisées en relation avec l'initiative « L'espace pour les femmes » et concernant l'utilisation des technologies spatiales dans la gestion des catastrophes.				
6.28	S'agissant de la documentation technique, la variation s'explique principalement par le fait que les États Membres devraient déposer davantage de demandes d'immatriculation, en raison de l'augmentation du nombre de satellites qu'il est prévu de lancer.				

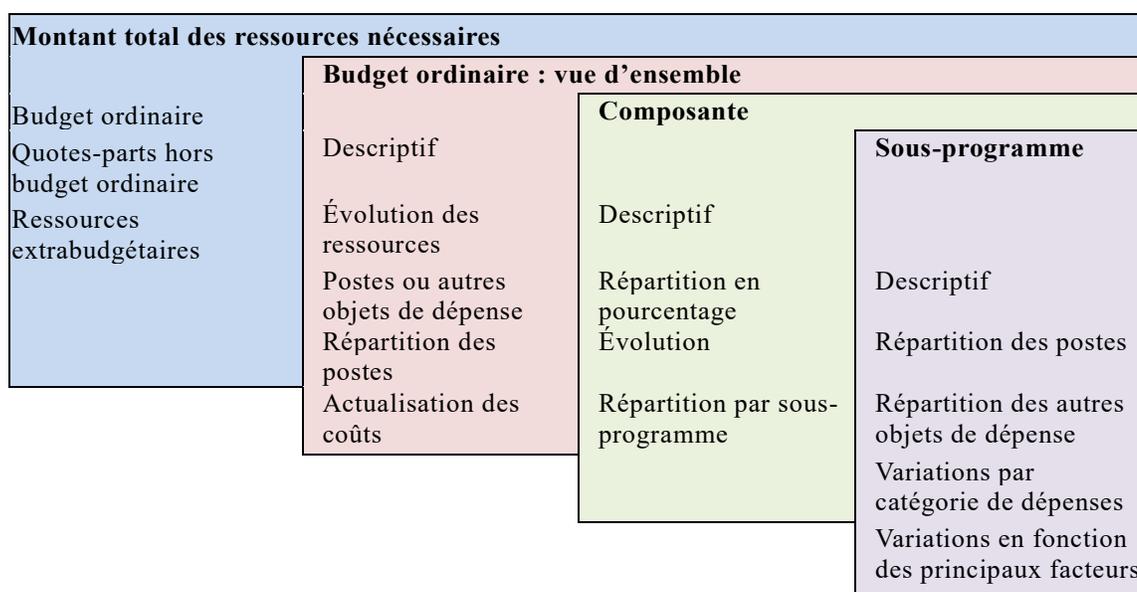
C. Postes et autres objets de dépense (partie III)

1. Structure et présentation

46. Pour donner suite à la recommandation formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/266 A](#), la présentation et la clarté des informations relatives aux postes et aux autres objets de dépense ont été améliorées. On trouvera dans la figure V ci-dessous les quatre principaux éléments constituant la partie chiffrée pour chaque chapitre : a) montant total des ressources nécessaires ; b) budget ordinaire : vue d'ensemble ; c) ressources par composante (organes directeurs, direction exécutive et administration, programme de travail et appui au programme) ; d) ressources par sous-programme.

Figure V

Ressources : principaux éléments et séquençement



a) Montant total des ressources nécessaires

47. La présentation des ressources a été améliorée : on trouvera dans chaque chapitre une vue d'ensemble des ressources proposées, réparties par source de financement et par sous-programme, comme le montre la figure VI.

b) Budget ordinaire : vue d'ensemble

48. Un tableau accompagné d'un descriptif illustre l'évolution des ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire et le montant des dépenses effectives pour 2018.

c) Ressources par composante

49. Pour chaque composante sont données des informations sur les dépenses effectives pour 2018 et l'évolution des ressources entre 2019 et 2020, ainsi que sur les principaux facteurs à l'origine de cette évolution, sur le pourcentage des ressources du budget ordinaire consacré à la composante et sur la répartition des ressources par sous-programme, comme le montre la figure VII.

d) Ressources par sous-programme

50. Pour chaque sous-programme sont données des informations sur les dépenses effectives pour 2018 et l'évolution des ressources entre 2019 et 2020 ainsi que sur les principaux facteurs à l'origine de cette évolution. Les principaux facteurs sont les suivants : a) les ajustements techniques, qui couvrent le non-renouvellement de crédits et la budgétisation des postes créés en 2018-2019 pour lesquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué ; b) les nouveaux mandats et mandats élargis ; c) les autres changements, notamment ceux qui sont à l'initiative du Secrétaire général, les rééquilibrages proposés à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres et les réductions prévues. Chaque changement s'accompagne d'une analyse des variations.
51. Outre la répartition des ressources par grande catégorie de dépenses (postes ou autres objets de dépense), on trouvera dans le nouveau projet de budget-programme la répartition des postes par catégorie de personnel ainsi que des graphiques représentant la répartition des postes par classe, la répartition des ressources entre les postes et les autres objets de dépense et la répartition des ressources autres que celles affectées aux postes par catégorie de dépenses (voir la figure VIII).
52. On trouvera en outre, pour chaque sous-programme, un diagramme à barres présentant les variations, par catégorie de dépenses, concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, ce qui devrait faciliter la tâche de l'Assemblée générale (voir la figure IX). Les explications relatives aux variations sont regroupées en fonction des facteurs principaux (ajustements techniques, nouveaux mandats et mandats élargis et autres changements).
53. On trouvera également dans le projet de budget-programme le montant effectif et le montant estimatif des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires.

Figure VI
Montant total des ressources nécessaires

(Exemple tiré du chapitre 30)

2020 en chiffres

Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
 20,8 millions de dollars : montant total des ressources nécessaires 17,7 millions de dollars pour les postes 3,1 millions de dollars pour les autres objets de dépense	 29,9 millions de dollars : montant total des ressources nécessaires 24,8 millions de dollars pour les postes 5,1 millions de dollars pour les autres objets de dépense	 10,8 millions de dollars : montant total des ressources nécessaires 7,5 millions de dollars pour les postes 3,3 millions de dollars pour les autres objets de dépense
 34 % du montant total des ressources	 49 % du montant total des ressources	 17 % du montant total des ressources
 0,2 million de dollars : augmentation par rapport à 2019	 0,2 million de dollars : augmentation par rapport à 2019	 Montant total inchangé par rapport à 2019
 114 postes 85 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur 29 agents des services généraux et des catégories apparentées	 138 postes 109 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur 29 agents des services généraux et des catégories apparentées	 42 postes 32 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur 10 agents des services généraux et des catégories apparentées

Note : Avant actualisation des coûts.

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2019 (crédits ouverts)	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Variation	2019 (estimations)	2020 (prévisions)	Variation	2019 (estimations)	2020 (prévisions)	Variation	2019 (estimations)	2020 (prévisions)	Variation
Ressources financières												
Direction exécutive et administration	1 505,2	1 505,2	–	–	–	–	–	–	–	1 505,2	1 505,2	–
Programme de travail												
1. Audit interne	8 372,9	8 372,9	–	16 455,7	16 570,2	114,5	10 453,9	10 453,9	–	35 282,5	35 397,0	114,5
2. Inspection et évaluation	3 890,0	3 890,0	–	1 894,8	1 992,1	97,3	–	–	–	5 784,8	5 882,1	97,3
3. Investigations	5 447,3	5 689,4	242,1	10 602,4	10 673,1	70,7	376,4	376,4	–	16 426,1	16 738,9	312,8
Total partiel (programme de travail)	17 710,2	17 952,3	242,1	28 952,9	29 235,4	282,5	10 830,3	10 830,3	–	57 493,4	58 018,0	524,6
Appui au programme	1 353,7	1 353,7	–	732,8	674,7	(58,1)	–	–	–	2 086,5	2 028,4	(58,1)
Total	20 569,1	20 811,2	242,1	29 685,7	29 910,1	224,4	10 830,3	10 830,3	–	61 085,1	61 551,6	466,5
Postes												
Direction exécutive et administration	8	8	–	–	–	–	–	–	–	8	8	–
Programme de travail												
1. Audit interne	44	44	–	75	83	8	42	42	–	160	169	9
2. Inspection et évaluation	22	22	–	7	9	2	–	–	–	29	31	2
3. Investigations	33	33	–	43	42	(1)	–	–	–	76	75	(1)
Total partiel (programme de travail)	99	99	–	125	134	9	42	42	–	265	275	10
Appui au programme	7	7	–	4	4	–	–	–	–	11	11	–
Total	114	114	–	129	138	9	42	42	–	284	294	10

Informations sur :

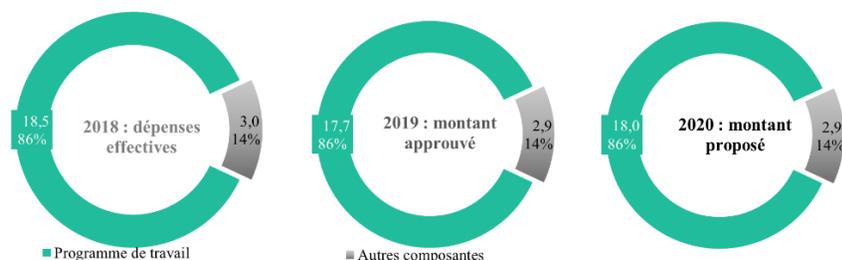
- le budget ordinaire
- les quotes-parts hors budget ordinaire
- les ressources extrabudgétaires

Figure VII Ressources par composante

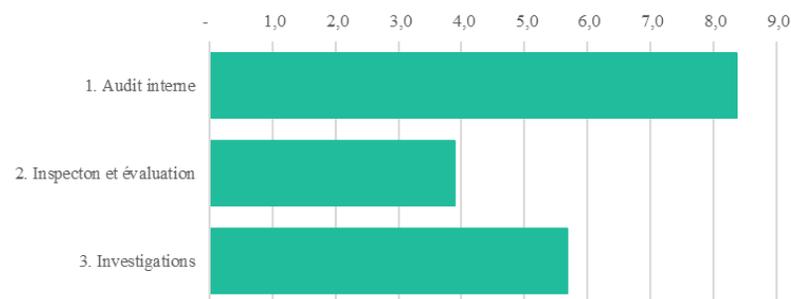
(Exemple tiré du chapitre 30)

A. Évolution des ressources par rapport au montant du budget ordinaire B. Répartition des ressources par sous-programme et composante

(En millions de dollars des États-Unis)



(En millions de dollars des États-Unis)



C. Évolution des ressources financières et des postes en fonction des facteurs principaux

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par sous-programme									
1. Audit interne	8 902,4	8 372,9	–	–	–	–	–	8 372,9	
2. Inspection et évaluation	4 164,5	3 890,0	–	–	–	–	–	3 890,0	
3. Investigations	5 387,3	5 447,3	–	–	242,1	242,1	4,4	5 689,4	
Total	18 454,2	17 710,2	–	–	242,1	242,1	1,4	17 952,3	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	16 314,7	15 342,3	–	–	6,9	6,9	–	15 349,2	
Autres objets de dépense	2 139,5	2 367,9	–	–	235,2	235,2	9,9	2 603,1	
Total	18 454,2	17 710,2	–	–	242,1	242,1	1,4	17 952,3	
Postes, par sous-programme									
1. Audit interne		44	–	–	–	–	–	44	
2. Inspection et évaluation		22	–	–	–	–	–	22	
3. Investigations		33	–	–	–	–	–	33	
Total		99	–	–	–	–	–	99	

La présentation des ressources par composante met en avant :

- le pourcentage des ressources du budget ordinaire consacré à la composante ;
- la répartition des ressources par sous-programme dans la composante ;
- l'évolution des ressources financières et des postes en fonction des principaux facteurs.

Figure VIII Ressources par sous-programme

(Exemple tiré du chapitre 30)

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	5 004,0	5 015,2	–	–	6,9	6,9	0,1	5 022,1	
Autres objets de dépense	383,3	432,1	–	–	235,2	235,2	54,4	667,3	
Total	5 387,3	5 447,3	–	–	242,1	242,1	4,4	5 689,4	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8	
Total		33	–	–	–	–	–	33	

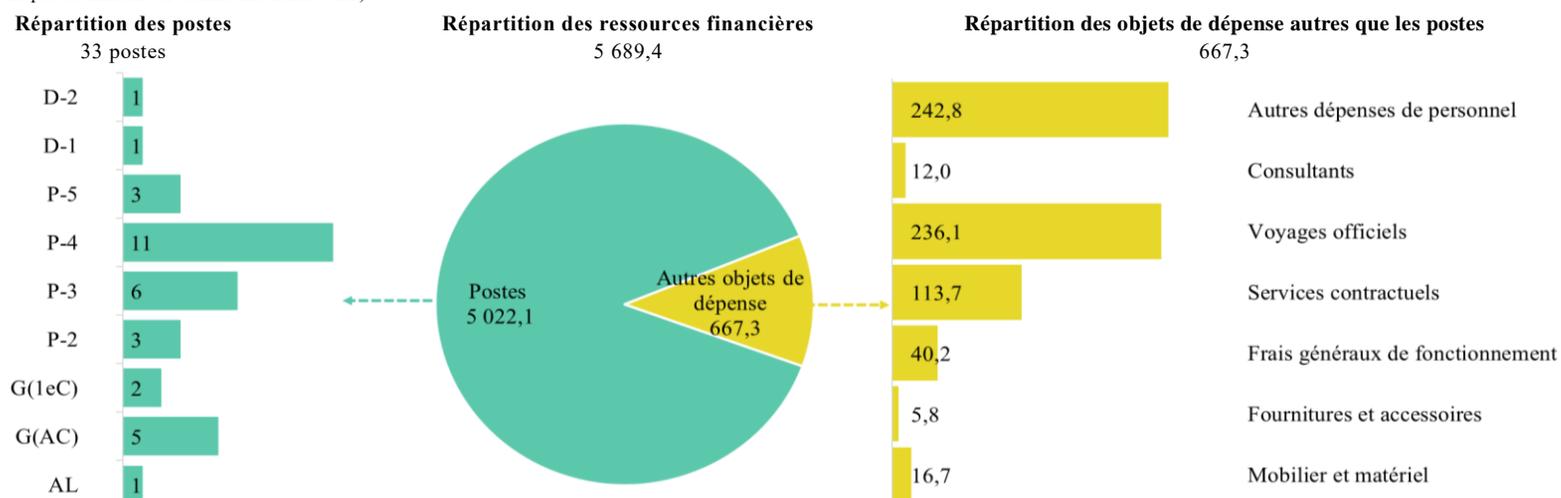
La répartition des objets de dépense autres que les postes est présentée dans le diagramme à barres situé sur la droite

La répartition des ressources financières (postes et autres objets de dépense) est présentée dans le diagramme en secteurs

La répartition des postes est présentée dans le diagramme à barres situé sur la gauche

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



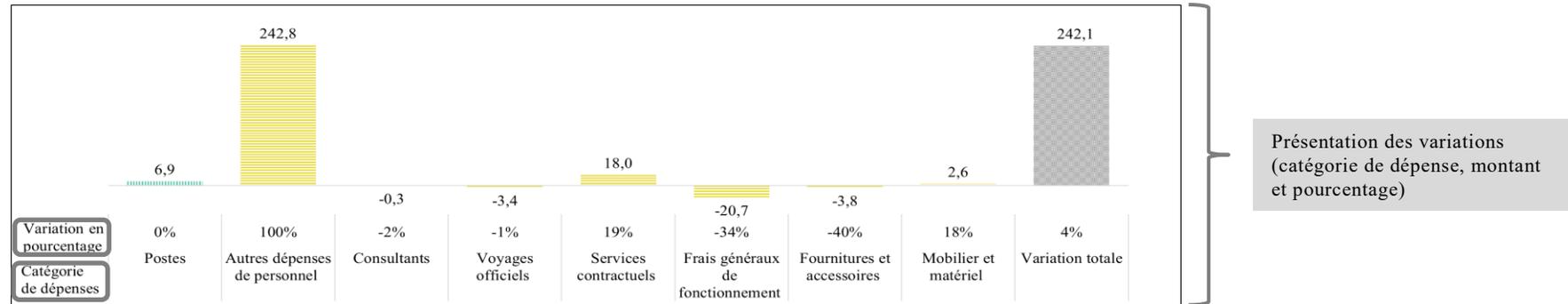
Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; G(1^{re}C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Figure IX Ressources par sous-programme - analyse des variations

(Exemple tiré du chapitre 30)

Sous-programme 3 : variations concernant les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)



Présentation des variations
(catégorie de dépense, montant et pourcentage)

La variation de 242 100 dollars tient aux facteurs suivants :

Autres changements :

- Le transfert d'un poste de fonctionnaire chargé de la formation (P-4) du Bureau des investigations de Vienne au Bureau des investigations de New York en vue de tirer parti des effets de synergie avec différents partenaires de formation en poste à New York ;
- Le transfert, du Bureau des investigations de New York au Bureau des investigations de Nairobi, d'un poste d'enquêteur principal (P-5) dont la ou le titulaire serait Chef du Bureau, compte tenu de l'augmentation de la charge de travail et de la nécessité de renforcer la gestion du Bureau de Nairobi ;
- La création de trois emplois de temporaire d'enquêteur (1 P-4 et 2 P-3) au Bureau des investigations de Vienne, compte tenu de l'augmentation de la charge de travail relative aux affaires de harcèlement sexuel. En 2018, le nombre de cas de harcèlement sexuel signalés à la Division des investigations a quadruplé (80 cas) et le nombre d'investigations a sextuplé (42 investigations). Alors qu'il existe, à New York et à Nairobi, six postes d'enquêteur dont les titulaires s'occupent des affaires de harcèlement sexuel et qui sont financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire, aucune ressource n'est actuellement consacrée aux enquêtes afférentes à ce type d'affaires au Bureau des investigations de Vienne ou dans tout autre lieu d'affectation en Europe. Pourtant, environ un tiers du nombre total de cas de harcèlement sexuel se produit dans la zone de compétence de ce bureau. La création des trois emplois de temporaire proposés permettrait à la Division de traiter, à tout moment, l'équivalent de 12 à 15 enquêtes supplémentaires et d'accroître sensiblement les moyens dont elle dispose pour faire face à toute multiplication des plaintes pour harcèlement sexuel.

Les explications relatives aux variations sont regroupées en fonction des principaux facteurs.

Un paragraphe porte sur les ressources extrabudgétaires et les quotes-parts hors budget ordinaire.

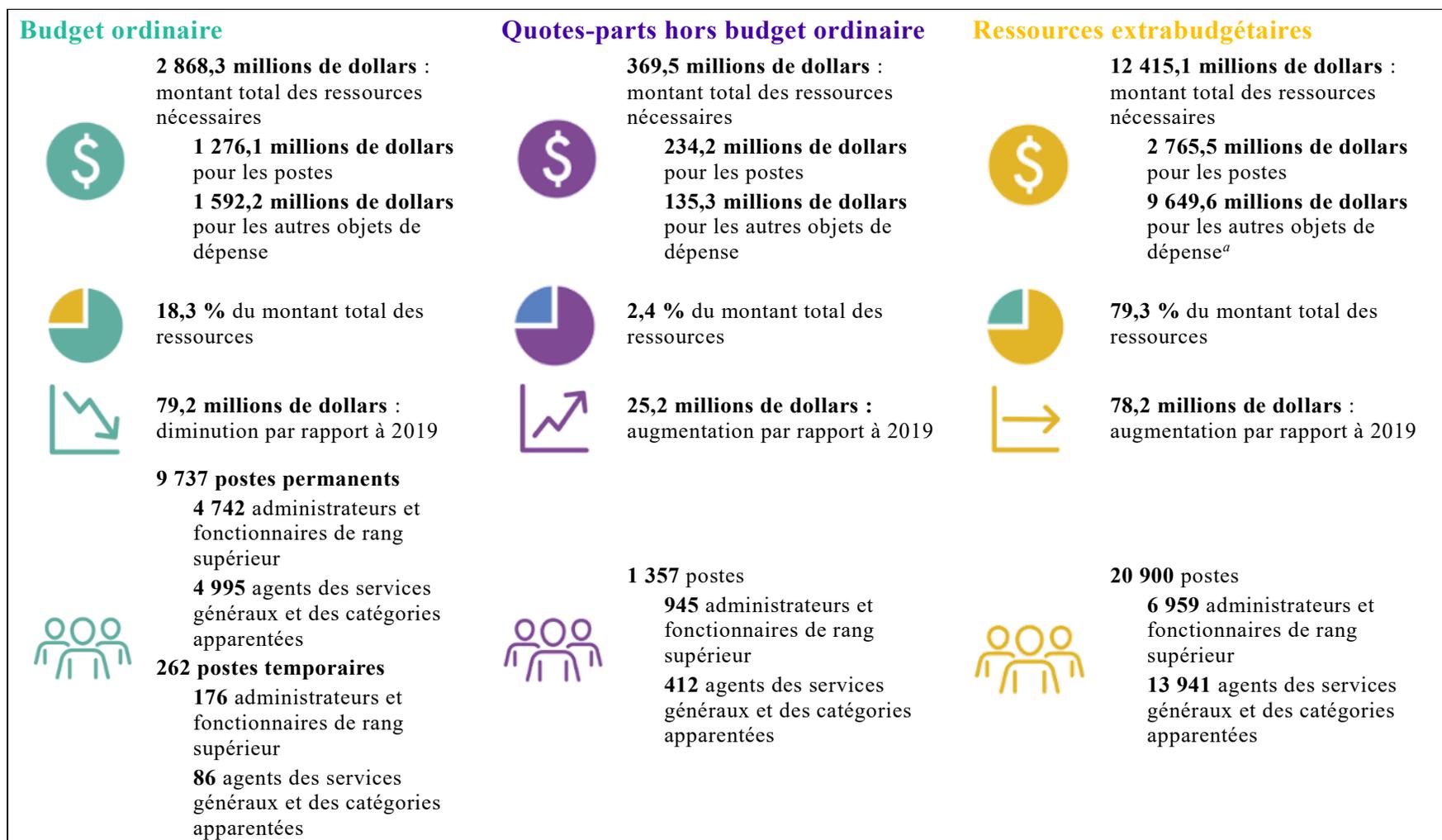
Le sous-programme sera également financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 10 673 100 dollars, qui permettront de couvrir les dépenses afférentes à 42 postes et les dépenses autres que les postes, et de ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 376 400 dollars, qui serviront à régler les dépenses autres que les postes. Le montant demandé permettra de financer l'appui aux activités d'enquête concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le recouvrement des coûts auprès des fonds et programmes et les contributions volontaires versées au fonds d'affectation spéciale du BSCI en vue d'améliorer les compétences professionnelles en matière de contrôle interne. L'augmentation de 70 700 dollars des quotes-parts hors budget ordinaire et la suppression d'un poste s'expliquent par les changements qu'il est proposé d'apporter au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

2. Méthode

54. L'évolution entre les ressources proposées pour 2020 et les crédits ouverts pour 2019 est calculée sur la base de la part pour 2019 du crédit révisé approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions [73/280](#) A à C au titre de l'exercice biennal 2018-2019.
55. En application de la méthode actuelle, le montant de l'actualisation des coûts fait l'objet d'une première estimation dans le projet de budget-programme pour 2020 et sera réévalué dans le rapport sur les prévisions révisées, qui sera présenté à l'Assemblée générale pour examen en décembre 2019. Si le montant total des dépenses engagées en 2020 dépassait le montant approuvé au budget, du fait d'un dépassement des crédits ouverts au titre des postes (variation du taux de vacance, des coûts standard, du taux d'inflation et des taux de change), le Secrétaire général demanderait l'ouverture d'un crédit supplémentaire en se fondant sur le montant final des dépenses consacrées aux programmes, sur le tableau d'effectifs approuvé par l'Assemblée et sur les dépenses effectives liées aux postes. Ce crédit supplémentaire serait demandé dans le rapport sur l'exécution du budget qui sera publié à la suite de la clôture de l'exercice budgétaire de 2020. (Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé la publication d'un tel rapport au paragraphe 58 de son rapport paru sous la cote [A/72/7/Add.24](#), et l'Assemblée a souscrit à cette recommandation au paragraphe 3 de sa résolution [72/266](#) A).

3. Montant total des ressources nécessaires pour 2020

56. On trouvera dans la figure X et les tableaux 3 et 4 des informations sur les ressources financières et les postes nécessaires pour 2020, répartis entre le budget ordinaire, les quotes-parts hors budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires qu'il est prévu de recevoir.



^a Il est tenu compte des ressources extrabudgétaires des missions politiques spéciales dans les ressources autres que celles affectées aux postes.

Tableau 3
Ressources financières, par titre du budget et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
		<i>2019 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Ressources financières													
Titre I	Politiques, direction et coordination d'ensemble	399 776,8	394 500,6	(5 276,2)	9 504,0	9 465,8	(38,2)	375 026,7	367 615,9	(7 410,8)	784 307,5	771 582,3	(12 725,2)
Titre II	Affaires politiques	784 136,7	770 979,4	(13 157,3)	91 513,6	95 617,8	4 104,2	193 445,2	195 601,4	2 156,2	1 069 095,5	1 062 198,6	(6 896,9)
Titre III	Justice internationale et droit international	62 039,7	84 787,9	22 748,2	3 811,7	3 832,2	20,5	26 888,3	9 350,5	(17 537,8)	92 739,7	97 970,6	5 230,9
Titre IV	Coopération internationale pour le développement	243 637,7	242 794,3	(843,4)	–	–	–	1 573 106,7	1 633 773,7	60 667,0	1 816 744,4	1 876 568,0	59 823,6
Titre V	Coopération régionale pour le développement	297 877,5	296 849,7	(1 027,8)	–	–	–	89 381,2	80 523,0	(8 858,2)	387 258,7	377 372,7	(9 886,0)
Titre VI	Droits de l'homme et affaires humanitaires	200 331,1	183 147,5	(17 183,6)	2 151,1	2 250,1	99,0	9 840 852,6	9 897 708,5	56 855,9	10 043 334,8	10 083 106,1	39 771,3
Titre VII	Communication globale	91 893,1	91 416,2	(476,9)	736,1	771,4	35,3	8 410,5	8 410,5	–	101 039,7	100 598,1	(441,6)
Titre VIII	Services communs d'appui	304 603,8	294 906,9	(9 696,9)	193 295,3	212 816,7	19 521,4	196 827,8	191 518,8	(5 309,0)	694 726,9	699 242,5	4 515,5
Titre IX	Contrôle interne	20 569,1	20 811,2	242,1	29 685,7	29 910,1	224,4	10 830,3	10 830,3	–	61 085,1	61 551,6	466,5
Titre X	Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	72 247,4	79 110,6	6 863,2	10 448,8	11 113,4	664,6	5 751,2	5 751,2	–	88 447,4	95 975,2	7 527,8
Titre XI	Dépenses d'équipement	73 004,6	16 187,4	(56 817,2)	–	–	–	–	–	–	73 004,6	16 187,4	(56 817,2)
Titre XII	Sûreté et sécurité	121 062,6	117 740,8	(3 321,8)	3 183,6	3 751,4	567,8	16 306,6	13 977,7	(2 328,9)	140 552,8	135 469,9	(5 082,9)
Titre XIII	Compte pour le développement	14 199,4	14 199,4	–	–	–	–	–	–	–	14 199,4	14 199,4	–
Titre XIV	Contributions du personnel	262 099,0	260 874,2	(1 224,8)	–	–	–	–	–	–	262 099,0	260 874,2	(1 224,8)
Total		2 947 478,5	2 868 306,1	(79 172,4)	344 329,9	369 528,9	25 199,0	12 336 827,1	12 415 061,5	78 234,4	15 628 635,5	15 652 896,5	24 261,0

Tableau 4
Postes, par titre du budget et par source de financement

(En nombre de postes)

		<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
		<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2019 (estimations)</i>	<i>2020 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Ressources financières													
Titre I	Politiques, direction et coordination d'ensemble	1 926	1 875	(51)	20	20	–	1 298	1 297	(1)	3 244	3 192	(52)
Titre II	Affaires politiques	796	794	(2)	487	488	1	235	285	50	1 518	1 567	49
Titre III	Justice internationale et droit international	260	382	122	19	19	–	85	25	(60)	364	426	62
Titre IV	Coopération internationale pour le développement	1 308	1 297	(11)	–	–	–	1 936	2 029	93	3 244	3 326	82
Titre V	Coopération régionale pour le développement	1 884	1 877	(7)	–	–	–	277	285	8	2 161	2 162	1
Titre VI	Droits de l'homme et affaires humanitaires	647	647	–	8	11	3	16 206	16 201	(5)	16 861	16 859	(2)
Titre VII	Communication globale	698	692	(6)	4	4	–	11	11	–	713	707	(6)
Titre VIII	Services communs d'appui	1 297	1 292	(5)	661	661	–	658	667	9	2 616	2 620	4
Titre IX	Contrôle interne	114	114	–	129	138	9	42	42	–	285	294	9
Titre X	Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titre XI	Dépenses d'équipement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titre XII	Sûreté et sécurité	1 041	1 029	(12)	16	16	–	58	58	–	1 115	1 103	(12)
Titre XIII	Compte pour le développement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titre XIV	Contributions du personnel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total		9 971	9 999	28	1 344	1 357	13	20 806	20 900	94	32 121	32 256	135

4. Budget ordinaire : vue d'ensemble

57. Le montant des ressources proposées pour 2020 s'élève à 2 868,3 millions de dollars avant actualisation des coûts, ce qui représente une diminution de 79,2 millions de dollars (2,7 %) par rapport au montant, en termes réels, du crédit ouvert pour 2019. Un montant supplémentaire de 71,6 millions de dollars est prévu pour l'actualisation préliminaire, ce qui signifie que le montant total demandé est de 2 939,9 millions de dollars, soit 0,3 % de moins que le crédit ouvert pour 2019. Par ailleurs, un montant de 643,9 millions de dollars est demandé pour les missions politiques spéciales et inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques), comme indiqué dans les rapports du Secrétaire général (A/74/6 (Sect. 3) et Add.1 à 6).
58. Le montant des recettes pour 2020 est estimé à 287,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3,2 millions de dollars (1,1 %) par rapport au montant estimé pour 2019 (284,7 millions de dollars).
59. Le montant proposé permettra à l'Organisation d'exécuter ses mandats dans leur intégralité et de manière efficace. Il convient de noter les points suivants :
- a) l'appui apporté à la réalisation des objectifs de développement durable est renforcé : des ressources supplémentaires d'un montant de 3,3 millions de dollars ont été demandées pour financer des projets de coopération technique et le Département des affaires économiques et sociales a été restructuré, ce qui devrait lui permettre de mettre en œuvre ses programmes de fond de manière intégrée et cohérente et ainsi de renforcer l'efficacité, l'efficience, l'application du principe de responsabilité et la coordination, en application de la résolution 70/299 de l'Assemblée générale ;
 - b) des ressources d'un montant de 18,2 millions de dollars ont été demandées pour de nouveaux mandats et des mandats élargis, en application de résolutions adoptées par l'Assemblée, le Conseil de sécurité, le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social (voir le tableau 8) ;
 - c) des ressources d'un montant de 17,8 millions de dollars ont été demandées pour le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables ;
 - d) des ressources d'un montant de 2,4 millions de dollars ont été demandées pour la formation et le perfectionnement du personnel ; en effet, comme suite aux mesures de décentralisation et de délégation de pouvoirs décisionnels, il faut mettre en place de nouveaux programmes de formation et de certification pour doter les membres du personnel des moyens nécessaires pour exercer leurs nouvelles responsabilités ;
 - e) à l'issue d'un examen des ressources, il a été procédé à une réduction d'un montant de 59,2 millions de dollars qui n'empêchera pas l'Organisation d'exécuter ses mandats dans leur intégralité et de manière efficace (voir le tableau 9).
60. La figure XI illustre les principaux facteurs de changement, et les changements qui en résultent sont ensuite présentés par titre du budget dans le tableau 5 ci-dessous.

Figure XI
Changements en fonction des principaux facteurs

(En millions de dollars des États-Unis)

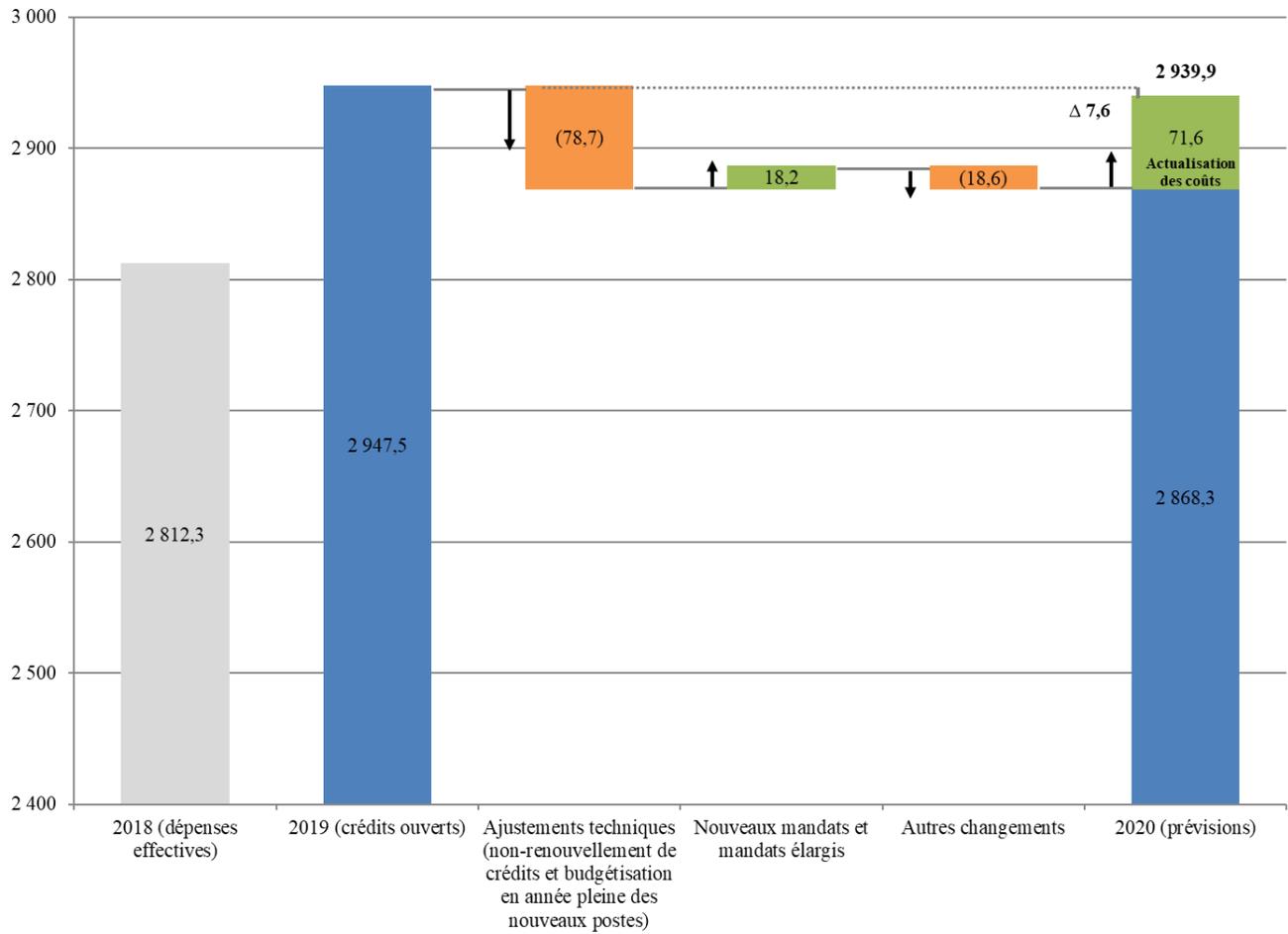


Tableau 5
Changements, par titre du budget

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					Total Pourcentage	Total (avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions)
			Ajustements techniques (non-renouvellement de crédits et budgétisation en année pleine des nouveaux postes)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage				
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	368 674,9	399 776,8	(4 220,5)	6 174,8	(7 230,5)	(5 276,2)	(1,3)	394 500,6	11 903,9	406 404,5	
II. Affaires politiques	724 382,6	784 136,7	(541,5)	8 116,7	(20 732,5)	(13 157,3)	(1,7)	770 979,4	4 876,1	775 855,5	
III. Justice internationale et droit international	61 677,8	62 039,7	2 359,3	1 260,6	19 128,3	22 748,2	36,7	84 787,9	2 407,9	87 195,8	
IV. Coopération internationale pour le développement ^a	243 399,6	243 637,7	439,1	537,2	(1 819,7)	(843,4)	(0,3)	242 794,3	10 613,5	253 407,8	
V. Coopération régionale pour le développement	278 120,3	297 877,5	(2 094,7)	–	1 066,9	(1 027,8)	(0,3)	296 849,7	12 822,9	309 672,6	
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	203 453,2	200 331,1	(14 690,2)	501,3	(2 994,7)	(17 183,6)	(8,6)	183 147,5	6 020,1	189 167,6	
VII. Communication globale	91 402,8	91 893,1	(180,8)	1 189,1	(1 485,2)	(476,9)	(0,5)	91 416,2	3 358,2	94 774,4	
VIII. Services communs d'appui	103 084,4	304 603,8	(9 739,2)	172,2	(129,9)	(9 696,9)	(3,2)	294 906,9	9 198,3	304 105,2	
IX. Contrôle interne	21 428,6	20 569,1	–	–	242,1	242,1	1,2	20 811,2	851,6	21 662,8	
X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	83 975,3	72 247,4	(54,9)	–	6 918,1	6 863,2	9,5	79 110,6	3 429,0	82 539,6	
XI. Dépenses d'équipement	36 239,4	73 004,6	(49 440,8)	–	(7 376,4)	(56 817,2)	(77,8)	16 187,4	404,3	16 591,7	
XII. Sûreté et sécurité	125 352,1	121 062,6	(1 159,9)	–	(2 161,9)	(3 321,8)	(2,7)	117 740,8	3 047,3	120 788,1	
XIII. Compte pour le développement	14 199,4	14 199,4	–	–	–	–	–	14 199,4	–	14 199,4	
XIV. Contributions du personnel	258 900,1	262 099,0	583,6	230,8	(2 039,2)	(1 224,8)	(0,5)	260 874,2	2 669,6	263 543,8	
Total	2 614 290,5	2 947 478,5	(78 740,5)	18 182,7	(18 614,6)	(79 172,4)	(2,7)	2 868 306,1	71 602,7	2 939 908,8	

^a Ne sont pas englobées dans le montant des dépenses effectives de 2018 (2 614 millions de dollars) les dépenses engagées au titre des anciens chapitres qui relevaient du Département de la gestion, à savoir les chapitres 29A à 29E, et de la partie de l'ancien chapitre 5 qui concernait le Département de l'appui aux missions. Le montant total des dépenses de 2018 s'élève à 2 812 millions de dollars.

61. On trouvera ci-dessous des informations complémentaires sur les principaux facteurs de changement.

Ajustements techniques (réduction nette de 78,7 millions de dollars)

62. La réduction nette de 78,7 millions de dollars tient au non-renouvellement de crédits et à la révision de la part des ressources nécessaires pour les activités cofinancées imputée au budget ordinaire (89,3 millions de dollars), qui sont partiellement contrebalancés par un montant de 10,6 millions de dollars lié à la budgétisation en année pleine des 130 postes qui ont été créés en 2019 et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué.
63. Des crédits ouverts en 2019, d'un montant de 89,3 millions de dollars, ne seront pas renouvelés en 2020. L'Assemblée générale les avait approuvés lorsqu'elle avait examiné le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2019-2019, puis à l'occasion de l'examen de divers rapports à ses soixante-douzième et soixante-treizième sessions. Le tableau 6 montre la répartition, par titre du budget, des réductions découlant du non-renouvellement de ces dépenses, assortie d'une description.

Tableau 6

Répartition, par titre du budget, des réductions prévues dans le projet de budget-programme pour 2020 qui découlent du non-renouvellement de crédits ouverts pour 2019

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Réduction prévue pour 2020</i>	<i>Description</i>
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	(5,9)	Dépenses non renouvelables approuvées au titre des services de conférence dans divers états des incidences sur le budget-programme, essentiellement
II. Affaires politiques	(0,8)	Dépenses non renouvelables liées au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire et au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace, essentiellement
III. Justice internationale et droit international	(1,4)	Dépenses non renouvelables liées au Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, essentiellement
IV. Coopération internationale pour le développement	(0,3)	Dépenses liées aux activités préparatoires du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, essentiellement
V. Coopération régionale pour le développement	(2,3)	Dépenses non renouvelables liées à la gestion de projets de travaux à l'Africa Hall de la CEA, au projet de mise aux normes parasismiques de la CESAP et aux projets de construction pluriannuels menés à la CEPALC, essentiellement
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	(15,6)	Dépenses non renouvelables découlant des décisions du Conseil des droits de l'homme, essentiellement
VII. Communication globale	(0,2)	Dépenses non renouvelables liées aux services contractuels nécessaires pour la conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, pour la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la tuberculose et pour la conférence sur l'élimination du racisme, essentiellement
VIII. Services communs d'appui	(12,1)	Dépenses non renouvelables liées à la gestion souple de l'espace de travail et à la part des ressources nécessaires pour le projet Umoja imputée au budget ordinaire, essentiellement

	<i>Réduction prévue pour 2020</i>	<i>Description</i>
X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	(0,1)	Révision de la part des ressources nécessaires pour les activités cofinancées à la charge de l'Organisation des Nations Unies, essentiellement
XI. Dépenses d'équipement	(49,4)	Dépenses non renouvelables liées au plan stratégique patrimonial, au projet de rénovation de l'Africa Hall de la CEA, au projet de mise aux normes parasismiques de la CESAP et aux projets de construction pluriannuels menés à la CEPALC et à l'Office des Nations Unies à Nairobi, essentiellement
XII. Sûreté et sécurité	(1,1)	Révision de la part des ressources nécessaires pour les activités cofinancées à la charge de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux accords de partage des dépenses, essentiellement
XIV. Contributions du personnel	(0,1)	Dépenses non renouvelables liées aux emplois de temporaires créés en 2019 qui ne seront pas reconduits
Total	(89,3)	

Abréviations : CEA : Commission économique pour l'Afrique ; CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; CESAP : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

64. Dans sa résolution [72/261](#), l'Assemblée générale a approuvé l'application d'un taux de vacance de 50 % aux nouveaux postes, qui servirait au calcul des montants budgétaires de l'exercice biennal 2018-2019. On trouvera dans le tableau 7 la répartition, par titre du budget, du coût en année pleine des 130 postes qui ont été créés en 2019 et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué.

Tableau 7

Répartition, par titre du budget, des postes et des emplois de temporaire (autre que pour les réunions) créés en 2019 et du coût en année pleine de ces postes

	<i>Postes créés en 2019</i>	<i>Montant en 2020 (millions de dollars É.-U.)</i>	<i>Description</i>
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	19	1,7	Postes inscrits au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) qui ont été approuvés dans le cadre du projet de budget-programme pour 2018-2019 en application de la résolution 72/261 de l'Assemblée générale, essentiellement
II. Affaires politiques (hors missions politiques spéciales)	3	0,2	Postes inscrits au chapitre 3 (Affaires politiques) dans le cadre de la réforme du pilier Paix et sécurité, en application de la résolution 72/262 C de l'Assemblée
III. Justice internationale et droit international	58	3,8	Emplois de temporaire (autres que pour les réunions) créés pour le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar en application de la résolution 39/2 du Conseil des droits de l'homme
IV. Coopération internationale pour le développement	9	0,8	3 postes inscrits au chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale), en application de la résolution 71/208 de l'Assemblée, pour appuyer les travaux du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, et 5 postes inscrits au chapitre 17 (ONU-Femmes) en application de la résolution 72/261 de l'Assemblée, essentiellement

A/74/6 (Introduction)

	Postes créés en 2019	Montant en 2020 (millions de dollars É.-U.)	Description
V. Coopération régionale pour le développement	2	0,2	1 poste créé à la CEE en application de la résolution 72/263 de l'Assemblée, et 1 poste créé à la CEA dans le cadre de la restructuration approuvée dans la résolution 73/279 de l'Assemblée
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	8	1,0	Postes créés en vue de la mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme
VIII. Services communs d'appui	31	2,3	Postes réaffectés en 2019 à l'intérieur du sous-chapitre 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) en application de la résolution 72/266 B de l'Assemblée, essentiellement
XIV. Contributions du personnel	–	0,6	Montant correspondant aux contributions du personnel relatives aux postes créés qui sont mentionnés plus haut
Total	130	10,6	

Abréviations : CEA : Commission économique pour l'Afrique ; CEE : Commission économique pour l'Europe.

Nouveaux mandats et mandats élargis (augmentation de 18,2 millions de dollars)

65. Le projet de budget-programme prévoit des ressources au titre des mandats nouveaux ou élargis qui ont été approuvés par l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session ainsi que durant la partie principale et la première reprise de sa soixante-treizième session et de ceux qui découlent des résolutions et décisions du Conseil économique et social, du Conseil des droits de l'homme et du Conseil de sécurité, qui entraînent une augmentation totale nette de 18,2 millions de dollars (voir le tableau 8).

Tableau 8

Répartition des ressources demandées au titre des nouveaux mandats et des mandats élargis, par titre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)

	Montant	Description
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	6,2	Dépenses liées essentiellement aux conférences prévues comme suite aux décisions prises par l'Assemblée générale dans les domaines suivants : océans et droit de la mer (résolution 73/124 de l'Assemblée générale) ; problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus (résolution 72/55) ; renforcement et promotion du régime conventionnel international (résolution 73/210) ; Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution 73/195) ; comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale (résolution 73/266) ; appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination totale du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (résolution 73/262) ; Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la lutte contre la tuberculose (résolution 73/3) ; coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolution 73/267) ; progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale (résolution 73/27) ; suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (résolution 73/143) ; commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (résolution 73/69) ; viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les

	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
		déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs et à des instruments connexes (résolution 73/125) ; rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 73/260) ; ainsi qu'au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/192 et conformément à la résolution 2018/16 du Conseil économique et social
II. Affaires politiques	8,1	Dépenses liées essentiellement : aux ressources demandées au titre des missions politiques spéciales (7,1 millions de dollars) à l'appui des mandats élargis de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; à l'augmentation de 1,0 million de dollars demandée au chapitre 4 (Désarmement) au titre du nouveau mandat confié au Secrétaire général par l'Assemblée générale, laquelle, dans sa résolution 72/55 , lui a demandé de réunir en 2020 un groupe d'experts gouvernementaux sur les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus en tenant compte des débats des consultations ouvertes ; aux ressources nécessaires pour appuyer les progrès de l'informatique et des télécommunications et pour favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale, en application des résolutions 73/27 et 73/266 de l'Assemblée
III. Justice internationale et droit international	1,3	Dépenses essentiellement liées au chapitre 8 (Affaires juridiques) à l'appui des activités prescrites dans la résolution 39/2 du Conseil des droits de l'homme portant création du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar et des activités relatives aux océans et au droit de la mer
IV. Coopération internationale pour le développement	0,5	Dépenses essentiellement liées au chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) à l'appui du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/192 et conformément à la résolution 2018/16 du Conseil économique et social ;
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	0,5	Dépenses essentiellement liées au chapitre 24 (Droits de l'homme) à l'appui de la résolution 37/18 du Conseil des droits de l'homme relative à la promotion des droits de l'homme par le sport et l'idéal olympique
VII. Communication globale	1,2	Dépenses liées à la diffusion sur le Web des réunions publiques des organes conventionnels des droits de l'homme, en application de la résolution 73/162 de l'Assemblée ; à la cérémonie de remise du Prix des Nations Unies Nelson Rolihlahla Mandela, en application de la résolution 69/269 de l'Assemblée ; aux services qui seront fournis à la quatrième session de la conférence intergouvernementale chargée d'examiner les recommandations du Comité préparatoire créé par la résolution 69/292 de l'Assemblée générale, intitulée « Élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale », en application de la résolution 72/249 de l'Assemblée ; et à la gestion d'un site Web dans les six langues officielles de l'Organisation, en application de la résolution 73/262 de l'Assemblée
VIII. Services communs d'appui	0,2	Dépenses supplémentaires afférentes aux espaces de travail (services collectifs de distribution et mobilier, notamment), aux services d'appui aux conférences et aux services d'entretien qui découlent des résolutions 37/17 et 38/13 du Conseil des droits de l'homme et des résolutions 73/162 (Organes conventionnels des droits de l'homme) et 73/81 (Rapport de la Conférence du désarmement) de l'Assemblée, essentiellement

A/74/6 (Introduction)

	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
XIV. Contributions du personnel	0,2	Montant correspondant aux contributions du personnel relatives aux postes créés qui sont mentionnés plus haut
Total	18,2	

Autres changements (réduction de 18,6 millions de dollars)

66. On trouvera dans cette partie les changements qui sont à l'initiative du Secrétaire général, les rééquilibrages proposés à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres, d'un montant total de 40,6 millions de dollars, et les réductions prévues, d'un montant de 59,2 millions de dollars, comme indiqué dans le tableau 9.

Tableau 9

Autres changements, par titre du budget

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	(7,2)	Cette diminution s'explique essentiellement par des réductions au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), rendues possibles par une réorganisation des activités de traduction contractuelle qui vise à rationaliser les modalités d'attribution des travaux confiés aux intervenants contractuels, à améliorer les méthodes de contrôle de la qualité et à simplifier les procédures de paiement
II. Affaires politiques	(20,7)	Cette diminution s'explique essentiellement par des réductions au chapitre 3 (Affaires politiques) liées aux missions politiques spéciales (19,8 millions de dollars), comme indiqué dans les rapports du Secrétaire général parus sous les cotes A/74/6 (Sect. 3) et Add.1 à 6
III. Justice internationale et droit international	19,1	Cette augmentation s'explique essentiellement par la transformation proposée de 60 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en postes temporaires et d'autres ressources non affectées aux postes liés au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, au titre du chapitre 8 (Affaires juridiques), en application de la résolution 72/191 de l'Assemblée générale (17,8 millions de dollars) En application de l'article 2.14 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, le projet de budget-programme de la Cour internationale de Justice a été établi en consultation avec le Secrétaire général ; l'augmentation de 1,3 million de dollars demandée au chapitre 7 tient essentiellement à l'augmentation des ressources nécessaires pour les services contractuels concernant le traitement de données, la traduction contractuelle et l'impression et pour le matériel informatique et le mobilier
IV. Coopération internationale pour le développement	(1,8)	Cette diminution s'explique essentiellement par une réduction de 1,1 million de dollars au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), rendue possible par l'utilisation des outils informatiques aux fins de la simplification des méthodes de travail, ce qui a permis de supprimer 5 postes et d'en réaffecter 5 autres, un taux de vacance de 50 % étant appliqué à ces derniers postes. D'autres initiatives ont été prises au chapitre 9, comme le fait de tirer parti des compétences internes, d'avoir recours à la visioconférence et à d'autres moyens de communication électroniques pour éviter autant que possible les voyages et de privilégier dans la mesure du possible les liaisons aériennes les plus économiques. Il s'agit également de réductions liées au fait que certaines ressources afférentes au Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales ont été transférées au chapitre 28, ce qui permet au Département de la communication globale de recentrer une partie des activités

	<i>Montant</i>	<i>Description</i>
		sur le Service de liaison. La réduction de 0,7 million de dollars au chapitre 12 (Commerce et développement) est rendue possible par une redistribution des activités
V. Coopération régionale pour le développement	1,1	<p>Cette augmentation s'explique essentiellement par :</p> <p>a) les ressources supplémentaires d'un montant de 3,3 millions de dollars demandées au titre du chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique) pour renforcer l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable au moyen de la coopération technique ;</p> <p>b) une réduction de 2,2 millions de dollars aux chapitres 18 (Développement économique et social en Afrique), 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique), 20 (Développement économique en Europe), 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) et 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) qui découlent de plusieurs initiatives, notamment la redistribution des activités, l'examen et la rationalisation des contrats, des services et des fournitures et accessoires, y compris la diffusion électronique de documents n'appartenant pas à la catégorie des publications phares et la suspension des arrangements contractuels concernant les services de messagerie et les fournitures et accessoires, et le prolongement de la durée d'utilité du matériel informatique</p>
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	(3,0)	Cette diminution s'explique essentiellement par des réductions au chapitre 24 (Droits de l'homme) liées à une redistribution des activités, au recours accru à la visioconférence, à la rationalisation des activités de conseil et des autres contrats et au fait que certaines dépenses du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme seront financées au moyen de ressources extrabudgétaires
VII. Communication globale	(1,5)	Cette diminution s'explique essentiellement par des réductions liées à la consolidation de l'équipe multilingue chargée des réseaux sociaux et au fait que les ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes (notamment la location de locaux pour les centres d'information des Nations Unies) seront moins élevées que prévu
VIII. Services communs d'appui	(0,1)	<p>Cette diminution s'explique essentiellement par :</p> <p>a) une réduction nette de 12,3 millions de dollars au sous-chapitre 29B (Département de l'appui opérationnel) au titre de la location de locaux, qui résulte de la résiliation des baux de location de deux immeubles commerciaux permise par l'application de stratégies de gestion souple de l'espace de travail en 2018-2019 et de la négociation d'un rabais ponctuel à valoir sur le renouvellement du bail de location d'un immeuble commercial et qui est partiellement contrebalancée par une augmentation des ressources demandées au titre de la location de locaux et des contrats de prestations de services (nettoyage, équipements collectifs et entretien) ;</p> <p>b) une réduction de 3,4 millions de dollars aux sous-chapitres 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité), 29C (Bureau de l'informatique et des communications) et 29E [Administration (Genève)] liée à la mise en place de méthodes de travail rationalisées et à la généralisation de l'utilisation de l'informatique, notamment aux fins de la gestion de la correspondance, à la création de points centraux de collecte et de livraison du courrier dans les locaux de l'Office des Nations Unies à Genève et au réaménagement de l'entrepôt servant au traitement du courrier ;</p> <p>c) une augmentation de 7,1 millions de dollars au sous-chapitre 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) demandée pour couvrir les dépenses afférentes au renforcement de la formation (2,4 millions de dollars) et à la part des ressources nécessaires pour le projet Umoja imputée au budget ordinaire (4,5 millions de dollars), compte tenu de la mise en service, en 2019, d'Umoja-Extension 2, de la période de stabilisation ultérieure, en 2020, et des propositions concernant la prise en main du projet ;</p> <p>d) une augmentation de 8,5 millions de dollars aux sous-chapitres 29B (Département de l'appui opérationnel), 29C (Bureau de l'informatique et des communications), 29E [Administration (Genève)] et 29G [Administration</p>

A/74/6 (Introduction)

	Montant	Description
		(Nairobi)] liée au fait que les ressources afférentes à la capacité du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences d'assurer des services d'assistance informatique et des services d'infrastructure à New York seront transférées du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) au sous-chapitre 29C (Bureau de l'informatique et des communications) et que d'autres ressources liées aux activités d'entretien courant seront transférées du chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) au sous-chapitre 29E
IX. Contrôle interne	0,2	Cette augmentation s'explique par la création de trois emplois de temporaire d'enquêteur au Bureau des investigations de Vienne, compte tenu de l'augmentation de la charge de travail relative aux affaires de harcèlement sexuel
X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	6,9	Cette augmentation s'explique par les ressources demandées pour couvrir le coût de l'assurance maladie après la cessation de service, compte tenu des dépenses engagées en 2018 et en 2019. Lorsqu'elle a examiné le projet de budget-programme pour l'assurance maladie après la cessation de service pour l'exercice biennal 2018-2019, l'Assemblée générale a approuvé un budget d'un montant de 16% (23,6 millions) inférieur aux prévisions de dépenses initialement établies par le Secrétaire général dans son rapport [A/72/6 (Sect. 32)]
XI. Dépenses d'équipement	(7,4)	Cette diminution s'explique par la redistribution des ressources relatives aux activités d'entretien courant, qui ont été transférées aux chapitres concernés qui sont chapeautés par le titre VIII (Services communs d'appui)
XII. Sûreté et sécurité	(2,2)	Cette diminution s'explique essentiellement par les résultats de l'analyse opérationnelle des effectifs des Services de sûreté et de sécurité, à l'issue de laquelle la suppression de 12 postes a été proposée
XIV. Contributions du personnel	(2,0)	Cette diminution tient à l'incidence qu'ont les changements liés aux postes et au personnel temporaire (autre que pour les réunions) sur les contributions du personnel
Total	(18,6)	

5. Postes proposés

67. Au total, 9 999 postes sont proposés au titre des chapitres des dépenses pour 2020, soit 9 737 postes permanents et 262 postes temporaires, dont on trouve un récapitulatif dans le tableau 10 ci-après.

Tableau 10

Récapitulatif des modifications apportées au tableau d'effectifs, pour l'ensemble de l'Organisation et par catégorie de poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées							
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total
Postes permanents																
2019	35	31	112	295	876	1 490	1 397	510	274	2 358	307	1 880	95	78	95	9 833
Création	–	–	–	1	1	1	5	2	1	9	–	–	–	1	–	21
Transformation	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Suppression	–	–	–	–	(1)	(1)	(7)	(6)	(8)	(77)	–	(17)	–	(1)	–	(118)
Réaffectation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Reclassement ou déclassement	–	–	1	2	9	6	(16)	(2)	2	(2)	–	–	–	–	–	–

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées							
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	G(1°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total
Transfert	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	1	–	–	–	–
Postes proposés pour 2020	35	31	113	298	885	1 497	1 379	504	268	2 288	307	1 864	95	78	95	9 737
Postes temporaires																
2019	2	–	2	–	12	23	29	2	1	18	–	31	12	6	–	138
Création	–	–	–	–	–	–	1	3	–	–	–	–	–	–	–	4
Transformation	–	2	–	3	8	17	44	28	1	17	–	–	–	–	–	120
Transfert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés pour 2020	2	2	2	3	20	40	74	33	2	35	–	31	12	6	–	262

Abréviations : ACM = agent des corps de métier ; AL = agent local ; AN = administrateur recruté sur le plan national ; ASS = agent du Service de sécurité ; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes) ; G(1°C) = agent des services généraux (1^{re} classe) ; SM = agent du Service mobile ; SGA = secrétaire général adjoint ; SSG = sous-secrétaire général ; VSG = vice-secrétaire général.

68. On trouve ci-après la synthèse des principales modifications apportées au tableau d'effectifs :

Postes permanents

- a) Les 118 postes qu'il est proposé de supprimer relèvent des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (52 postes), 3 (Affaires politiques) (4 postes), 9 (Affaires économiques et sociales) (5 postes), 12 (Commerce et développement) (5 postes), 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) (2 postes), 20 (Développement économique en Europe) (3 postes), 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) (3 postes), 28 (Communication globale) (13 postes), 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) (7 postes), 29E [Administration (Genève)] (9 postes), 34 (Sûreté et sécurité) (12 postes) et autres (3 postes). Ces suppressions de poste découlent principalement des réductions visées dans le tableau 9 ;
- b) Les 21 postes qu'il est proposé de créer relèvent des chapitres suivants :
 - i) le chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (12 postes). Les créations de poste permettraient de renforcer l'appui à certains projets, notamment le *Journal des Nations Unies* et le projet de guichet unique du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, de faire face à l'augmentation de la charge de travail liée à l'élaboration de contenus multicanaux (produits numériques interactifs, applications, sites Web, éléments de signalisation, emballages, conceptualisation, infographies, stratégie d'image, logos, expositions et installations), d'apporter un appui à la réorganisation des activités de traduction contractuelle et de tirer parti des technologies les plus récentes, de façon à mettre à la disposition des États Membres, avec la souplesse nécessaire, les plateformes informatiques modernes dont ils ont besoin. La création de ces 12 postes est plus que largement compensée par la suppression envisagée de 52 autres postes ;
 - ii) le chapitre 20 (Développement économique en Europe) (1 poste). La création de poste permettrait de renforcer dans son ensemble la coordination et l'exécution du programme de travail de la Commission économique pour l'Europe (CEE) en regroupant dans une seule unité administrative plusieurs fonctions (stratégie, gestion des programmes, contrôle, gestion du risque institutionnel et coordination du programme de coopération technique de la Commission). Cette création de poste est plus que largement compensée par la suppression envisagée de 3 autres postes ;

- iii) le chapitre 28 [Information (2018-2019)/Communication globale à partir de 2020] (7 postes). Les créations de poste permettraient de fournir des services de diffusion sur le Web à l'appui des travaux des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, conformément à la résolution 73/162 de l'Assemblée générale, et de renforcer le bureau du Centre d'information des Nations Unies à Colombo. La création de ces 7 postes est plus que largement compensée par la suppression envisagée de 13 autres postes ;
- iv) le chapitre 29E [Administration (Genève)] (1 poste). La création de poste permettrait de faire face à l'augmentation rapide de la demande d'utilisation des nouveaux équipements audiovisuels à l'appui des services de conférence, équipements de plus en plus complexes à utiliser. Cette création de poste est plus que largement compensée par la suppression envisagée de 9 autres postes ;
- c) Il est proposé de transformer un poste inscrit au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et financé au moyen des ressources budgétaires globales afférentes aux services de conférence à Vienne, en vue de renforcer la Section de l'analyse de gestion ;
- d) Il est proposé de transférer 12 postes du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) au chapitre 29C (Bureau de l'informatique et des communications), en vue de mettre en œuvre les aspects de la stratégie Informatique et communication touchant aux services d'assistance informatique et aux services d'infrastructure du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à New York ;
- e) Les 6 postes qu'il est proposé de réaffecter relèvent des chapitres suivants :
 - i) le chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) (5 postes). Les réaffectations de poste permettraient de renforcer les activités de suivi et d'évaluation du Département des affaires économiques et sociales et la gestion de la statistique officielle et de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et d'aider les divisions organiques à exécuter les programmes de façon plus efficace et efficiente, dans le cadre de la réorganisation des activités engagée pour renforcer et réformer le Département ;
 - ii) le chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) (1 poste). La réaffectation de poste permettrait de renforcer la gestion et la coordination au sein du Bureau de la Secrétaire exécutive, le ou la titulaire du poste visé se voyant chargé(e) d'exercer les fonctions relevant des questions de responsabilité, du contrôle et du suivi internes et de l'évaluation ;
- f) Les 40 postes qu'il est proposé de reclasser (ou de déclasser) relèvent des chapitres suivants :
 - i) le chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (24 postes) : reclassement de 15 postes P-3 à P-4, de 8 postes P-4 à P-5 et de 1 poste d'agent des services généraux en poste d'agent de première classe, en vue de faire face à l'accroissement des responsabilités dans la prestation des services de conférence et le traitement de la documentation, y compris les tâches d'assurance qualité, la demande ne cessant d'augmenter et les services étant de plus en plus complexes et modulés en fonction des besoins particuliers. Ces reclassements permettraient également de renforcer la Section des technologies multilingues nouvellement créée et d'assurer la parité entre les langues. Le reclassement de ces 24 postes est plus que largement compensé par la suppression envisagée de 52 autres postes ;
 - ii) le chapitre 7 (Cour internationale de Justice) (1 poste) : reclassement d'un poste P-3 à P-4, en vue de disposer d'un(e) juriste chevronné(e) plus à même de suivre plusieurs affaires de front, de traiter rapidement les affaires pendantes inscrites au rôle et de s'acquitter des tâches complexes qui lui sont confiées ;

- iii) le chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) (1 poste) : déclassement d'un poste D-2 (Directeur/trice) à D-1 (Chef de service), qui découle des efforts déployés pour fournir un appui intégré au suivi et à l'examen du Programme 2030 au niveau mondial ;
- iv) le chapitre 12 (Commerce et développement) (1 poste) : reclassement d'un poste P-4 (Fonctionnaire des services de conférence) à P-5 (Chef des services de conférence), qui fait suite à l'audit des services d'appui intergouvernemental mené par le Bureau des services de contrôle interne. Ce reclassement est plus que largement compensé par la suppression envisagée de 5 autres postes ;
- v) le chapitre 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) (2 postes) : reclassement d'un poste P-4 à P-5 et d'un poste P-5 à D-1, en vue de faire face à la complexité croissante des demandes en matière de compilation, de diffusion et de production de normes statistiques, l'objectif étant d'améliorer les systèmes statistiques sur la criminalité, notamment dans le contexte du Programme 2030 et des travaux de la Commission de statistique s'y rapportant, et de faire face également à la complexité croissante des demandes de conseils techniques et scientifiques émanant des hauts fonctionnaires des États, de la Commission des stupéfiants, de l'Organe international de contrôle des stupéfiants et de l'Organisation mondiale de la Santé ;
- vi) le chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) (1 poste) : reclassement d'un poste D-1 à D-2 au Bureau des commissions régionales à New York, en vue de donner au (à la) Directeur(trice) plus de poids dans ses discussions avec les États Membres et les hauts fonctionnaires du Secrétariat et du système des Nations Unies pour le développement et lui permettre de veiller à ce qu'il soit tenu compte de la dimension régionale des commissions régionales dans les délibérations des organes et mécanismes intergouvernementaux et interinstitutions mondiaux, où les intervenants ont le plus souvent rang de sous-secrétaire général, et en vue également de renforcer la coordination et la coopération entre les commissions régionales, puisque le (la) Directeur(trice) se trouverait au même niveau que les secrétaires exécutifs(ives) adjoints(tes) ;
- vii) le chapitre 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) (1 poste) : reclassement d'un poste D-1 à D-2, en vue de permettre à la sous-région d'Amérique centrale d'être représentée par un fonctionnaire de rang plus élevé et compte tenu du fait qu'on attend de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes qu'elle soit plus visible et ait davantage de contacts avec ses interlocuteurs gouvernementaux. Ce reclassement est plus que largement compensé par la suppression envisagée de 3 autres postes ;
- viii) le chapitre 29C (Bureau de l'informatique et des communications) (6 postes) : reclassement de 1 poste P-5 à D-1, de 2 postes P-4 à P-5, de 1 poste P-3 à P-4, de 1 poste P-2 à P-3 et de 1 poste d'agent des services généraux en poste d'agent de première classe. Compte tenu de l'accroissement des menaces pesant sur la cybersécurité, ces reclassements devraient permettre à l'ONU d'adopter une démarche cohérente et harmonisée en matière de sécurité informatique dans l'ensemble du Secrétariat. Les responsabilités dans ce domaine se sont multipliées et considérablement étendues, principalement en raison de l'aggravation des risques pesant sur la sécurité informatique ;
- ix) le chapitre 29E [Administration (Genève)] (1 poste) : reclassement d'un poste P-5 à D-1, en vue de tenir compte du rôle accru que jouent les technologies de l'information et des communications dans la mise en œuvre de la toute nouvelle stratégie de l'Office des Nations Unies à Genève pour 2030, qui prévoit de tirer parti des innovations technologiques et du numérique pour favoriser et orienter l'action que mène l'Office pour réaliser ses objectifs de fond. Ce reclassement est plus que largement compensé par la suppression envisagée de 9 autres postes ;

- x) le chapitre 29G [Administration (Nairobi)] (2 postes) : reclassement d'un poste P-3 à P-4 et d'un poste P-2 à P-3, en vue de renforcer les capacités dans les services d'achat et de gestion des voyages ;

Postes temporaires

- g) Il est proposé de créer 4 postes au titre du chapitre 8 (Affaires juridiques), dans le cadre de la constitution progressive des effectifs du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar ;
- h) Il est proposé de transformer 60 postes temporaires financés jusqu'à présent au moyen de ressources extrabudgétaires, comme demandé par l'Assemblée dans sa résolution 72/191, et de les inscrire au chapitre 8 (Affaires juridiques), au titre du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables ;
- i) Il est proposé de transformer en postes temporaires 60 emplois de temporaire (autres que pour les réunions), dont 58 relèvent du chapitre 8 (Affaires juridiques), à l'appui du Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar, et 2 relèvent du chapitre 4 (Désarmement), en vue de la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, en application de la décision 73/546 de l'Assemblée.
69. Les tableaux 11 à 13 et la figure XII indiquent la variation nette du nombre de postes par type de modification et cause de la modification (tableaux 11 et 12, respectivement) et par classe et catégorie (tableau 13 et fig. XII, respectivement) pour l'exercice 2020. La figure XIII donne la répartition géographique des ressources demandées, y compris des postes, et la figure XIV montre dans quelles parties du monde est déployé le personnel des Nations Unies.
70. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs ne compromettront pas la pleine et bonne exécution des mandats.

Tableau 11

Tableau d'effectifs proposé, par titre du budget et type de modification

	Effectif approuvé pour 2019	Modifications apportées au tableau d'effectifs					Total	Pourcentage	Effectif proposé pour 2020
		Création	Suppression	Transformation	Transfert				
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	1 926	12	(52)	1	(12)	(51)	(2,6)	1 875	
II. Affaires politiques	796	–	(4)	2	–	(2)	(0,3)	794	
III. Justice internationale et droit international	260	4	–	118	–	122	46,9	382	
IV. Coopération internationale pour le développement	1 308	–	(11)	–	–	(11)	(0,8)	1 297	
V. Coopération régionale pour le développement	1 884	1	(8)	–	–	(7)	(0,4)	1 877	
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	647	–	–	–	–	–	–	647	
VII. Communication globale	698	7	(13)	–	–	(6)	(0,9)	692	
VIII. Services communs d'appui	1 297	1	(18)	–	12	(5)	(0,4)	1 292	
IX. Contrôle interne	114	–	–	–	–	–	–	114	
XII. Sûreté et sécurité	1 041	–	(12)	–	–	(12)	(1,2)	1 029	
Total	9 971	25	(118)	121	–	28	0,3	9 999	

Tableau 12
Tableau d'effectifs proposé, par titre du budget et cause de la modification

	Effectif approuvé pour 2019	Création (suppression) de postes					Total	Pourcentage	Effectif proposé pour 2020
		Ajustements techniques (non-renouvellement de crédits et effet-report des postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements					
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	1 926	–	–	(51)	(51)	(2,6)	1 875		
II. Affaires politiques	796	–	–	(2)	(2)	(0,3)	794		
III. Justice internationale et droit international	260	–	4	118	122	46,9	382		
IV. Coopération internationale pour le développement	1 308	–	–	(11)	(11)	(0,8)	1 297		
V. Coopération régionale pour le développement	1 884	–	–	(7)	(7)	(0,4)	1 877		
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	647	–	–	–	–	–	647		
VII. Communication globale	698	–	6	(12)	(6)	(0,9)	692		
VIII. Services communs d'appui	1 297	–	–	(5)	(5)	(0,4)	1 292		
IX. Contrôle interne	114	–	–	–	–	–	114		
XII. Sûreté et sécurité	1 041	–	–	(12)	(12)	(1,2)	1 029		
Total	9 971	–	10	18	28	0,3	9 999		

Tableau 13
Tableau d'effectifs proposé, par titre du budget et classe des postes modifiés

	Effectif approuvé pour 2019	Création (suppression) de postes										Effectif proposé pour 2020
		VSG/SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	G	Total	
I. Politiques, direction et coordination d'ensemble	1 926	–	–	–	–	8	9	(16)	1	(53)	(51)	1 875
II. Affaires politiques	796	–	–	–	1	–	–	(1)	(1)	(1)	(2)	794
III. Justice internationale et droit international	260	–	2	–	2	8	18	43	31	18	122	382
IV. Coopération internationale pour le développement	1 308	–	–	(1)	2	1	(2)	(1)	–	(10)	(11)	1 297
V. Coopération régionale pour le développement	1 884	–	–	2	(1)	–	(1)	–	(4)	(3)	(7)	1 877
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	647	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	647
VII. Communication globale	698	–	–	–	–	–	–	1	–	(7)	(6)	692
VIII. Services communs d'appui	1 297	–	–	–	2	–	–	1	(2)	(6)	(5)	1 292

A/74/6 (Introduction)

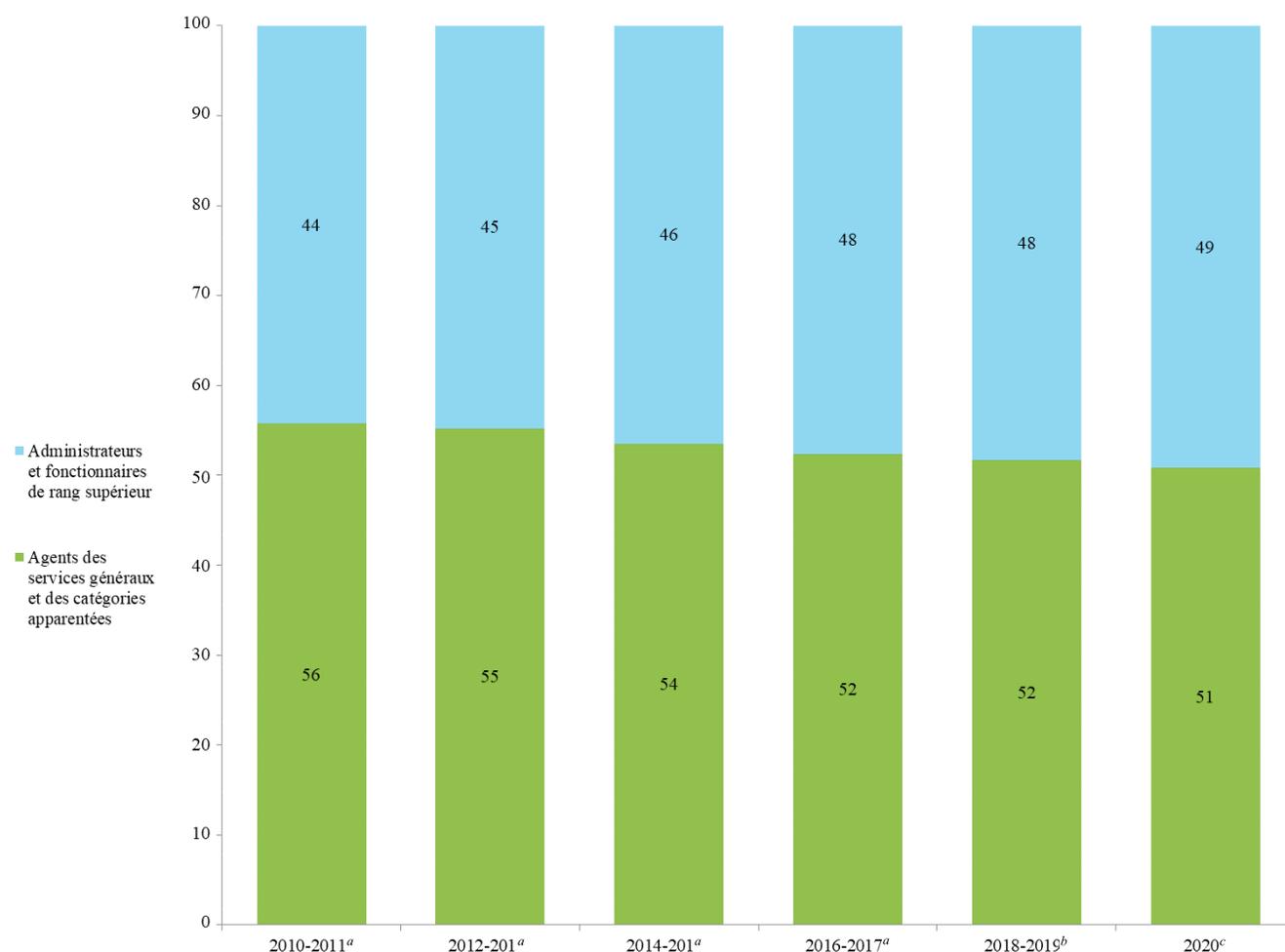
	Effectif approuvé pour 2019	Création (suppression) de postes										Effectif proposé pour 2020	
		VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	G	Total		
IX. Contrôle interne	114	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	114
XII. Sûreté et sécurité	1 041	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12)	(12)	1 029
Total	9 971	-	2	1	6	17,0	24	27	25	(74)	28	9 999	

Abréviations : G = poste d'agent des services généraux ; SGA = secrétaire général adjoint ; SSG = sous-secrétaire général ; VSG = vice-secrétaire général.

71. Le pourcentage de postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur a augmenté au détriment de celui des postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées au cours des quatre derniers exercices biennaux. Comme dans les précédents projets de budget, le ratio entre les postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées et les postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur fait apparaître une diminution progressive de la proportion des postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées par rapport au nombre total de postes approuvés, comme l'illustre la figure IX, qui donne un aperçu de la répartition des postes par catégorie sur les derniers exercices biennaux.

Figure XII
Répartition des postes, par catégorie, au cours de la dernière décennie

(En pourcentage)



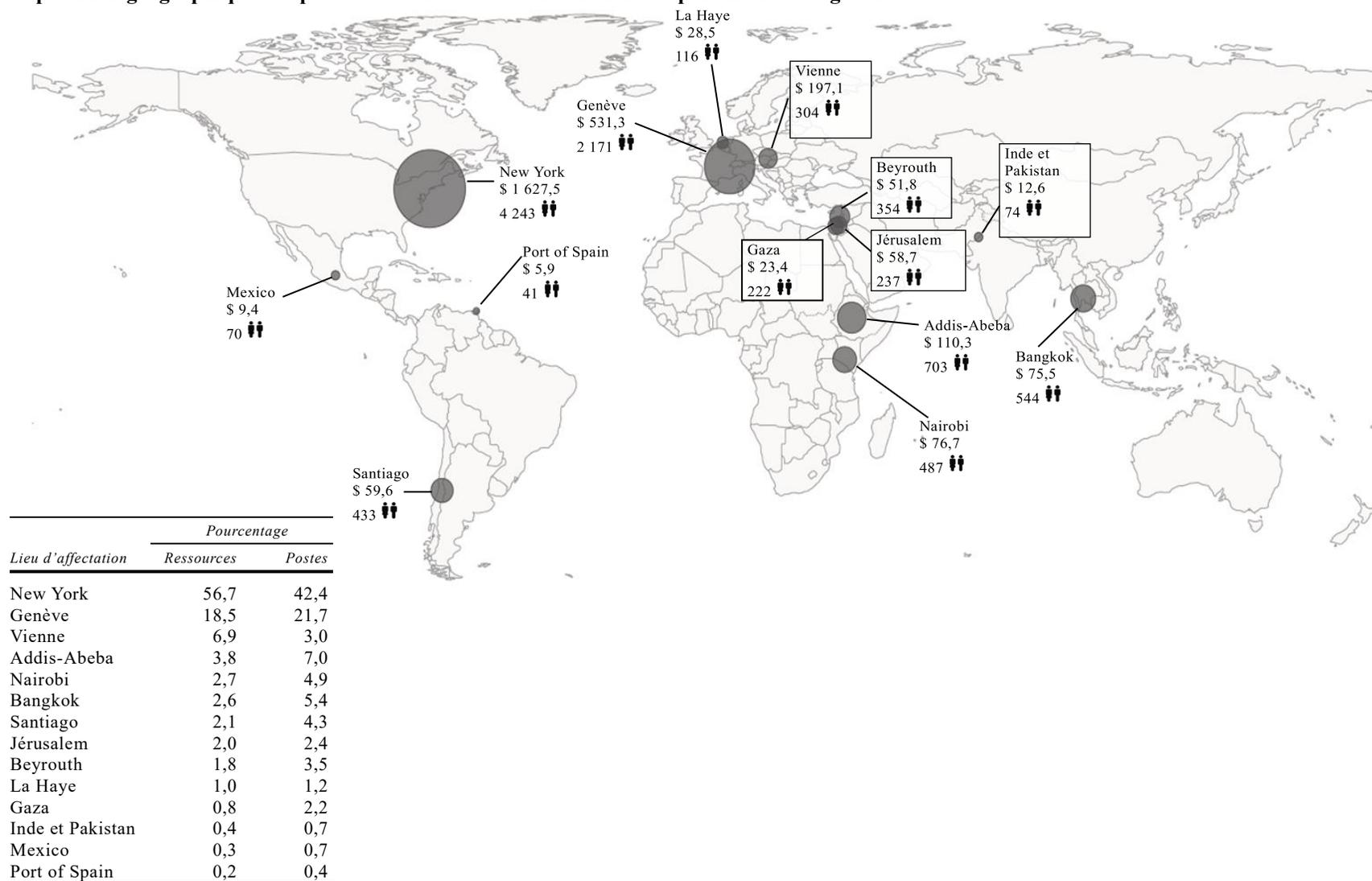
^a Sur la base du montant final des crédits ouverts.

^b Sur la base du montant révisé des crédits ouverts pour 2018-2019.

^c Sur la base des prévisions des dépenses.

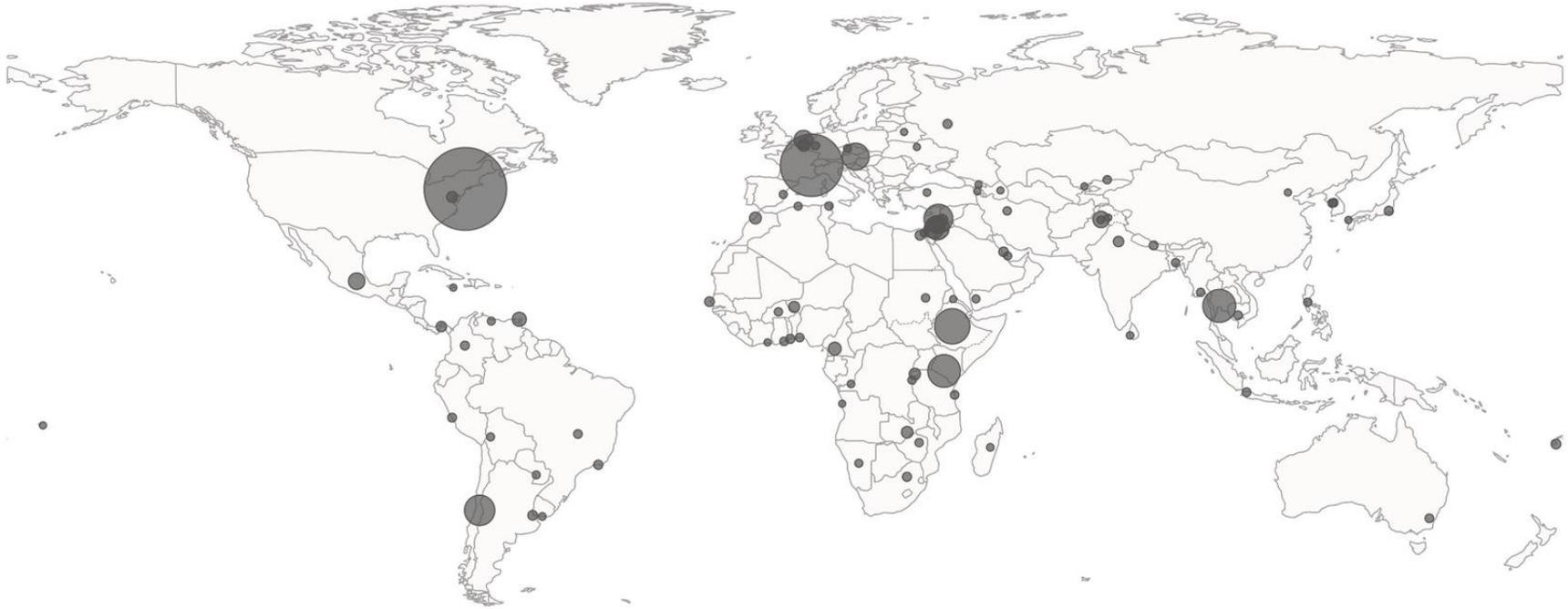
Catégorie	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4 560	44,3	4 631	44,8	4 736	46,5	4 806	47,6	4 816	48,3	4 918	49,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5 745	55,7	5 706	55,2	5 450	53,5	5 286	52,4	5 155	51,7	5 081	50,8
Total des postes	10 305		10 337		10 186		10 092		9 971		9 999	
Ratio entre les postes d'agent des services généraux et ceux d'administrateur	1,26		1,23		1,15		1,10		1,07		1,03	

Figure XIII
Répartition géographique des postes et des ressources en fonction des paramètres budgétaires retenus^a



^a Les frontières et noms indiqués, ainsi que les appellations employées sur la présente carte, n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies. Le tracé définitif de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été arrêté. La ligne en pointillé reproduit approximativement le tracé de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenu par l'Inde et le Pakistan. Les parties ne se sont pas encore entendues sur le statut définitif du Jammu-et-Cachemire

Figure XIV
Personnel de l'ONU dans le monde^a



^a Les frontières et noms indiqués, ainsi que les appellations employées sur la présente carte, n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies. Le tracé définitif de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été arrêté. La ligne en pointillé reproduit approximativement le tracé de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenu par l'Inde et le Pakistan. Les parties ne se sont pas encore entendues sur le statut définitif du Jammu-et-Cachemire.

6. Actualisation des coûts

72. Les prévisions de dépenses pour 2020, avant actualisation des coûts, sont établies à partir des prévisions aux taux révisés de 2018-2019 présentées dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 (A/73/493). Ces montants sont actualisés en fonction des taux d'inflation prévus pour 2020, des coefficients d'ajustement et des taux d'ajustement au coût de la vie (voir l'annexe du présent rapport, tableaux complémentaires 6 et 7).
73. À la section IX de sa résolution 69/274 A, l'Assemblée générale a décidé que les taux de change à terme seraient utilisés aux fins de l'établissement des prévisions budgétaires. Elle a également prié le Secrétaire général de communiquer les prévisions d'inflation les plus précises possible à la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) pour lui permettre d'actualiser au mieux les coûts en fonction de l'inflation. Conformément à cette demande, les prévisions relatives aux taux d'inflation pour la composante médicale des coefficients d'ajustement pour 2020 sont fondées sur les résultats de l'évaluation actuarielle, arrêtée au 31 décembre 2016, des prestations dues à la cessation de service et des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En outre, les taux de change ayant servi à établir les prévisions sont fondés sur les taux approuvés pour 2019 qui figurent dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019. Les coefficients d'ajustement utilisés pour établir les prévisions concernant les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur ont été fournis par la CFPI. Les taux d'ajustements au coût de la vie utilisés pour établir les prévisions concernant les agents des services généraux et des catégories apparentées et les coefficients d'inflation ayant servi à établir celles relatives aux objets de dépense autres que les postes sont fondées sur les données les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation publiées dans l'hebdomadaire *The Economist*.
74. Les prévisions concernant les traitements nets et les contributions du personnel pour 2020 ont été établies sur la base des tendances observées en 2018. Les dépenses communes de personnel inscrites au budget représentent un pourcentage du traitement net pour chaque lieu d'affectation. Elles comprennent les différentes indemnités – indemnité pour charges de famille, prime de mobilité et de sujétion, indemnité pour frais d'études, congé dans les foyers, cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et au régime d'assurance maladie – et les dépenses liées à la nomination, aux réaffectations et à la cessation de service des fonctionnaires. Le projet de budget-programme pour 2020 a été établi sur les mêmes bases – traitements nets, contributions du personnel et taux retenus pour les dépenses communes de personnel – que celles ayant servi à l'établissement du premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019.
75. Les taux de vacance approuvés pour les postes reconduits (8,6 % pour les administrateurs, 6,6 % pour les agents des services généraux) et pour les nouveaux postes (50 %) sont maintenus, comme indiqué dans le premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2018-2019. À titre de comparaison, les taux de vacance moyens étaient de 8,0 % pour les postes d'administrateur et de 6,7 % pour les postes d'agent des services généraux et des catégories apparentées pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2019.
76. Le montant prévu au titre de l'actualisation des coûts (71,6 millions de dollars), qui représente 2,5 % du projet de budget ordinaire (3,2 % si l'on exclut les missions politiques spéciales), tient compte également des ajustements apportés par l'Assemblée générale aux propositions de réactualisation des coûts présentées par le Secrétaire général dans le premier rapport sur l'exécution du budget, comme indiqué à la section XI de sa résolution 73/279. Ce montant estimatif de 71,6 millions de dollars sera actualisé en décembre 2019, en fonction de l'évolution des taux de change et d'inflation et du montant des dépenses qui auront été effectivement engagées en 2019 au titre des coûts salariaux standard et en fonction des taux de vacance constatés avant le début de l'exercice 2020, et sera présenté dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions budgétaires révisées tenant compte des variations des taux de change et d'inflation.

7. Principaux facteurs qui auront une incidence sur le montant des ressources demandées pour 2020 et les propositions pour 2021

77. L'Assemblée générale examinera durant la partie principale de sa soixante-quatorzième session les propositions ci-après, qui auront une incidence sur le projet de budget-programme pour 2020 :
- a) Les rapports sur l'état d'avancement des projets de construction en cours à Addis-Abeba, Bangkok, Nairobi et Santiago ;
 - b) Le projet de budget de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda ;
 - c) Le rapport sur les incidences administratives et financières des recommandations figurant dans le rapport de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ;
 - d) Le rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies.
78. L'Assemblée générale examinera durant la partie principale de sa soixante-quatorzième session les propositions ci-après, qui auront éventuellement une incidence sur le projet de budget-programme pour 2020 :
- a) Les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis découlant des résolutions et décisions adoptées le cas échéant par le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social ;
 - b) Les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis découlant des résolutions adoptées le cas échéant par le Conseil de sécurité (missions politiques spéciales) ;
 - c) Le rapport annuel sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies ;
 - d) Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique internationale ;
 - e) La proposition du Secrétaire général sur le dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat ;
 - f) Le onzième rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré ;
 - g) Les états des incidences sur le budget-programme découlant des projets de résolution que l'Assemblée générale sera appelée à examiner lors de la partie principale de sa soixante-quatorzième session le justifient.
79. Pour 2021, les propositions énumérées au paragraphe 77 et 78 ci-dessus continueront d'avoir une incidence sur les ressources demandées dès lors que les besoins visés sont récurrents. D'autres facteurs pourraient également influencer sur les propositions budgétaires pour 2021, notamment les incidences budgétaires concernant les questions suivantes :
- a) Convocation d'une conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive ;
 - b) Favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale ;
 - c) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ;
 - d) Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la lutte contre la corruption ;
 - e) Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement ;
 - f) Appel mondial pour une action concrète en vue de l'élimination totale du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et de l'application intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban ;

- g) Les propositions budgétaires émanant de la résolution de l'Assemblée générale sur le rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (résolution 73/260).
80. En outre, l'Assemblée générale examinera durant la reprise de la soixante-quatorzième session les propositions ci-après, qui auront éventuellement une incidence sur le projet de budget-programme pour 2021 :
- a) Les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis découlant des résolutions et décisions adoptées le cas échéant par le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social ;
 - b) Les prévisions révisées concernant les mandats nouveaux ou élargis découlant des résolutions adoptées le cas échéant par le Conseil de sécurité (missions politiques spéciales) ;
 - c) Les propositions budgétaires relatives au programme de travail pour le troisième cycle du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques (2021-2025), découlant de la résolution adoptée le cas échéant par l'Assemblée.

8. Évolution du montant des ressources demandées

81. Les figures XV et XVI donnent un aperçu de l'évolution du montant des ressources demandées sur une base annuelle.

Figure XV

Montant estimatif des ressources demandées pour 2020 par rapport aux années précédentes

(En millions de dollars des États-Unis)

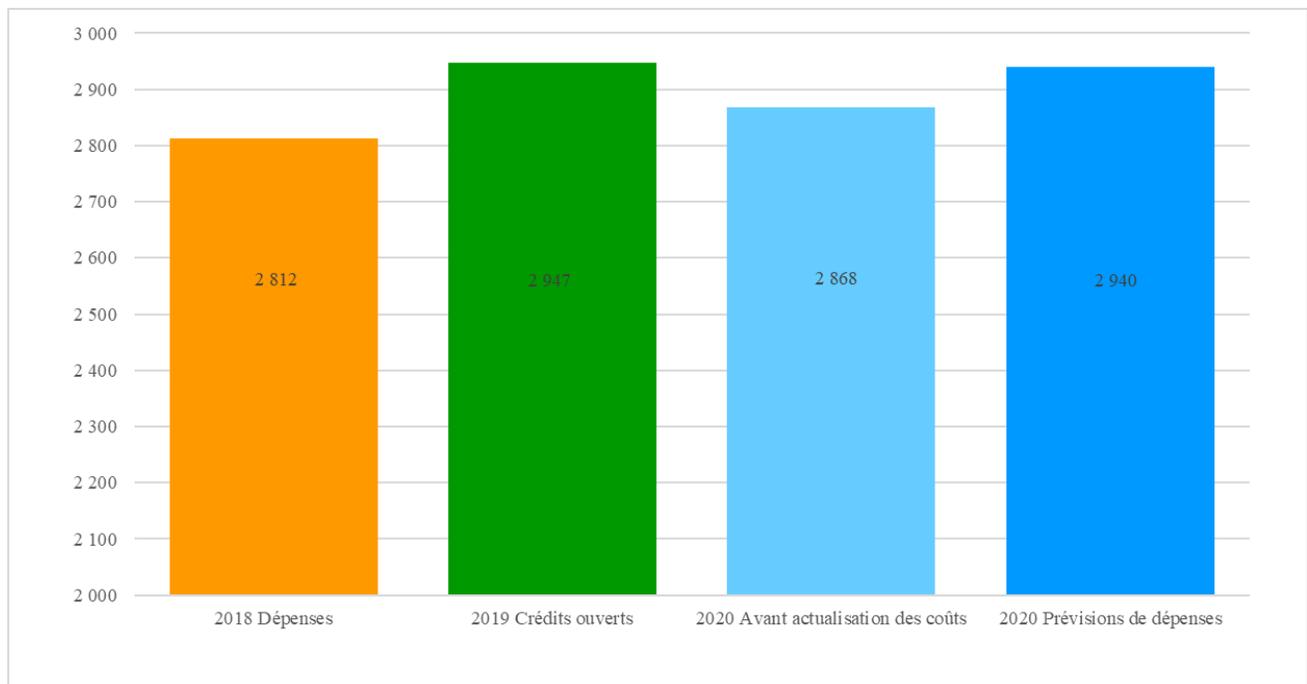
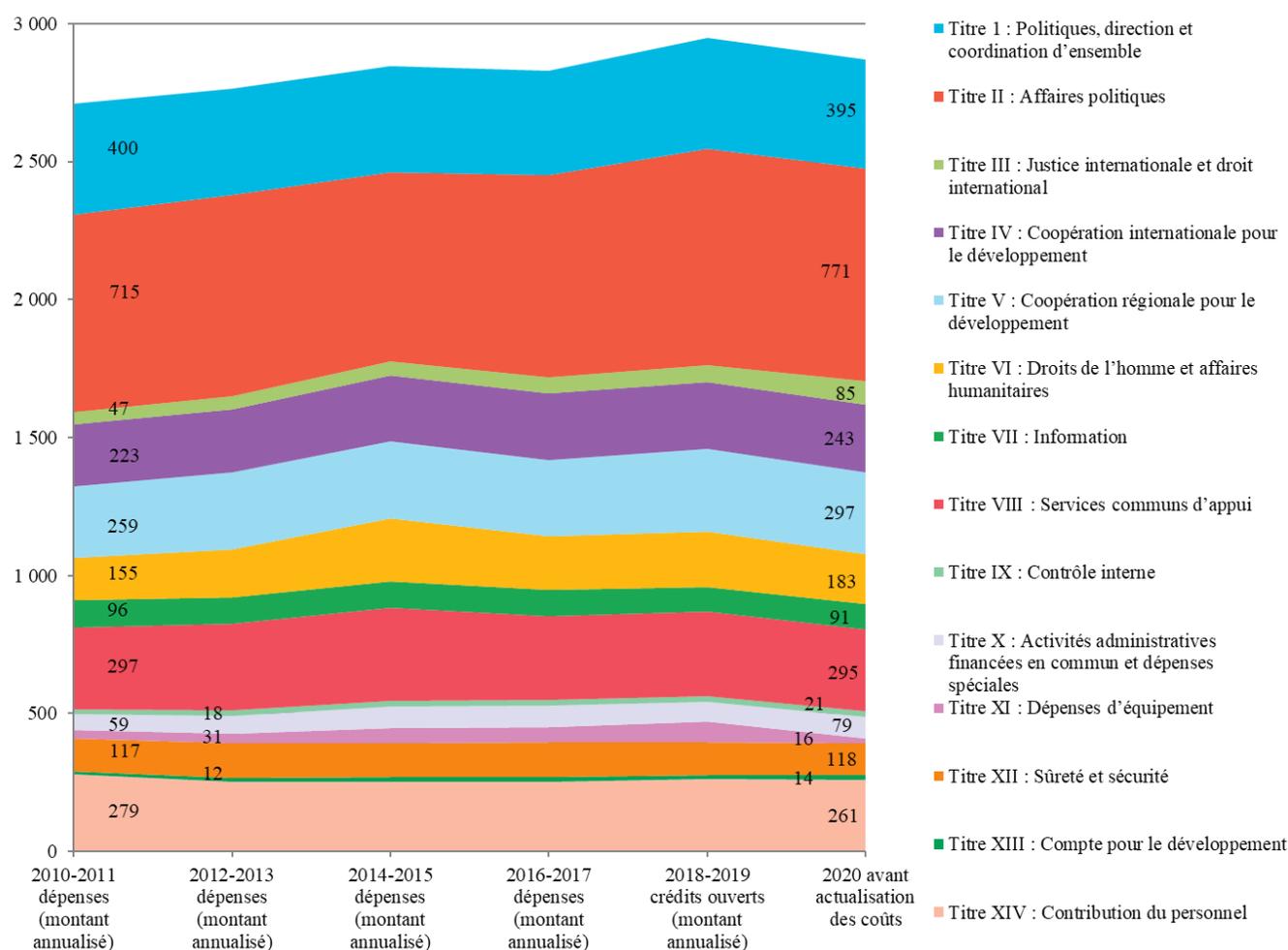


Figure XVI
Évolution des ressources par titre du budget au cours de la dernière décennie

(En millions de dollars des États-Unis)



9. Ressources extrabudgétaires et quotes-parts hors budget ordinaire

Ressources extrabudgétaires

82. Le montant total des ressources extrabudgétaires est estimé à 12,4 milliards de dollars en 2020, soit une augmentation nette de 78,2 millions de dollars par rapport aux prévisions de dépenses pour 2019. Cette variation s'explique principalement par :

- une augmentation au titre des chapitres 14 (Environnement) (60,9 millions de dollars), 26 (Réfugiés de Palestine) (41,1 millions de dollars), 24 (Droits de l'homme) (8,2 millions de dollars), 27 (Aide humanitaire) (6,5 millions de dollars) et 3 (Affaires politiques) (3,2 millions de dollars) ;
- une augmentation au titre des chapitres 16 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) (3,0 millions de dollars) et 18 (Développement économique et social en Afrique) (2,2 millions).

83. L'augmentation du montant des ressources extrabudgétaires est en partie compensée par :
- a) une diminution au titre des chapitres 22 (Développement économique et social en Asie occidentale) (5,7 millions de dollars) et 20 (Développement économique en Europe) (2,3 millions de dollars) ;
 - b) une diminution au titre des chapitres premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) (6,1 millions de dollars), 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) (4,0 millions de dollars), 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) (3,1 millions de dollars), 15 (Établissements humains) (3,2 millions de dollars), 34 (Sûreté et sécurité) (2,3 millions de dollars), 29B (Département de l'appui opérationnel) (1,9 million de dollars), 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) (1,3 million de dollars) et 4 (Désarmement) (1,2 million de dollars) ;
 - c) la transformation de 60 postes temporaires au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, au titre du chapitre 8 (Affaires juridiques), comme demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/191](#) (16,7 millions de dollars).

Quotes-parts hors budget ordinaire

84. Le montant total des quotes-parts hors budget ordinaire est estimé à 369,5 millions de dollars, soit une augmentation de 25,2 millions de dollars par rapport aux prévisions de dépenses pour 2019. Cette augmentation tient essentiellement aux ressources demandées pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix au titre des chapitres 29C (Bureau de l'informatique et des communications), 5 (Opérations de paix) et 29B (Département de l'appui opérationnel), augmentation en partie compensée par une diminution nette du montant des ressources demandées au titre du chapitre 29A (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité). Pour plus de précisions à ce sujet, l'on se reportera au rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/73/793](#)).

Annexe I

Catégories et sous-catégories de produits

Catégories et sous-catégories

A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts

- Documentation destinée aux organes délibérants
- Services fonctionnels pour les réunions
- Services de conférence et de secrétariat pour les réunions
- Services de documentation pour les réunions

B. Création et transfert de connaissances

- Projets sur le terrain et projets de coopération technique
- Séminaires, ateliers et activités de formation
- Publications
- Activités ou documentation techniques

C. Activités de fond

- Bons offices
- Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause
- Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête
- Missions d'aide humanitaire
- Bases de données et supports numériques

D. Activités de communication

- Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information
- Relations extérieures et relations avec les médias
- Plateformes numériques et contenus multimédias
- Services de bibliothèque

E. Activités d'appui

- Sûreté et sécurité
 - Administration
 - Logistique
 - Informatique et communications
 - Justice interne et contrôle interne
 - Services juridiques
 - Correspondance et services de documentation
-

Annexe II

Récapitulatif des ressources financières et postes nécessaires

Tableaux complémentaires

Tableau complémentaire 1

Budget total et postes

a) Budget total

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (crédits ouverts)	2020 (prévisions)	Augmentation/(diminution)	
			Montant	Pourcentage
Budget ordinaire				
Dépenses	2 947 478,5	2 939 908,8	(7 569,7)	(0,3)
Recettes générales	20 555,2	22 457,0	1 901,8	9,3
Total partiel (budget ordinaire)	2 926 923,3	2 917 451,8	(9 471,5)	(0,3)
Recettes provenant des contributions du personnel	264 152,7	265 462,0	1 309,3	0,5
Budget ordinaire (montant net)	2 662 770,6	2 651 989,8	(10 780,8)	(0,4)
Quotes-parts hors budget ordinaire	344 329,9	369 528,9	25 199,0	7,3
Ressources extrabudgétaires	12 336 827,1	12 415 061,5	78 234,4	0,6
Budget total (montant net)	15 343 927,6	15 436 580,2	92 652,6	0,6

b) Postes, par source de financement

	2019	2020	Augmentation/(diminution)	
			Postes	Pourcentage
Budget ordinaire				
Chapitres des dépenses	9 971	9 999	28	0,3
Chapitres des recettes	68	65	(3)	(4,4)
Total partiel	10 039	10 064	25	0,2
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 344	1 357	13	1,0
Ressources extrabudgétaires	20 806	20 900	94	0,5
Total	32 189	32 321	132	0,4

Tableau complémentaire 2
Récapitulatif du projet de budget-programme pour 2020

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques (non- renouvellement de crédits et budgétisation en année pleine des nouveaux postes)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Titre I.										
Politiques, direction et coordination d'ensemble	368 674,9	399 776,8	(4 220,5)	6 174,8	(7 230,5)	(5 276,2)	(1,3)	394 500,6	11 903,9	406 404,5
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	61 573,1	75 995,8	417,0	–	330,7	747,7	1,0	76 743,5	1 896,7	78 640,2
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	307 101,7	323 781,0	(4 637,5)	6 174,8	(7 561,2)	(6 023,9)	(1,9)	317 757,1	10 007,2	327 764,3
Titre II.										
Affaires politiques	724 382,6	784 136,7	(541,5)	8 116,7	(20 732,5)	(13 157,3)	(1,7)	770 979,4	4 876,1	775 855,5
3. Affaires politiques	658 573,5	715 666,3	211,4	7 061,2	(19 828,1)	(12 555,5)	(1,8)	703 110,8	2 549,2	705 660,0
4. Désarmement	12 379,4	12 959,3	(752,9)	1 055,5	–	302,6	2,3	13 261,9	430,9	13 692,8
5. Opérations de paix	49 577,0	51 596,8	–	–	(904,4)	(904,4)	(1,8)	50 692,4	1 655,6	52 348,0
6. Utilisations pacifiques de l'espace	3 852,8	3 914,3	–	–	–	–	–	3 914,3	240,4	4 154,7
Titre III.										
Justice internationale et droit international	61 677,8	62 039,7	2 359,3	1 260,6	19 128,3	22 748,2	36,7	84 787,9	2 407,9	87 195,8
7. Cour internationale de Justice	25 342,1	24 681,7	(110,0)	–	1 322,1	1 212,1	4,9	25 893,8	1 146,3	27 040,1
8. Affaires juridiques	36 335,7	37 358,0	2 469,3	1 260,6	17 806,2	21 536,1	57,6	58 894,1	1 261,6	60 155,7
Titre IV.										
Coopération internationale pour le développement	243 399,6	243 637,7	439,1	537,2	(1 819,7)	(843,4)	(0,3)	242 794,3	10 613,5	253 407,8
9. Affaires économiques et sociales	80 292,0	82 013,0	–	(137,6)	(1 125,2)	(1 262,8)	(1,5)	80 750,2	3 430,8	84 181,0

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques (non- renouvellement de crédits et budgétisation en année pleine des nouveaux postes)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	5 526,8	5 508,1	–	–	–	–	–	5 508,1	248,6	5 756,7
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique	7 765,4	8 286,4	–	–	–	–	–	8 286,4	377,0	8 663,4
12. Commerce et développement	68 669,2	68 273,4	72,8	–	(694,5)	(621,7)	(0,9)	67 651,7	2 891,6	70 543,3
13. Centre du commerce international	18 679,8	19 110,9	–	–	–	–	–	19 110,9	286,7	19 397,6
14. Environnement	20 486,9	20 482,3	(45,7)	8,8	–	(36,9)	(0,2)	20 445,4	972,3	21 417,7
15. Établissements humains	11 544,3	11 162,6	–	–	–	–	–	11 162,6	632,2	11 794,8
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	21 473,8	20 435,7	(74,6)	666,0	–	591,4	2,9	21 027,1	1 401,5	22 428,6
17. ONU-Femmes	8 961,3	8 365,3	486,6	–	–	486,6	5,8	8 851,9	372,8	9 224,7
Titre V.										
Coopération régionale pour le développement	278 120,3	297 877,5	(2 094,7)	–	1 066,9	(1 027,8)	(0,3)	296 849,7	12 822,9	309 672,6
18. Développement économique et social en Afrique	70 263,6	84 176,7	(867,9)	–	(450,0)	(1 317,9)	(1,6)	82 858,8	4 846,0	87 704,8
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	52 117,5	53 274,4	(1 082,3)	–	(478,1)	(1 560,4)	(2,9)	51 714,0	1 681,8	53 395,8
20. Développement économique en Europe	34 180,6	31 973,3	87,2	–	(348,4)	(261,2)	(0,8)	31 712,1	1 438,5	33 150,6
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	57 450,5	58 449,5	(231,7)	–	(518,9)	(750,6)	(1,3)	57 698,9	2 235,0	59 933,9
22. Développement économique et social en Asie occidentale	35 533,3	37 115,8	–	–	(426,7)	(426,7)	(1,1)	36 689,1	1 631,9	38 321,0

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques (non- renouvellement de crédits et budgétisation en année pleine des nouveaux postes)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements						
23. Programme ordinaire de coopération technique	28 574,8	32 887,8	–	–	3 289,0	3 289,0	10,0	36 176,8	989,7	37 166,5	
Titre VI.											
Droits de l'homme et affaires humanitaires	203 453,2	200 331,1	(14 690,2)	501,3	(2 994,7)	(17 183,6)	(8,6)	183 147,5	6 020,1	189 167,6	
24. Droits de l'homme	114 353,0	111 633,7	(14 927,2)	501,3	(1 912,8)	(16 338,7)	(14,6)	95 295,0	3 419,3	98 714,3	
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	42 954,4	43 275,1	–	–	(1 081,9)	(1 081,9)	(2,5)	42 193,2	640,0	42 833,2	
26. Réfugiés de Palestine	28 457,6	27 525,4	237,0	–	–	237,0	0,9	27 762,4	1 439,4	29 201,8	
27. Aide humanitaire	17 688,3	17 896,9	–	–	–	–	–	17 896,9	521,4	18 418,3	
Titre VII.											
Communication globale	91 402,8	91 893,1	(180,8)	1 189,1	(1 485,2)	(476,9)	(0,5)	91 416,2	3 358,2	94 774,4	
28. Communication globale	91 402,8	91 893,1	(180,8)	1 189,1	(1 485,2)	(476,9)	(0,5)	91 416,2	3 358,2	94 774,4	
Titre VIII.											
Services communs d'appui	103 084,4	304 603,8	(9 739,2)	172,2	(129,9)	(9 696,9)	(3,2)	294 906,9	9 198,3	304 105,2	
29. Services de gestion et d'appui											
A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	–	55 153,6	(2 283,5)	–	2 318,1	34,6	0,1	55 188,2	1 866,3	57 054,5	
B. Département de l'appui opérationnel	–	97 162,8	(6 506,8)	32,0	(4 610,3)	(11 085,1)	(11,4)	86 077,7	2 537,0	88 614,7	
C. Bureau de l'informatique et des communications	–	47 834,3	31,4	–	619,4	650,8	1,4	48 485,1	1 402,2	49 887,3	
E. Administration (Genève)	69 230,9	69 300,0	(214,8)	140,2	521,6	447,0	0,6	69 747,0	1 734,2	71 481,2	
F. Administration (Vienne)	18 565,7	18 757,9	–	–	–	–	–	18 757,9	609,3	19 367,2	
G. Administration (Nairobi)	15 287,7	16 395,2	(765,5)	–	1 021,3	255,8	1,6	16 651,0	1 049,3	17 700,3	
Titre IX.											
Contrôle interne	21 428,6	20 569,1	–	–	242,1	242,1	1,2	20 811,2	851,6	21 662,8	
30. Contrôle interne	21 428,6	20 569,1	–	–	242,1	242,1	1,2	20 811,2	851,6	21 662,8	

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques (non- renouvellement de crédits et budgétisation en année pleine des nouveaux postes)	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements					
Titre X.										
Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	83 975,3	72 247,4	(54,9)	–	6 918,1	6 863,2	9,5	79 110,6	3 429,0	82 539,6
31. Activités administratives financées en commun	6 194,0	6 300,7	(54,9)	–	–	(54,9)	(0,9)	6 245,8	82,6	6 328,4
32. Dépenses spéciales	77 781,3	65 946,7	–	–	6 918,1	6 918,1	10,5	72 864,8	3 346,4	76 211,2
Titre XI.										
Dépenses d'équipement	36 239,4	73 004,6	(49 440,8)	–	(7 376,4)	(56 817,2)	(77,8)	16 187,4	404,3	16 591,7
33. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	36 239,4	73 004,6	(49 440,8)	–	(7 376,4)	(56 817,2)	(77,8)	16 187,4	404,3	16 591,7
Titre XII.										
Sûreté et sécurité	125 352,1	121 062,6	(1 159,9)	–	(2 161,9)	(3 321,8)	(2,7)	117 740,8	3 047,3	120 788,1
34. Sûreté et sécurité	125 352,1	121 062,6	(1 159,9)	–	(2 161,9)	(3 321,8)	(2,7)	117 740,8	3 047,3	120 788,1
Titre XIII.										
Compte pour le développement	14 199,4	14 199,4	–	–	–	–	–	14 199,4	–	14 199,4
35. Compte pour le développement	14 199,4	14 199,4	–	–	–	–	–	14 199,4	–	14 199,4
Titre XIV.										
Contributions du personnel	258 900,1	262 099,0	583,6	230,8	(2 039,2)	(1 224,8)	(0,5)	260 874,2	2 669,6	263 543,8
36. Contributions du personnel	258 900,1	262 099,0	583,6	230,8	(2 039,2)	(1 224,8)	(0,5)	260 874,2	2 669,6	263 543,8
Total (budget ordinaire)	2 614 290,5	2 947 478,5	(78 740,5)	18 182,7	(18 614,6)	(79 172,4)	(2,7)	2 868 306,1	71 602,7	2 939 908,8

Tableau complémentaire 3

Budget ordinaire : récapitulatif des prévisions de dépenses pour 2020, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives) ^a	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020	Actualisation des coûts	2020
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats	Autres changements	(prévisions avant actualisation des coûts)			(prévisions après actualisation des coûts)		
Postes	1 180 022,0	1 260 829,1	5 715,6	594,6	8 921,9	15 232,1	1,2	1 276 061,2	53 193,5	1 329 254,7	
Autres dépenses de personnel	176 575,9	183 938,5	(13 013,6)	5 561,5	(1 987,8)	(9 439,9)	(5,1)	174 498,6	5 965,0	180 463,6	
Émoluments des non-fonctionnaires	10 565,0	10 365,3	–	–	(109,4)	(109,4)	(1,1)	10 255,9	277,5	10 533,4	
Consultants	11 133,4	12 239,3	(253,1)	260,6	1 823,5	1 831,0	15,0	14 070,3	466,2	14 536,5	
Experts	1 708,2	9 812,2	(689,9)	985,8	(178,5)	117,4	1,2	9 929,6	360,7	10 290,3	
Voyages des représentants	20 256,4	22 731,5	(1 561,8)	323,0	258,3	(980,5)	(4,3)	21 751,0	347,8	22 098,8	
Voyages du personnel	24 015,7	23 526,2	(1 124,0)	402,7	501,3	(220,0)	(0,9)	23 306,2	367,9	23 674,1	
Services contractuels	40 274,4	71 978,6	(132,2)	381,0	2 616,4	2 865,2	4,0	74 843,8	1 710,7	76 554,4	
Frais généraux de fonctionnement	72 112,2	145 830,3	(7 541,6)	467,0	(6 084,3)	(13 158,9)	(9,0)	132 671,4	2 759,5	135 430,9	
Dépenses de représentation	310,9	552,1	(7,7)	–	15,1	7,4	1,3	559,5	12,4	571,9	
Fournitures et accessoires	4 875,9	10 910,4	(15,0)	5,1	(1 274,7)	(1 284,6)	(11,8)	9 625,8	283,1	9 908,9	
Mobilier et matériel	14 401,9	22 625,3	(1 273,4)	179,4	1 274,8	180,8	0,8	22 806,1	612,0	23 418,1	
Aménagement des locaux	357,2	11 962,1	(3,6)	–	(8 527,1)	(8 530,7)	(71,3)	3 431,4	140,7	3 572,1	
Subventions et contributions	200 475,4	242 530,0	(59 423,8)	1 730,0	4 910,0	(52 783,8)	(21,8)	189 746,2	2 436,1	192 182,3	
Autres ^b	857 206,1	917 647,7	583,6	7 292,0	(20 774,1)	(12 898,5)	(1,4)	904 749,2	2 669,6	907 418,8	
Total	2 614 290,5	2 947 478,5	(78 740,5)	18 182,7	(18 614,6)	(79 172,4)	(2,7)	2 868 306,1	71 602,7	2 939 908,8	

^a Ne sont pas englobées dans le montant des dépenses effectives de 2018 (2,614 milliards de dollars) les dépenses engagées au titre des anciens chapitres qui relevaient du Département de la gestion, à savoir les chapitres 29A à 29E, et de la partie de l'ancien chapitre 5 qui concernait le Département de l'appui aux missions. Le montant total des dépenses de 2018 s'élève à 2,812 milliards de dollars.

^b Comprend une somme forfaitaire au titre des missions politiques spéciales.

Tableau complémentaire 4

Budget ordinaire : postes permanents et temporaires approuvés pour 2019 et proposés pour 2020, par chapitre du budget^a

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble																		
2019	7	4	9	16	32	37	33	5	143	14	80	–	9	–	–	–	103	246
2020	7	4	9	16	32	37	33	5	143	14	80	–	9	–	–	–	103	246
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences																		
2019	1	1	6	18	203	414	346	9	998	83	585	–	14	–	–	–	682	1 680
Création	–	–	–	–	1	1	3	1	6	1	5	–	–	–	–	–	6	12
Reclassement ou déclassement	–	–	–	–	8	7	(15)	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–
Transfert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(11)	–	–	–	–	–	(12)	(12)
Transformation	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Suppression	–	–	–	–	(1)	–	(4)	–	(5)	(6)	(39)	–	(2)	–	–	–	(47)	(52)
2020	1	1	6	18	211	423	330	10	1 000	78	539	–	12	–	–	–	629	1 629
3. Affaires politiques																		
2019	4	3	13	16	48	64	53	22	223	5	98	–	34	12	5	–	154	377
Suppression	–	–	–	–	–	–	(2)	(1)	(3)	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(4)
2020	4	3	13	16	48	64	51	21	220	5	97	–	34	12	5	–	153	373
4. Désarmement																		
2019	1	–	2	3	13	8	7	4	38	4	14	–	4	–	–	–	22	60
Transformation	–	–	–	1	–	–	1	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
2020	1	–	2	4	13	8	8	4	40	4	14	–	4	–	–	–	22	62
5. Opérations de paix																		
2019	1	4	5	6	6	4	3	3	32	–	9	–	199	94	2	–	304	336
2020	1	4	5	6	6	4	3	3	32	–	9	–	199	94	2	–	304	336

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	
6. Utilisations pacifiques de l'espace																		
2019	–	–	1	1	2	7	4	3	18	–	5	–	–	–	–	–	5	23
2020	–	–	1	1	2	7	4	3	18	–	5	–	–	–	–	–	5	23
7. Cour internationale de Justice																		
2019	–	1	1	1	4	15	18	20	60	6	50	–	–	–	–	–	56	116
Reclassement ou déclassement	–	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2020	–	1	1	1	4	16	17	20	60	6	50	–	–	–	–	–	56	116
8. Affaires juridiques																		
2019	1	1	4	7	19	22	24	14	92	11	41	–	–	–	–	–	52	144
Création	–	–	–	–	–	–	1	3	4	–	–	–	–	–	–	–	–	4
Transformation	–	2	–	2	8	17	43	28	100	1	17	–	–	–	–	–	18	118
2020	1	3	4	9	27	39	68	45	196	12	58	–	–	–	–	–	70	266
9. Affaires économiques et sociales																		
2019	1	2	9	31	67	89	67	43	309	33	151	–	–	–	–	–	184	493
Réaffectation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Reclassement ou déclassement	–	–	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Suppression	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(5)	–	–	–	–	–	(5)	(5)
2020	1	2	8	32	67	89	67	43	309	33	146	–	–	–	–	–	179	488
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement																		
2019	1	–	1	1	7	7	4	1	22	–	6	–	–	–	–	–	6	28
2020	1	–	1	1	7	7	4	1	22	–	6	–	–	–	–	–	6	28
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique																		
2019	1	–	1	2	6	10	12	1	33	1	8	–	1	–	–	–	10	43
2020	1	–	1	2	6	10	12	1	33	1	8	–	1	–	–	–	10	43

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées							Total	
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM		Total partiel
12. Commerce et développement																		
2019	1	1	5	20	50	65	74	32	248	10	126	–	–	–	–	–	136	384
Reclassement ou déclassement	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Suppression	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–	(4)	–	–	–	–	–	(4)	(5)
2020	1	1	5	20	51	64	73	32	247	10	122	–	–	–	–	–	132	379
14. Environnement																		
2019	1	1	4	11	26	40	13	1	97	1	5	–	10	–	–	–	16	113
2020	1	1	4	11	26	40	13	1	97	1	5	–	10	–	–	–	16	113
15. Établissements humains																		
2019	1	–	1	4	9	15	14	5	49	–	2	–	22	–	–	–	24	73
2020	1	–	1	4	9	15	14	5	49	–	2	–	22	–	–	–	24	73
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale																		
2019	1	–	3	7	14	33	26	13	97	3	25	–	–	–	–	–	28	125
Reclassement ou déclassement	–	–	–	1	–	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Suppression	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)
2020	1	–	3	8	14	32	26	13	97	3	24	–	–	–	–	–	27	124
17. ONU-Femmes																		
2019	1	1	3	4	7	8	8	5	37	–	12	–	–	–	–	–	12	49
2020	1	1	3	4	7	8	8	5	37	–	12	–	–	–	–	–	12	49
18. Développement économique et social en Afrique																		
2019	1	–	2	16	44	70	77	27	237	–	2	–	287	–	15	–	304	541
Reclassement ou déclassement	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2020	1	–	3	15	44	70	77	27	237	–	2	–	287	–	15	–	304	541

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées							Total	
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM		Total partiel
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique																		
2019	1	–	2	15	35	64	52	33	202	–	–	–	214	–	3	–	217	419
Suppression	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	(2)
2020	1	–	2	15	35	63	52	32	200	–	–	–	214	–	3	–	217	417
20. Développement économique en Europe																		
2019	1	–	1	8	23	35	36	21	125	6	57	–	–	–	–	–	63	188
Création	–	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Suppression	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)	(1)	–	–	–	–	–	(2)	(3)
2020	1	–	1	9	23	35	36	20	125	5	56	–	–	–	–	–	61	186
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes																		
2019	1	–	2	13	31	61	62	47	217	–	4	–	257	–	3	–	264	481
Reclassement ou déclassement	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Suppression	–	–	–	–	–	–	–	(2)	(2)	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	(3)
2020	1	–	3	12	31	61	62	45	215	–	4	–	256	–	3	–	263	478
22. Développement économique et social en Asie occidentale																		
2019	1	–	2	8	25	35	32	18	121	–	–	–	129	1	4	–	134	255
Réaffectation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2020	1	–	2	8	25	35	32	18	121	–	–	–	129	1	4	–	134	255
24. Droits de l'homme																		
2019	1	2	3	10	44	100	145	22	327	4	79	–	4	–	1	–	88	415
2020	1	2	3	10	44	100	145	22	327	4	79	–	4	–	1	–	88	415
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance																		
2019	1	1	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2
2020	1	1	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées							Total	
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM		Total partiel
26. Réfugiés de Palestine																		
2019	1	1	8	12	28	62	34	2	148	–	10	–	–	–	–	–	10	158
2020	1	1	8	12	28	62	34	2	148	–	10	–	–	–	–	–	10	158
27. Aide humanitaire																		
2019	1	1	3	4	11	16	14	5	55	2	15	–	–	–	–	–	17	72
2020	1	1	3	4	11	16	14	5	55	2	15	–	–	–	–	–	17	72
28. Communication globale																		
2019	1	–	3	18	34	72	104	57	289	7	205	–	147	–	50	–	409	698
Création	–	–	–	–	–	–	1	1	2	–	4	–	–	–	1	–	5	7
Suppression	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	–	(8)	–	(3)	–	(1)	–	(12)	(13)
2020	1	–	3	18	34	72	105	57	290	7	201	–	144	–	50	–	402	692
29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité																		
2019	1	2	7	16	34	46	37	24	167	21	107	–	–	–	–	–	128	295
Transfert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	(15)	–	–	–	–	–	(16)	(16)
Suppression	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(7)	–	–	–	–	–	(7)	(7)
2020	1	2	7	16	34	46	37	24	167	20	85	–	–	–	–	–	105	272
29B. Département de l'appui opérationnel																		
2019	1	2	5	6	11	16	12	12	65	9	169	–	–	–	–	95	273	338
Transfert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	15	–	–	–	–	–	16	16
2020	1	2	5	6	11	16	12	12	65	10	184	–	–	–	–	95	289	354
29C. Bureau de l'informatique et des communications																		
2019	–	1	1	5	15	24	36	12	94	15	62	–	1	–	–	–	78	172
Reclassement ou déclassement	–	–	–	1	1	(1)	–	(1)	–	1	(1)	–	–	–	–	–	–	–
Transfert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11	–	1	–	–	–	12	12
Suppression	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)
2020	–	1	1	6	16	23	36	11	94	16	71	–	2	–	–	–	89	183

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	
29E. Administration (Genève)																		
2019	-	-	1	4	10	16	19	21	71	18	208	-	-	-	-	-	226	297
Création	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Reclassement ou déclassement	-	-	-	1	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(8)	-	-	-	-	-	(9)	(9)
2020	-	-	1	5	9	16	20	21	72	17	200	-	-	-	-	-	217	289
29F. Administration (Vienne)																		
2019	-	-	1	1	4	5	6	3	20	6	57	-	-	-	-	-	63	83
2020	-	-	1	1	4	5	6	3	20	6	57	-	-	-	-	-	63	83
29G. Administration (Nairobi)																		
2019	-	-	1	4	7	9	17	7	45	-	-	-	66	-	1	-	67	112
Reclassement ou déclassement	-	-	-	-	-	1	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	(1)
2020	-	-	1	4	7	10	17	6	45	-	-	-	65	-	1	-	66	111
30. Contrôle interne																		
2019	1	1	3	3	13	28	22	14	85	8	20	-	1	-	-	-	29	114
2020	1	1	3	3	13	28	22	14	85	8	20	-	1	-	-	-	29	114
34. Sûreté et sécurité																		
2019	1	1	1	4	6	16	15	6	50	8	164	307	512	-	-	-	991	1 041
Transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suppression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(10)	-	-	-	(12)	(12)
2020	1	1	1	4	6	16	15	6	50	8	162	307	502	-	-	-	979	1 029
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2019	37	31	114	295	888	1 513	1 426	512	4 816	275	2 376	307	1 911	107	84	95	5 155	9 971
Création	-	-	-	1	1	1	6	5	14	1	9	-	-	-	1	-	11	25

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées								Total
	VSG/ SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	G(I°C)	G(AC)	ASS	AL	SM	AN	ACM	Total partiel	
Réaffectation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement ou déclassement	-	-	1	2	9	6	(16)	(2)	-	2	(2)	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	1	-	-	-	-	-
Suppression	-	-	-	-	(1)	(1)	(7)	(6)	(15)	(8)	(77)	-	(17)	-	(1)	-	(103)	(118)
Transformation	-	2	-	3	8	18	44	28	103	1	17	-	-	-	-	-	18	121
2020	37	33	115	301	905	1 537	1 453	537	4 918	270	2 323	307	1 895	107	84	95	5 081	9 999
Chapitre 3 des recettes. Services à l'intention du public																		
2019	-	-	-	-	2	4	4	3	13	7	46	2	-	-	-	-	55	68
Suppression	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)
2020	-	-	-	-	2	4	4	3	13	7	43	2	-	-	-	-	52	65
Total (budget ordinaire et chapitre 3 des recettes)																		
2019	37	31	114	295	890	1 517	1 430	515	4 829	282	2 422	309	1 911	107	84	95	5 210	10 039
Création	-	-	-	1	1	1	6	5	14	1	9	-	-	-	1	-	11	25
Réaffectation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement ou déclassement	-	-	1	2	9	6	(16)	(2)	-	2	(2)	-	-	-	-	-	-	-
Transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	1	-	-	-	-	-
Suppression	-	-	-	-	(1)	(1)	(7)	(6)	(15)	(8)	(80)	-	(17)	-	(1)	-	(106)	(121)
Transformation	-	2	-	3	8	18	44	28	103	1	17	-	-	-	-	-	18	121
2020	37	33	115	301	907	1 541	1 457	540	4 931	277	2 366	309	1 895	107	84	95	5 133	10 064

^a Sont inclus 262 postes temporaires, dont 11 au titre du chapitre 1 (Politiques, direction et coordination d'ensemble); 88 au titre du chapitre 3 (Affaires politiques); 2 au titre du chapitre 4 (Désarmement); 124 au titre du chapitre 8 (Affaires juridiques); 9 au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales); 4 au titre du chapitre 12 (Commerce et développement); 2 au titre du chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique); 4 au titre du chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique); 3 au titre du chapitre 21 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes); 4 au titre du chapitre 22 (Développement économique et social en Asie occidentale); 10 au titre du chapitre 24 (Droits de l'homme) et 1 au titre du chapitre 29C (Bureau de l'informatique et des communications).

Tableau complémentaire 5
Ressources demandées, par domaine prioritaire

(En milliers de dollars des États-Unis)

Domaine prioritaire	Titre et chapitre du budget	Ressources nécessaires				Nombre de postes			
		2019 (crédits ouverts)	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Changements	Pourcentage (changements)	2019 (crédits ouverts)	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Changements	Pourcentage (changements)
Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies	Titre IV : Coopération internationale pour le développement (chapitres 9, 10, 12, 15 et 17) Titre V : Coopération régionale pour le développement (chapitres 19 à 23) Titre XIII : Compte pour le développement (chapitre 35)	442 815,8	441 671,1	(1 144,7)	(0,3)	2483	2466	(17)	(0,7)
Maintien de la paix et de la sécurité internationales	Titre II : Affaires politiques (chapitres 3, 5 et 6)	771 177,4	757 717,5	(13 459,9)	(1,7)	736	732	(4)	(0,5)
Développement de l'Afrique	Titre IV : Coopération internationale pour le développement (chapitre 11) Titre V : Coopération régionale pour le développement (chapitre 18)	92 463,1	91 145,2	(1 317,9)	(1,4)	584	584	–	–
Promotion des droits de l'homme	Titre VI : Droits de l'homme et affaires humanitaires (chapitre 24)	111 633,7	95 295,0	(16 338,7)	(14,6)	415	415	–	–
Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire	Titre VI : Droits de l'homme et affaires humanitaires (chapitres 25 à 27)	88 697,4	87 852,5	(844,9)	(1,0)	232	232	–	–
Promotion de la justice et du droit international	Titre III : Justice internationale et droit international (chapitres 7 et 8)	62 039,7	84 787,9	22 748,2	36,7	260	382	122	46,9
Désarmement	Titre II : Affaires politiques (chapitre 4)	12 959,3	13 261,9	302,6	2,3	60	62	2	3,3

<i>Domaine prioritaire</i>	<i>Titre et chapitre du budget</i>	<i>Ressources nécessaires</i>				<i>Nombre de postes</i>			
		<i>2019 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Changements</i>	<i>Pourcentage (changements)</i>	<i>2019 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Changements</i>	<i>Pourcentage (changements)</i>
Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations	Titre IV : Coopération internationale pour le développement (chapitre 16)	20 435,7	21 027,1	591,4	2,9	125	124	(1)	(0,8)

Tableau complémentaire 6

Taux de change de diverses monnaies par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation annuels, de 2018 à 2020, pour les principaux lieux d'affectation

<i>Lieu d'affectation (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>			<i>Taux annuel moyen d'inflation (pourcentage)</i>		
	<i>2018^a</i>	<i>2019^a</i>	<i>2020</i>	<i>2018^a</i>	<i>2019^a</i>	<i>2020</i>
Vienne (euro)	0,838	0,835	0,835	2,0	1,9	2,1
Santiago (peso chilien)	632,500	659,286	659,286	2,5	3,2	2,6
Addis-Abeba (birr éthiopien)	27,516	27,409	27,409	13,2	8,0	7,0
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (roupie)	68,156	75,210	75,210	4,7	4,9	4,6
Beyrouth (livre libanaise)	1 511,852	1 510,250	1 510,250	6,6	4,7	3,6
Gaza/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (shekel)	3,565	3,540	3,540	1,1	1,9	1,8
Nairobi (shilling kényan)	101,234	105,420	105,420	5,1	6,2	6,5
Mexico (peso mexicain)	18,995	19,610	19,610	4,6	3,9	3,7
La Haye (euro)	0,838	0,835	0,835	1,7	2,3	1,9
Bangkok (baht thaïlandais)	32,239	32,100	32,100	1,2	1,6	1,4
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,805	6,792	6,792	1,2	1,8	2,4
New York (dollar des États-Unis) ^b	1,000	1,000	1,000	2,6	2,4	1,6
Genève (franc suisse)	0,971	0,947	0,947	1,1	1,3	1,5

^a Taux révisés pour 2018-2019.

^b Il est supposé que les taux de New York s'appliquent aux centres d'information des Nations Unies et aux bureaux extérieurs du Département de la sûreté et de la sécurité.

Tableau complémentaire 7

Coefficient d'ajustement et ajustement au coût de la vie, de 2018 à 2020, pour les principaux lieux d'affectation

	<i>Coefficient d'ajustement (administrateurs)</i>			<i>Ajustement au coût de la vie (agents des services généraux)</i>		
	<i>2018^a</i>	<i>2019^a</i>	<i>2020</i>	<i>2018^a</i>	<i>2019^a</i>	<i>2020</i>
Vienne	48,1	48,8	52,0	1,4	1,9	2,1
Santiago	36,4	32,6	34,9	3,0	3,2	2,6
Addis-Abeba	40,5	44,3	49,4	18,9	8,0	1,6
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	32,2	28,2	31,1	3,5	4,9	4,6
Beyrouth	49,1	47,8	50,4	1,9	4,7	3,6
Gaza/Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	54,5	51,9	55,3	–	1,9	1,8
Nairobi	34,6	34,8	38,2	4,1	6,2	6,5
Mexique	38,7	39,9	42,2	–	3,9	3,7
La Haye	40,3	39,9	41,8	–	2,3	1,9

A/74/6 (Introduction)

	<i>Coefficient d'ajustement (administrateurs)</i>			<i>Ajustement au coût de la vie (agents des services généraux)</i>		
	<i>2018^a</i>	<i>2019^a</i>	<i>2020</i>	<i>2018^a</i>	<i>2019^a</i>	<i>2020</i>
Bangkok	39,0	39,0	40,7	–	1,6	1,4
Port of Spain	42,4	41,6	43,2	1,9	1,8	2,4
New York	66,7	67,4	71,2	–	–	1,6
Bureaux extérieurs (services de sécurité)	43,7	45,1	45,1	–	–	1,6
Genève	75,1	75,8	75,8	–	–	1,5
Centres d'information des Nations Unies	50,4	51,8	51,8	–	–	1,6

^a Coefficients révisés.

Tableau complémentaire 8
Effet en année pleine sur 2021 de postes créés en 2020, par chapitre du budget

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Milliers de dollars des États-Unis</i>
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	12	707,6
8. Affaires juridiques	4	241,9
9. Affaires économiques et sociales	5	358,3
20. Développement économique en Europe	1	112,3
22. Développement économique et social en Asie occidentale	1	65,3
28. Communication globale	7	416,5
29E. Administration (Genève)	1	71,2
36. Contributions du personnel	–	298,7
Total	31	2 271,8

Tableau complémentaire 9

Montant estimatif des quotes-parts hors budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires pour 2019 et 2020, par titre et chapitre du budget

(Nombre de postes/milliers de dollars)

	<i>Postes</i>				<i>Ressources financières</i>			
	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>		<i>Ressources extrabudgétaires</i>		<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>		<i>Ressources extrabudgétaires</i>	
	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>
Titre I.								
Politiques, direction et coordination d'ensemble	20	20	1 298	1 297	9 504,0	9 465,8	375 026,7	367 615,9
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	20	20	1 205	1 205	9 504,0	9 465,8	351 059,9	344 920,8
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	–	–	93	92	–	–	23 966,8	22 695,1
Titre II.								
Affaires politiques	487	488	235	285	91 513,6	95 617,8	193 445,2	195 601,4
3. Affaires politiques	50	50	136	186	7 325,5	7 638,1	91 203,9	94 361,3
4. Désarmement	–	–	24	24	–	–	22 227,2	21 000,8
5. Opérations de paix	437	438	68	68	84 188,1	87 979,7	78 560,0	78 560,0
6. Utilisations pacifiques de l'espace	–	–	7	7	–	–	1 454,1	1 679,3
Titre III.								
Justice internationale et droit international	19	19	85	25	3 811,7	3 832,2	26 888,3	9 350,5
8. Affaires juridiques	19	19	85	25	3 811,7	3 832,2	26 888,3	9 350,5
Titre IV.								
Coopération internationale pour le développement	–	–	1 936	2 029	–	–	1 573 106,7	1 633 773,7
9. Affaires économiques et sociales	–	–	37	37	–	–	91 658,7	91 311,0
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	–	–	–	–	–	–	2 472,6	2 036,6
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	–	–	–	–	–	–	50,0	50,0
12. Commerce et développement	–	–	15	15	–	–	42 028,5	42 785,5
14. Environnement	–	–	759	852	–	–	374 608,9	435 463,2
15. Établissements humains	–	–	150	150	–	–	240 300,0	237 100,0
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	–	–	510	510	–	–	381 987,9	385 027,3

	<i>Postes</i>				<i>Ressources financières</i>			
	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>		<i>Ressources extrabudgétaires</i>		<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>		<i>Ressources extrabudgétaires</i>	
	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>
17. ONU-Femmes	–	–	465	465	–	–	440 000,1	440 000,1
Titre V.								
Coopération régionale pour le développement	–	–	277	285	–	–	89 381,2	80 523,0
18. Développement économique et social en Afrique	–	–	72	76	–	–	22 006,5	24 182,2
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	–	–	106	112	–	–	24 232,3	21 149,6
20. Développement économique en Europe	–	–	45	46	–	–	23 771,4	21 418,9
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	–	–	40	40	–	–	9 465,0	9 530,0
22. Développement économique et social en Asie occidentale	–	–	14	11	–	–	9 906,0	4 242,3
Titre VI.								
Droits de l'homme et affaires humanitaires	8	11	16 206	16 201	2 151,1	2 250,1	9 840 852,6	9 897 708,5
24. Droits de l'homme	8	11	806	806	2 151,1	2 250,1	163 630,0	171 800,0
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	–	–	13 321	13 321	–	–	8 547 847,0	8 548 928,9
26. Réfugiés de Palestine	–	–	80	80	–	–	802 140,0	843 228,0
27. Aide humanitaire	–	–	1 999	1 994	–	–	327 235,6	333 751,6
Titre VII.								
Communication globale	4	4	11	11	736,1	771,4	8 410,5	8 410,5
28. Communication globale	4	4	11	11	736,1	771,4	8 410,5	8 410,5
Titre VIII.								
Services communs d'appui	661	661	658	667	193 295,3	212 816,7	196 827,8	191 518,8
29. Services de gestion et d'appui								
A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	195	195	110	110	79 175,2	73 574,2	30 761,1	26 772,0
B. Département de l'appui opérationnel	454	454	56	65	95 335,2	99 010,9	43 068,9	41 189,0
C. Bureau de l'informatique et des communications	12	12	54	54	18 784,9	40 231,6	49 992,7	49 992,7
E. Administration (Genève)	–	–	149	149	–	–	33 015,6	32 725,6
F. Administration (Vienne)	–	–	85	85	–	–	19 939,5	19 909,5

	<i>Postes</i>				<i>Ressources financières</i>			
	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>		<i>Ressources extrabudgétaires</i>		<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>		<i>Ressources extrabudgétaires</i>	
	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>	<i>2019 Prévisions</i>	<i>2020 Prévisions</i>
G. Administration (Nairobi)	–	–	204	204	–	–	20 050,0	20 930,0
Titre IX.								
Contrôle interne	129	138	42	42	29 685,7	29 910,1	10 830,3	10 830,3
30. Contrôle interne	129	138	42	42	29 685,7	29 910,1	10 830,3	10 830,3
Titre X.								
Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales					10 448,8	11 113,4	5 751,2	5 751,2
32. Dépenses spéciales					10 448,8	11 113,4	5 751,2	5 751,2
Titre XII.								
Sûreté et sécurité	16	16	58	58	3 183,6	3 751,4	16 306,6	13 977,7
34. Sûreté et sécurité	16	16	58	58	3 183,6	3 751,4	16 306,6	13 977,7
Total	1 344	1 357	20 806	20 900	344 329,9	369 528,9	12 336 827,1	12 415 061,5

Tableau complémentaire 10
Ressources demandées au titre de la formation pour 2020^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

Ressources gérées de façon centralisée	
Formation et développement organisationnels et gestion de la performance	7 120,4
Connaissances de fond et connaissances techniques	2 460,0
Total partiel (ressources gérées de façon centralisée)	9 580,4
Cours de langue	5 864,7
Autres ^b	3 129,1
Total	18 574,2

^a Avant actualisation des coûts.^b Ressources nécessaires pour les activités de formation prévues aux différents chapitres et part des dépenses relatives aux activités de formation cofinancées à la charge de l'ONU.

Tableau complémentaire 11
Emplois de temporaire (autres que pour les réunions), par titre et chapitre du budget, au 30 avril 2019

	Nombre	Titre ou fonction
Titre I. Politiques, direction et coordination d'ensemble		
1. Politiques, direction et coordination d'ensemble	8	Administrateur(trice) général(e) chargé(e) des questions politiques, Chef de cabinet, Directeur(trice) (questions politiques), assistant(e) administratif(ve), assistant(e) juridique, juriste, spécialiste des questions politiques, spécialiste hors classe de l'information
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	20	Assistant(e) aux systèmes d'information, assistant(e) de secrétariat, assistant(e) informaticien(ne) principal(e), spécialiste des systèmes d'information, spécialiste hors classe de la gestion des programmes
Total partiel	28	
Titre II. Affaires politiques		
3. Affaires politiques	6	Directeur(trice) (questions politiques), assistant(e) administratif(ve), assistant(e) au budget et aux finances, assistant(e) chargé(e) des ressources humaines, spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), spécialiste des finances et du budget
4. Désarmement	3	Chef de Service (questions politiques), assistant(e) administratif(ve), assistant(e) chargé(e) des ressources humaines
5. Opérations de paix	1	Assistant(e) d'équipe
Total partiel	10	
Titre III. Justice internationale et droit international		
8. Affaires juridiques	5	Assistant(e) de secrétariat, assistant(e) administratif(ve), spécialiste des ressources humaines, juriste
Total partiel	5	

	<i>Nombre</i>	<i>Titre ou fonction</i>
Titre IV. Coopération internationale pour le développement		
9. Affaires économiques et sociales	6	Assistant(e) d'équipe, assistant(e) chargé(e) des ressources humaines, spécialiste des questions de population, économiste, statisticien(ne)
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	1	Spécialiste de la gestion des programmes
12. Commerce et développement	3	Assistant(e) graphiste, assistant(e) de secrétariat, économiste
15. Établissements humains	6	Assistant(e) d'équipe, assistant(e) administratif(ve), assistant(e) de secrétariat, spécialiste de la gestion des programmes, statisticien(ne)
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	3	Assistant(e) d'équipe, spécialiste du contrôle des drogues et de la prévention du crime
Total partiel	19	

Titre V. Coopération régionale pour le développement

18. Développement économique et social en Afrique	14	Spécialiste de la gestion des programmes, chauffeur(se), assistant(e) chargé(e) des ressources humaines, infirmier(ère), assistant(e) principal(e) chargé(e) des ressources humaines, assistant(e) informaticien(e) principal(e), assistant(e) principal(e) (perfectionnement du personnel), spécialiste de la gestion des programmes, spécialiste des systèmes informatiques, médecin, fonctionnaire d'administration, fonctionnaire d'administration régional
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	6	Assistant(e) au service des séances, assistant(e) aux systèmes d'information, technicien(ne) principal(e) (télécommunications)
20. Développement économique en Europe	1	Assistant(e) d'équipe
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	18	Assistant(e) d'équipe, assistant(e) au service des séances, assistant(e) aux télécommunications, assistant(e) (gestion des programmes), assistant(e) de recherche
22. Développement économique et social en Asie occidentale	11	Assistant(e) d'équipe, opérateur(trice) de télécommunications, assistant(e) informaticien(ne), infirmier(ère), assistant(e) de recherche, assistant(e) administratif(ve)
23. Programme ordinaire de coopération technique	101	Administrateur(trice) général(e) pour les affaires économiques, statisticien principal, assistant(e) d'équipe, assistant(e) aux fournitures, assistant(e) (gestion des programmes), assistant(e) à la coopération technique, assistant(e) technicien(ne) en télécommunications, assistant(e) administratif(ve), assistant(e) (finances), assistant(e) au courrier, assistant(e) de recherche, assistant(e) de secrétariat, assistant(e) aux statistiques, assistant(e) (budget), ouvrier(ère) (bâtiment et entretien), assistant(e) graphiste, assistant(e) aux systèmes d'information, assistant(e) (voyages), assistant(e) (sciences sociales), assistant(e) principal(e) aux systèmes d'information, assistant(e) principal(e) (gestion des programmes), fonctionnaire chargé(e) des affaires humanitaires (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), spécialiste des systèmes informatiques (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), spécialiste des droits de l'homme, spécialiste des affaires humanitaires, spécialiste des questions politiques, spécialiste des questions sociales, spécialiste du développement durable, spécialiste de la gestion des programmes, spécialiste hors classe de la prévention du crime et de la justice pénale, conseiller(ère) (droits de l'homme), économiste, conseiller(ère) technique, conseiller(ère) interrégional(e) (administration publique), conseiller(ère) hors classe pour les

	<i>Nombre</i>	<i>Titre ou fonction</i>
		affaires économiques, spécialiste (hors classe) des questions d'environnement, administrateur(trice) principal(e) chargé(e) des affaires humanitaires, spécialiste hors classe de la gestion des programmes, économiste hors classe, conseiller(ère) interrégional(e), représentant(e) (contrôle des drogues et prévention du crime)
Total partiel	151	

Titre VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires

24. Droits de l'homme	147	Chauffeur(se) de véhicule léger, assistant(e) d'équipe, assistant(e) administratif(ve), assistant(e) (gestion des programmes), assistant(e) de secrétariat, assistant(e) informaticien(ne), spécialiste des droits de l'homme (adjoint(e) de 2 ^e classe), juriste, spécialiste des droits de l'homme (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), enquêteur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe, interprète (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), traducteur(trice) (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), fonctionnaire d'administration, agent(e) de sécurité terrain, spécialiste des ressources humaines, spécialiste des droits de l'homme, fonctionnaire de l'information, interprète de terrain, pathologiste légiste, analyste de l'information, enquêteur(trice), spécialiste des questions politiques, spécialiste de la protection des témoins et de l'appui, conseiller(ère) militaire, spécialiste des droits de l'homme (hors classe)
Total partiel	147	

Titre VII. Communication globale

28. Communication globale	26	Assistant(e) d'édition, assistant(e) d'équipe, assistant(e) administratif(ve), assistant(e) d'information, assistant(e) (finances), assistant(e) monteur(se) vidéo, attaché(e) de presse (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), administrateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe chargé(e) de l'information, attaché(e) de presse, fonctionnaire de l'information, réalisateur(trice) d'émissions radiophoniques
Total partiel	26	

Titre VIII. Services communs d'appui

29A. Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	14	Sous-Secrétaire général(e), assistant(e) d'équipe, assistant(e) d'information, comptable, juriste, spécialiste des finances et du budget, analyste de la gestion et des programmes, spécialiste hors classe du budget-programme, spécialiste hors classe de la gestion des programmes, chef de section (gestion du risque institutionnel)
29B. Département de l'appui opérationnel	37	Assistant(e) au courrier, assistant(e) d'équipe, professeur(e) de langues, fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), spécialiste de la gestion des programmes, médecin hors classe, chauffeur(se)
29C. Bureau de l'informatique et des communications	10	Assistant(e) aux systèmes d'information, assistant(e) administratif(ve) principal(e), assistant(e) principal(e) aux systèmes d'information, spécialiste des systèmes d'information, fonctionnaire chargé(e) des achats, ingénieur(e), chef de section (systèmes d'information), spécialiste hors classe des ressources humaines
29E. Administration (Genève)	29	Technicien(ne) électronique, assistant(e) (finances), assistant(e) aux systèmes d'information, dessinateur(trice), assistant(e) administratif(ve), professeur(e) d'arabe, professeur(e) de chinois, professeur(e) d'anglais, professeur(e) de français, professeur(e) de russe, professeur(e) d'espagnol, spécialiste de la gestion de l'information (adjoint(e) de 1 ^{re} classe), ingénieur(e), spécialiste des

	Nombre	Titre ou fonction
29F. Administration (Vienne)	8	questions d'environnement, spécialiste des ressources humaines, fonctionnaire chargé(e) des achats, spécialiste de la gestion des programmes, spécialiste des systèmes informatiques, juriste Assistant(e) aux systèmes d'information, assistant(e) d'équipe, assistant(e) (budget), aide-bibliothécaire, assistant(e) (gestion des programmes), conseiller(ère) du personnel
29G. Administration (Nairobi)	4	Assistant(e) administratif(ve), ingénieur(e), spécialiste de la gestion des programmes, spécialiste de la planification/coordonnateur (administration de l'espace)
Total partiel	102	
Titre IX. Contrôle interne		
30. Contrôle interne	6	Assistant(e) d'audit, auditeur(trice), chef de section (audit)
Total partiel	6	
Titre XII. Sûreté et sécurité		
34. Sûreté et sécurité	27	Assistant(e) d'équipe, technicien(ne) électronique, agent(e) de sécurité, assistant(e) d'équipe, assistant(e) (sécurité sur le terrain), sergent(e), inspecteur hors classe à la sécurité, spécialiste des questions de genre, spécialiste des ressources humaines, spécialiste de la gestion des programmes
Total partiel	27	
Total	521	

Tableau complémentaire 12

Ressources demandées dans le budget ordinaire pour 2020 au titre des voyages du personnel, par chapitre du budget^a

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)		2020 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	Actualisation des coûts	Actualisation des coûts		
1 Politiques, direction et coordination d'ensemble	2 287,9	2 320,3	–	–	(13,0)	(13,0)	(0,6)	2 307,3	36,9	2 344,2	
2 Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	284,0	134,6	–	–	–	–	–	134,6	2,2	136,8	
3 Affaires politiques	1 813,8	1 481,7	–	–	(246,4)	(246,4)	(16,6)	1 235,3	19,7	1 255,0	
4 Désarmement	413,0	233,8	–	–	–	–	–	233,8	3,9	237,7	
5 Opérations de paix	783,3	734,0	–	–	55,0	55,0	7,5	789,0	12,5	801,5	
6 Utilisations pacifiques de l'espace	76,9	84,9	–	–	–	–	–	84,9	1,4	86,3	
7 Cour internationale de Justice	59,2	47,9	–	–	17,2	17,2	35,9	65,1	1,0	66,1	
8. Affaires juridiques	574,3	637,3	(18,0)	369,7	584,8	936,5	146,9	1 573,8	25,0	1 598,8	

A/74/6 (Introduction)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					Total	Pourcentage	2020	2020
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	(prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts			(prévisions après actualisation des coûts)	
9 Affaires économiques et sociales	891,5	823,1	–	–	(47,3)	(47,3)	(5,7)	775,8	12,4	788,2	
10 Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	100,4	107,0	–	–	–	–	–	107,0	1,7	108,7	
11 Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	333,9	299,6	–	–	3,1	3,1	1,0	302,7	4,8	307,5	
12 Commerce et développement	539,3	645,6	–	–	–	–	–	645,6	10,3	655,9	
14 Environnement	172,0	254,1	–	–	–	–	–	254,1	4,0	258,1	
15 Établissements humains	161,4	158,3	–	–	–	–	–	158,3	2,7	161,0	
16 Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	447,7	339,1	(32,9)	21,7	1,2	(10,0)	(2,9)	329,1	5,2	334,3	
17 ONU-Femmes	24,0	36,6	–	–	–	–	–	36,6	0,6	37,2	
18 Développement économique et social en Afrique	2 480,4	1 781,7	–	–	144,6	144,6	8,1	1 926,3	31,0	1 957,3	
19 Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	572,8	590,4	–	–	86,1	86,1	14,6	676,5	10,9	687,4	
20 Développement économique en Europe	372,6	300,7	–	–	(33,5)	(33,5)	(11,1)	267,2	4,0	271,2	
21 Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	981,4	1 027,0	–	–	31,4	31,4	3,1	1 058,4	17,2	1 075,6	
22 Développement économique et social en Asie occidentale	429,4	482,2	–	–	(4,6)	(4,6)	(1,0)	477,6	7,5	485,1	
23 Programme ordinaire de coopération technique	2 565,4	3 122,2	–	–	331,2	331,2	10,6	3 453,4	54,8	3 508,2	
24 Droits de l'homme	3 457,6	4 285,4	(1 073,1)	11,3	(816,9)	878,7)	(43,8)	2 406,7	38,5	2 445,2	
27 Aide humanitaire	644,5	656,4	–	–	–	–	–	656,4	10,5	666,9	
28 Communication globale	535,0	481,9	–	–	–	–	–	481,9	7,8	489,7	

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	2020 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
29A Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	–	466,3	–	–	112,0	112,0	24,0	578,3	9,3	587,6
29B Département de l'appui opérationnel	–	163,1	–	–	323,7	323,7	198,5	486,8	3,1	489,9
29C Bureau de l'informatique et des communications	–	171,4	–	–	(1,0)	(1,0)	(0,6)	170,4	2,8	173,2
29E Administration (Genève)	49,8	61,2	–	–	–	–	–	61,2	1,0	62,2
29F Administration (Vienne)	25,3	52,8	–	–	–	–	–	52,8	0,9	53,7
29G Administration (Nairobi)	17,3	11,4	–	–	–	–	–	11,4	0,2	11,6
30 Contrôle interne	729,6	780,6	–	–	29,4	29,4	3,8	810,0	12,9	822,9
31 Activités administratives financées en commun	(2,7)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
32 Dépenses spéciales	7,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
33 Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	18,4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
34 Sûreté et sécurité	2 169,1	753,6	–	–	(55,7)	(55,7)	(7,4)	697,9	11,2	709,1
Total	24 015,7	23 526,2	(1 124,0)	402,7	501,3	(220,0)	(0,9)	23 306,2	367,9	23 674,1

^a À l'exclusion des voyages au titre des missions politiques spéciales.